

BILAN 2023

OBSERVATOIRE DES ODEURS de l'Agglo de La Rochelle

Communes et département d'étude : Agglo de La Rochelle (17)



Référence : ODE_EXT_22_095
Version projet du : 24/05/2024

Avant-Propos

Titre : Observatoire des odeurs de l'Agglo de La Rochelle (Charente-Maritime, 17) – Bilan annuel 2023

Reference : ODE_EXT_22_095

Version projet du : 24/05/2023

Délivré à : Communauté d'Agglomération de La Rochelle
6 rue Saint Michel – CS 41287 – 17086 La Rochelle Cedex 02

Selon offre n° : ODE_EXT_22_095_v1

Nombre de pages : 105 (couverture comprise)

Auteur : Sarah Le Bail, *Adjointe au responsable du service Études*

Vérification du rapport : Louise Declerck, *Ingénieure d'études*

Validation du rapport : Rémi Feuillade, *Directeur délégué Production/Exploitation*

Conditions d'utilisation

Atmo Nouvelle-Aquitaine fait partie du dispositif français de surveillance et d'information sur la qualité de l'air. Sa mission s'exerce dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996 et de ses décrets d'application.

À ce titre et compte tenu de ses statuts, Atmo Nouvelle-Aquitaine est garant de la transparence de l'information sur les résultats de ces travaux selon les règles suivantes :

- Atmo Nouvelle-Aquitaine est libre de leur diffusion selon les modalités de son choix : document papier, communiqué, résumé dans ses publications, mise en ligne sur son site internet (www.atmo-nouvelleaquitaine.org)
- les données contenues dans ce rapport restent la propriété d'Atmo Nouvelle-Aquitaine. En cas de modification de ce rapport, seul le client sera informé d'une nouvelle version. Tout autre destinataire de ce rapport devra s'assurer de la version à jour sur le site Internet de l'association.
- en cas d'évolution de normes utilisées pour la mesure des paramètres entrant dans le champ d'accréditation d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, nous nous engageons à être conforme à ces normes dans un délai de 6 mois à partir de leur date de parution
- toute utilisation de ce document doit faire référence à Atmo Nouvelle-Aquitaine et au titre complet du rapport.

Atmo Nouvelle-Aquitaine ne peut en aucune façon être tenu responsable des interprétations, travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux pour lesquels l'association n'aurait pas donné d'accord préalable. Dans ce rapport, les incertitudes de mesures ne sont pas prises en compte lors de comparaison à un seuil réglementaire

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec Atmo Nouvelle-Aquitaine :

- depuis le [formulaire de contact](#) de notre site Web
- par mail : contact@atmo-na.org
- par téléphone : 09 84 200 100

Validation numérique du rapport, le

Sommaire

1. Introduction et contexte	7
2. Paramètres de l'étude	8
2.1. Paramètres généraux.....	8
2.2. Moyens mis en œuvre.....	9
3. Analyse générale des signalements	10
3.1. Analyse globale.....	10
3.2. Analyse mensuelle	11
3.3. Analyse hebdomadaire	12
3.4. Analyse journalière	13
3.5. Analyse spatio-temporelle.....	14
3.5.1. Répartition journalière	14
3.5.2. Répartition horaire.....	15
3.5.3. Répartition spatiale	16
3.6. Profil odorant et gêne associée.....	18
3.6.1. Profil odorant global.....	18
3.6.2. Profil odorant par commune.....	19
3.6.3. Profil odorant par mois.....	21
3.6.4. Profil odorant par intensité.....	22
3.6.5. Profil odorant par ressenti.....	23
3.6.6. Relation entre intensité et ressenti	25
3.7. Données météorologiques.....	26
3.7.1. Analyse globale.....	26
3.7.2. Communes et directions de vent.....	29
3.7.3. Profil odorant et directions de vent.....	31
4. Analyse détaillée des signalements.....	32
4.1. Liste des journées les plus odorantes	32
4.2. Détail des mois les plus odorants.....	33
4.2.1. Mois de mars	33
4.2.2. Mois de mai.....	38
4.2.3. Mois d'octobre.....	43
5. Signalements multiples	48
5.1. Saint-Rogatien / Périgny	49
5.1.1. Situation.....	49
5.1.2. Évolution hebdomadaire.....	50
5.1.3. Répartition journalière	51
5.1.4. Répartition horaire.....	51

5.1.5.	Profil odorant.....	52
5.1.6.	Relation entre intensité et ressenti	52
5.1.7.	Données météorologiques.....	53
5.2.	ZI de Chef de Baie / Port Neuf à La Rochelle.....	54
5.2.1.	Situation.....	54
5.2.2.	Évolution hebdomadaire.....	55
5.2.3.	Répartition journalière	56
5.2.4.	Répartition horaire.....	56
5.2.5.	Profil odorant.....	57
5.2.6.	Relation entre intensité et ressenti	57
5.2.7.	Données météorologiques.....	58
5.3.	Activités agricoles	59
5.3.1.	Situation.....	59
5.3.2.	Répartition spatiale	60
5.3.3.	Évolution hebdomadaire.....	60
5.3.4.	Répartition journalière	61
5.3.5.	Répartition horaire.....	61
5.3.6.	Relation entre intensité et ressenti	62
5.3.7.	Profil odorant.....	62
5.3.8.	Données météorologiques.....	64
5.4.	Quartier La Pallice / Laleu à La Rochelle	66
5.4.1.	Situation.....	66
5.4.2.	Évolution hebdomadaire.....	67
5.4.3.	Répartition journalière	67
5.4.4.	Répartition horaire.....	68
5.4.5.	Profil odorant.....	68
5.4.6.	Relation entre intensité et ressenti	69
5.4.7.	Données météorologiques.....	69
6.	Conclusion	70

Annexes

Annexe 1 : Journées les plus odorantes	74
Annexe 2 : Conditions météorologiques mensuelles.....	99



Lexique

- AASQA :** associations agréées pour la surveillance de la qualité de l'air
- DREAL :** direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- RGPD :** règlement général sur la protection des données
- SignalAir :** outil de déclaration des odeurs d'Atmo Nouvelle-Aquitaine. Il existe une version pro et une version publique
- Signalement :** nom donné à une odeur déclarée avec SignalAir
- ZI :** zone industrielle

Résumé

La première étude olfactive sur le territoire de l'Agglo de La Rochelle a été initiée en 2020 principalement sur les communes de Saint-Rogatien et de Périgny. Les informations recueillies dans ce cadre font état de nombreux signalements d'odeurs (832 en 7 mois) avec une forte domination des signalements d'« hydrocarbures », de « caoutchouc / pneu » et de « bitume / enrobés ».

Pour donner suite à cette étude et dans le cadre de la mise en place d'un projet de surveillance des odeurs ambitieux pour son territoire, l'Agglo de La Rochelle a, de nouveau, souhaité qu'Atmo Nouvelle-Aquitaine les accompagne et mette en place un observatoire des odeurs.

Ainsi, deux objectifs prioritaires ont été fixés par l'Agglo de La Rochelle au regard des différentes problématiques d'odeurs rencontrées sur son territoire :

- objectiver les nuisances olfactives par rapport aux différentes activités industrielles du territoire
- approfondir la connaissance olfactive du territoire par une surveillance exploratoire des odeurs sur l'ensemble de l'Agglo de La Rochelle

Pour ce faire, Atmo Nouvelle-Aquitaine a mis à disposition des 28 communes de l'Agglo de La Rochelle, son outil de signalement des odeurs SignalAir.



Depuis l'ouverture de l'observatoire des odeurs, le 2 mai 2022, près de 300 personnes identifiées ont manifesté un intérêt pour l'observatoire des odeurs.

L'analyse des signalements effectués par les riverains en 2023 a montré les éléments suivants :

- 825 signalements d'odeurs ont été relevés par les riverains
- les signalements sont relativement constants et nombreux tout au long de l'année ; à noter un mois de janvier particulièrement faible en nombre de signalements et une baisse plus marquée des signalements en juillet-août
- la répartition temporelle indique un nombre plus élevé de signalements odorants la semaine en comparaison du week-end ; la majeure partie de ces signalements est effectuée de 6h à 9h mais ce constat ne s'applique par forcément à toutes les zones du territoire
- la répartition spatiale montre un maximum de signalements sur les communes de La Rochelle, Périgny et Saint-Rogatien
- l'impact des potentielles sources odorantes préalablement identifiées par l'Agglo de La Rochelle (zone industrielle de Chef de Baie, centrale d'enrobés, plateforme de compostage, activités agricoles) se perçoit nettement même si une évolution entre 2022 et 2023 est perceptible ; forte baisse des signalements sur la zone industrielle de Chef de Baie et augmentation des signalements sur le quartier de La Pallice
- 91 % des perceptions odorantes sont jugées « fortes à très fortes » et « gênantes à très gênantes » par les riverains
- les signalements d'odeurs font principalement état de « bitume / enrobés » (17 %), d'« épandage (phyto) » (16 %), d'« hydrocarbures » (10 %), d'« essence » (9 %), de « solvant / chimie » (5 %) et de « brûlé / fumée » (5 %)
- les évocations « déchets ménagers » et « égout / œuf pourri / soufre » sortent du classement 2023 des odeurs recensées sur l'Agglo ; au contraire, l'évocation « essence » fait son apparition en 2023
- les signalements assimilables aux activités agricoles représentent près de 22 % des signalements ; l'évocation « épandage (phyto) » qui était plus marginale en 2022 devient une odeur prépondérante du territoire
- 22 journées ont été qualifiées de journées les plus odorantes avec 8 signalements ou plus recensés
- la corrélation entre les données de directions de vent, les évocations et les potentielles sources odorantes est très forte et montre l'importance de certaines nuisances olfactives

1. Introduction et contexte

Pour donner suite au signalement par le service d'oncologie du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Poitiers « d'un nombre anormalement élevé de leucémies infantiles survenues en moins de 10 ans dans la commune de Saint-Rogatien en Charente-Maritime », l'Agglo de La Rochelle, ainsi que les mairies de Saint-Rogatien et de Périgny ont sollicité Atmo Nouvelle-Aquitaine afin d'apporter de nouveaux éléments de réponses aux habitants inquiets pour leur santé.

Aussi, Atmo Nouvelle-Aquitaine a mis en place une nouvelle campagne de mesure de qualité de l'air, de juin à décembre 2020, sur les territoires de Saint-Rogatien et Périgny (IND_EXT_19_012) afin d'apporter de nouveaux éléments de réponses concernant l'impact des activités de la Société Rochelaise d'Enrobés (SRE) et de la plateforme de compostage à proximité immédiate. Parallèlement à cette campagne de mesure et afin d'apporter un regard complémentaire, une analyse des odeurs a également été effectuée (ODE_EXT_19_012).



Les résultats de l'étude de surveillance des odeurs ont mis en évidence de nombreux signalements d'odeurs (832 en 7 mois) notamment sur les communes de Saint-Rogatien et Périgny mais aussi, ponctuellement, sur d'autres communes de l'Agglo de La Rochelle. Les odeurs principalement relevées par les riverains sont de type « hydrocarbures », « caoutchouc / pneu » et « bitume / enrobés ».

Durant l'année 2021, l'Agglo de La Rochelle s'est employée, en collaboration avec Atmo Nouvelle-Aquitaine, à :

- présenter les résultats des études de qualité de l'air et de surveillance des odeurs réalisées en 2020 auprès des élus, des citoyens et de tous les partenaires de la démarche
- poursuivre sa réflexion en matière de surveillance des odeurs sur son territoire

Fort de l'expérience acquise avec une première surveillance des odeurs sur son territoire en 2020, l'Agglo de La Rochelle a souhaité qu'Atmo Nouvelle-Aquitaine les accompagne à nouveau dans le cadre d'un projet de surveillance plus ambitieux pour son territoire. Ainsi, deux objectifs prioritaires ont été fixés par l'Agglo de La Rochelle au regard des différentes problématiques d'odeurs rencontrées sur son territoire :

- objectiver les nuisances olfactives par rapport aux différentes activités industrielles du territoire
- approfondir la connaissance olfactive du territoire par une surveillance exploratoire des odeurs sur l'ensemble de l'Agglo de La Rochelle

L'observatoire des odeurs a ouvert le 2 mai 2022 sur le territoire de l'Agglo de La Rochelle. Les riverains ayant connaissance de ce dispositif ont pu signaler des odeurs en temps réel grâce à l'application SignalAir. L'Agglo de La Rochelle a souhaité reconduire la surveillance des odeurs sur son territoire en 2024.



L'objet de ce rapport est de présenter les résultats issus de la surveillance olfactive de l'année 2023 afin d'avoir une vision objective de la situation odorante sur l'Agglo de La Rochelle.

2. Paramètres de l'étude

2.1. Paramètres généraux

Domaine d'étude

L'espace étudié concerne les 28 communes de l'Agglo de La Rochelle.

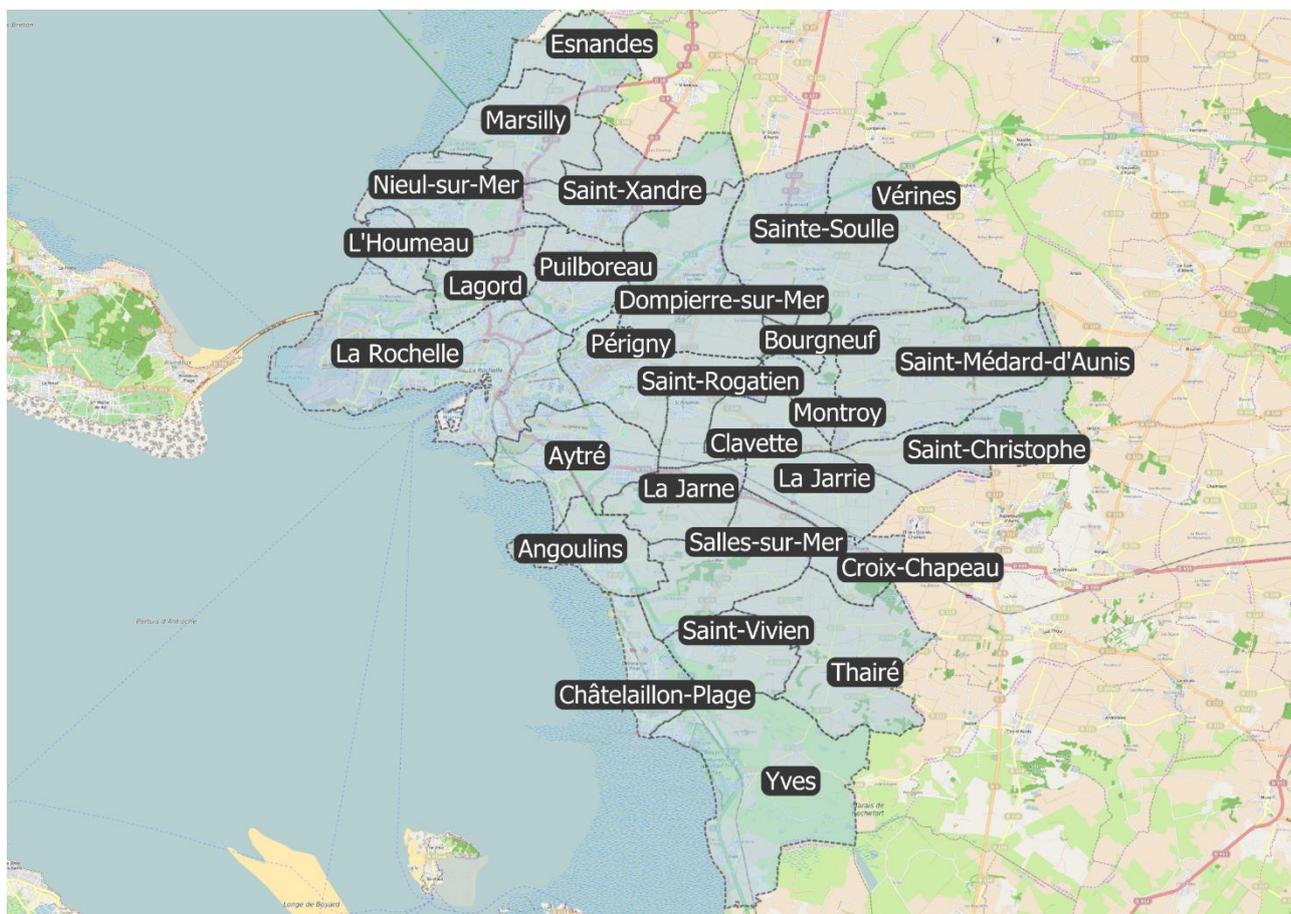


Figure 1 | Carte de localisation de l'Agglo de La Rochelle

Règlement Général sur la Protection des Données¹



Pour s'adapter aux enjeux du numérique et garantir une meilleure maîtrise des données personnelles, une nouvelle réglementation européenne, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), est entrée en application le 25 mai 2018. Il renforce les droits des personnes et responsabilise davantage les organismes publics et privés qui traitent leurs données.

En accord avec le RGPD, le traitement des données personnelles (identité des riverains, adresse postale et mail du riverain, localisation des signalements, etc.) reçues dans le cadre des observatoires des odeurs gérés par Atmo Nouvelle-Aquitaine doit être encadré. Cela signifie que tous les riverains qui nous confient leurs données personnelles établissent une relation de confiance et souhaitent le respect de leurs droits et de leurs vies privées. Ainsi, le RGPD réaffirme les droits pour les personnes concernées de maîtriser leurs données en leur conférant des droits : droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, etc.

¹ https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/bpi-cnll-rgpd_guide-tpe-pme.pdf

2.2. Moyens mis en œuvre

Outil de signalement SignalAir

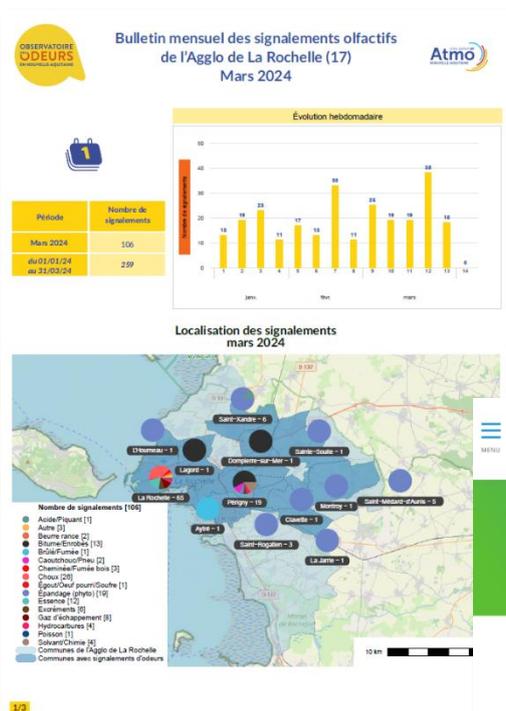
L'analyse des odeurs repose sur les signalements effectués par des riverains non formés à la reconnaissance des odeurs sur l'Agglo de La Rochelle. Pour ce faire ils disposent d'un outil de signalement des odeurs, SignalAir, mis à disposition par Atmo Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de cet observatoire des odeurs.



Le formulaire de signalement des odeurs a été construit par Atmo Nouvelle-Aquitaine en collaboration avec l'Agglo de La Rochelle. Il permet ainsi de décrire la « nuisance odeurs » au travers des ressentis, subjectifs et dépendants d'un individu à l'autre, des riverains (évocation, intensité, ressenti).

Les utilisateurs de SignalAir ont la possibilité de laisser une adresse mail de contact afin d'intégrer une liste de diffusion interne à Atmo Nouvelle-Aquitaine dans le but de recevoir des informations régulières sur l'observatoire des odeurs.

Exploitation régulière des signalements



L'exploitation des signalements odeurs fait l'objet de bulletins hebdomadaires et de bulletins mensuels permettant d'avoir une information régulière et complète des odeurs perçues sur le territoire. Ces documents ainsi que d'autres informations sont mis à disposition du grand public sur la page du site internet d'Atmo Nouvelle-Aquitaine dédiée à l'observatoire des odeurs de l'Agglo de La Rochelle.



<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/article/observatoire-des-odeurs-de-lagglo-de-la-rochelle-17>

3. Analyse générale des signalements

3.1. Analyse globale



Pour tout observatoire des odeurs, la solidité et la fiabilité des chiffres reposent sur la participation des riverains et leur connaissance de l'outil de signalement des odeurs. Aussi, malgré la contribution importante des riverains, les chiffres détaillés dans les paragraphes suivants devront être interprétés avec toutes les précautions d'usage.

Durant l'année 2023 où les riverains ont pu signaler des odeurs, 825 signalements ont été recensés. La carte ci-dessous présente la localisation de ces signalements.

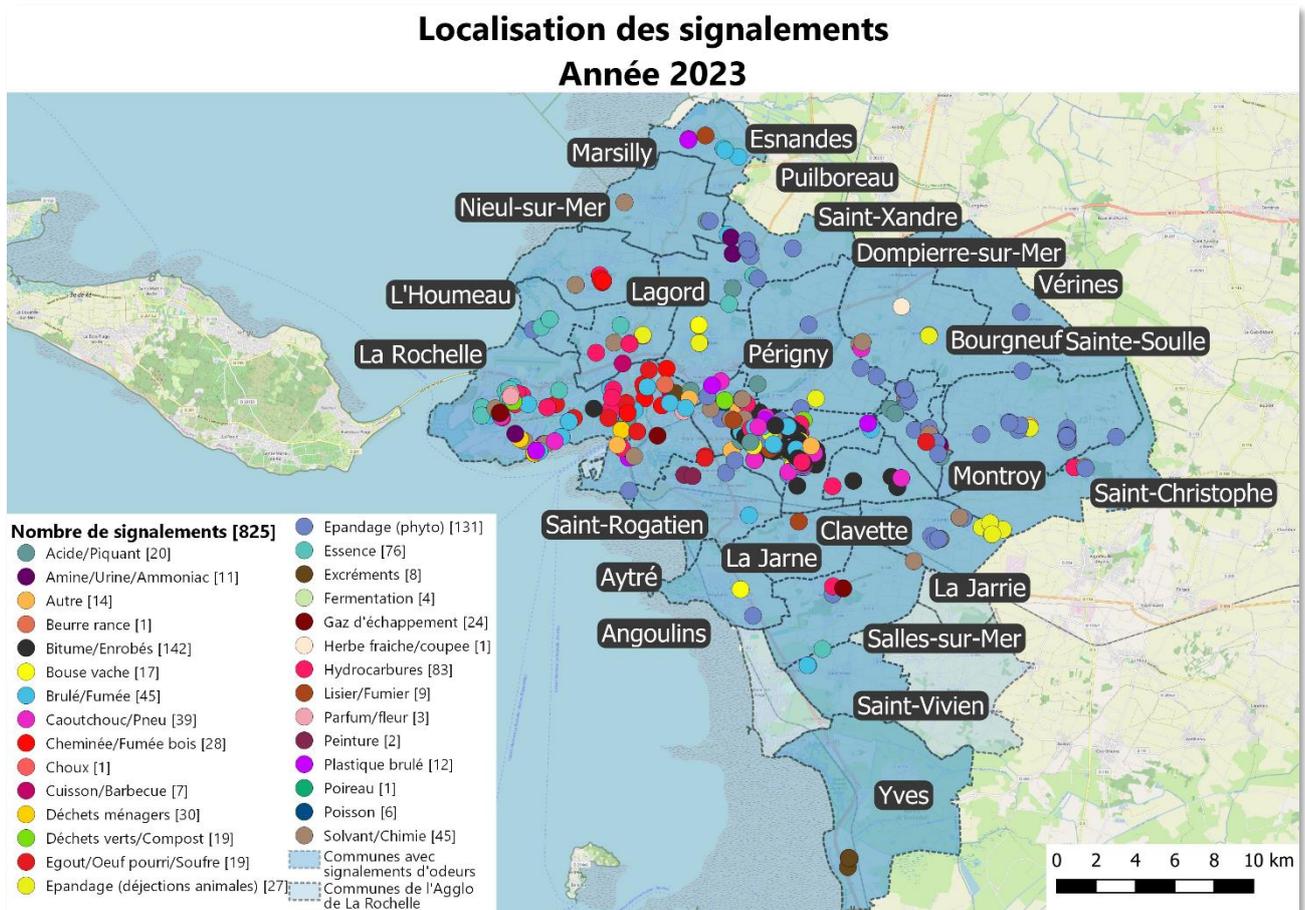


Figure 2 | Carte de localisation des signalements – année 2023

Parmi ces 825 signalements, 565 ont été réalisés de manière anonyme, soit 68 % des signalements (51 % en 2022). Ainsi, 260 signalements ont été effectués par une personne disposant d'un compte SignalAir ou ayant laissé une adresse mail dans le formulaire afin de recevoir des informations sur l'observatoire des odeurs. 150 personnes (avec des adresses mails différentes) sont à l'origine de ces 260 signalements. Ces personnes ont pu réaliser de 1 à 15 signalements en 2023.



Depuis l'ouverture de l'observatoire des odeurs, ce sont près de 300 personnes qui se sont abonnées à la liste de diffusion relative à l'observatoire des odeurs de l'Agglo de La Rochelle. Les signalements reposent sur la connaissance de l'outil SignalAir et sur la sensibilité des individus aux odeurs.

3.2. Analyse mensuelle

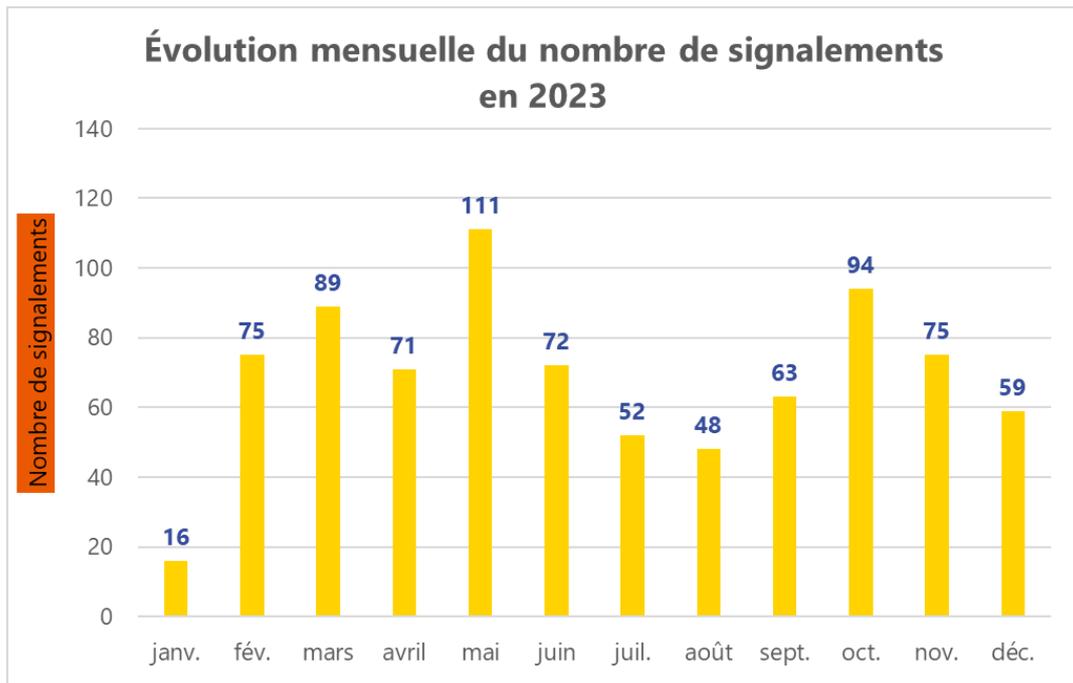


Figure 3 | Évolution mensuelle des signalements – année 2023



Traditionnellement, il est observé une **hausse des signalements en période estivale** notamment lorsque des **conditions anticycloniques marquées associées à de fortes chaleurs** sont présentes. D'une part, les riverains sont généralement plus souvent à l'extérieur et d'autre part, avec **l'effet de la chaleur, les odeurs peuvent être exacerbées** et perçues de manière plus intenses.

La **période hivernale**, et notamment lors de **conditions anticycloniques très stables, peu dispersives et avec des températures très froides**, peut s'avérer elle aussi propice aux signalements d'odeurs. Dans ces conditions spécifiques, **les polluants et a fortiori les odeurs sont piégés au sol**, notamment le matin.

3.3. Analyse hebdomadaire

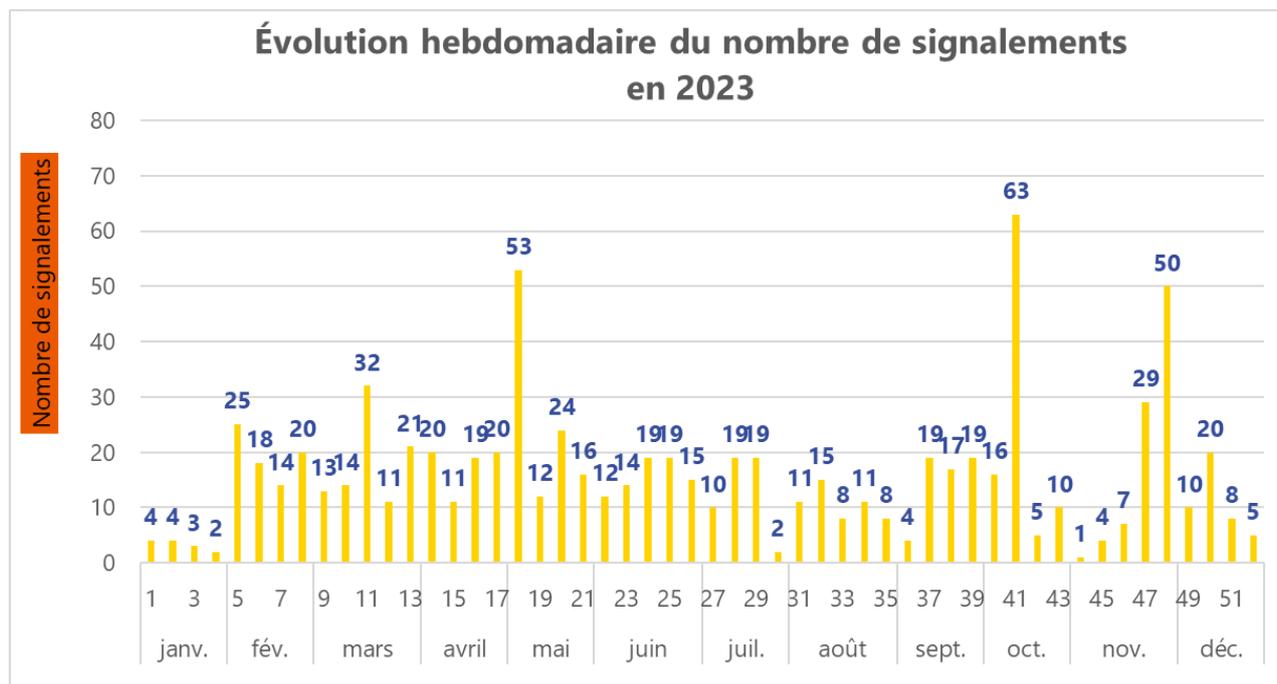


Figure 4 | Évolution hebdomadaire des signalements – année 2023

Les signalements d'odeurs sont assez hétérogènes sur l'année. Néanmoins, il faut noter que toutes les semaines ont fait l'objet d'au moins un signalement.

Plusieurs semaines sortent du lot avec un nombre de signalements plus important. C'est notamment le cas des semaines suivantes :

- semaine n°41-2023 : liée à de nombreux signalements de « bitume / enrobés » et de « caoutchouc / pneu » notamment sur la commune de Périgny
- semaine n°18-2023 : liée à de nombreux signalements d' « épandage (phyto) » notamment sur les communes de Saint-Rogatien et Périgny
- semaine n°48-2023 : liée à de nombreux signalements de « caoutchouc / pneu » et de « brûlé / fumée » notamment sur les communes de de Saint-Rogatien et Périgny
- semaine n°11-2023 : liée à de nombreux signalements d' « épandage (phyto) » notamment sur la commune de Bourgneuf
- semaine n°47-2023 : liée à de nombreux signalements de « bitume / enrobés » notamment sur les communes de Saint-Rogatien et Périgny

3.4. Analyse journalière

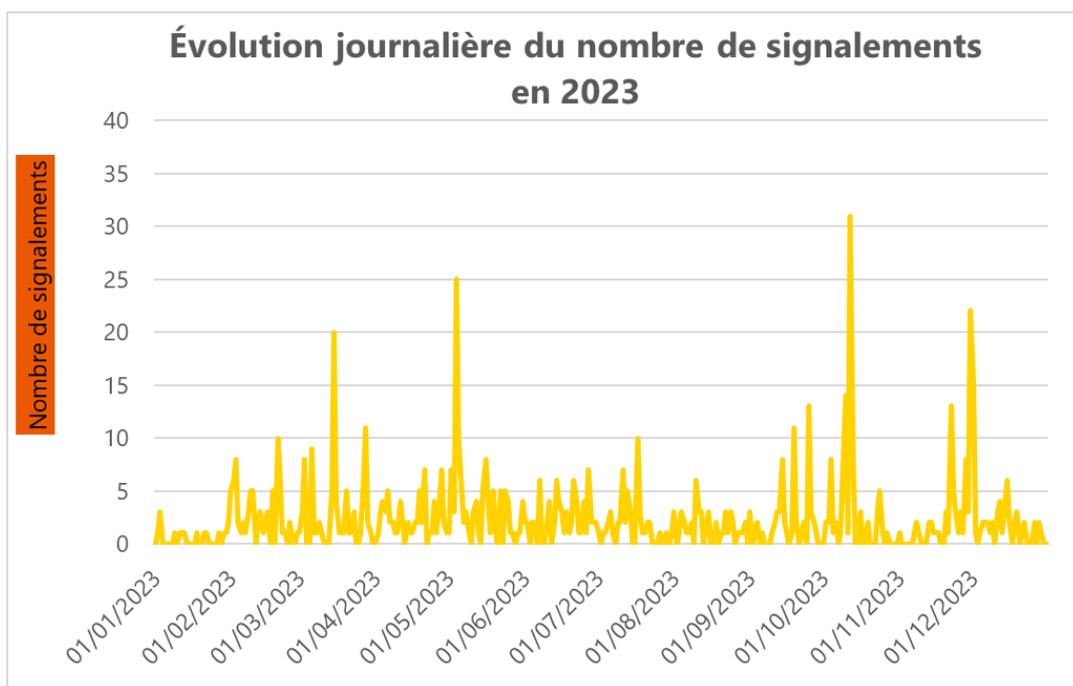


Figure 5 | Évolution journalière des signalements – année 2023

L'évolution journalière des signalements d'odeurs montre quelques périodes avec un nombre de signalements d'odeurs significatif (plus d'une dizaine de signalements journaliers).

Une journée se détache particulièrement avec 31 signalements. Il s'agit de la journée du 12 octobre où plusieurs riverains, notamment de Périgny, ont indiqué des odeurs de « bitume / enrobés » et de « caoutchouc / pneu ».

Quatre journées ont connu entre 15 et 25 signalements. Il s'agit des journées du 15 mars, du 4 mai, du 30 novembre et du 1^{er} décembre.

Enfin, 17 journées ont connu entre 8 et 14 signalements. 7 d'entre elles se situent entre le 15 septembre et le 15 octobre. 5 d'entre elles se situent entre début février et fin mars.

C'est un total de 22 journées qui sont considérées comme les plus odorantes contre 25 journées en 2022 (cf. partie 4.1 et annexe 1).

3.5. Analyse spatio-temporelle

3.5.1. Répartition journalière

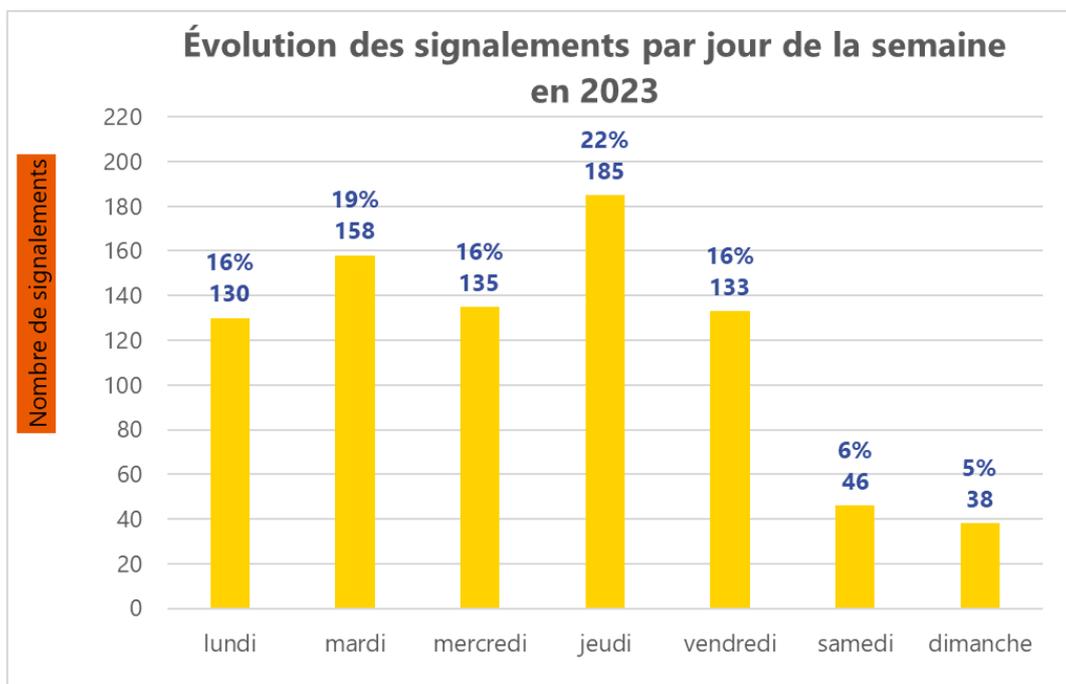


Figure 6 | Évolution des signalements par jour de la semaine – année 2023

Jour de la semaine	Signalements d'odeurs
Lundi	130
Mardi	158
Mercredi	135
Jeudi	185
Vendredi	133
Samedi	46
Dimanche	38
TOTAL	825

Tableau 1 | Évolution des signalements par jour de la semaine – année 2023



Il n'est en général pas aisé de tirer des conclusions probantes sur la répartition des signalements au cours de la semaine. Cela repose sur les observations des riverains : certains sont très assidus, d'autres un peu moins, d'autres vont être très sensibles à certaines odeurs, etc. Tous ces éléments doivent être pris en compte dans l'interprétation.

Les chiffres montrent que les odeurs sont nettement moins présentes le week-end. En effet, les signalements du samedi et du dimanche représentent seulement 10 % des signalements totaux (contre 8 % en 2022).

Les hypothèses suivantes peuvent être apportées pour expliquer ce constat :

- les installations industrielles ou activités connexes, pour lesquelles des nuisances olfactives peuvent exister, ne fonctionnent pas le week-end
- les riverains s'absentent plus facilement de leur domicile le week-end et n'ont donc pas la possibilité de faire des signalements d'odeurs

Globalement, la charge odorante est soutenue tout au long de la semaine hormis le week-end.

3.5.2. Répartition horaire

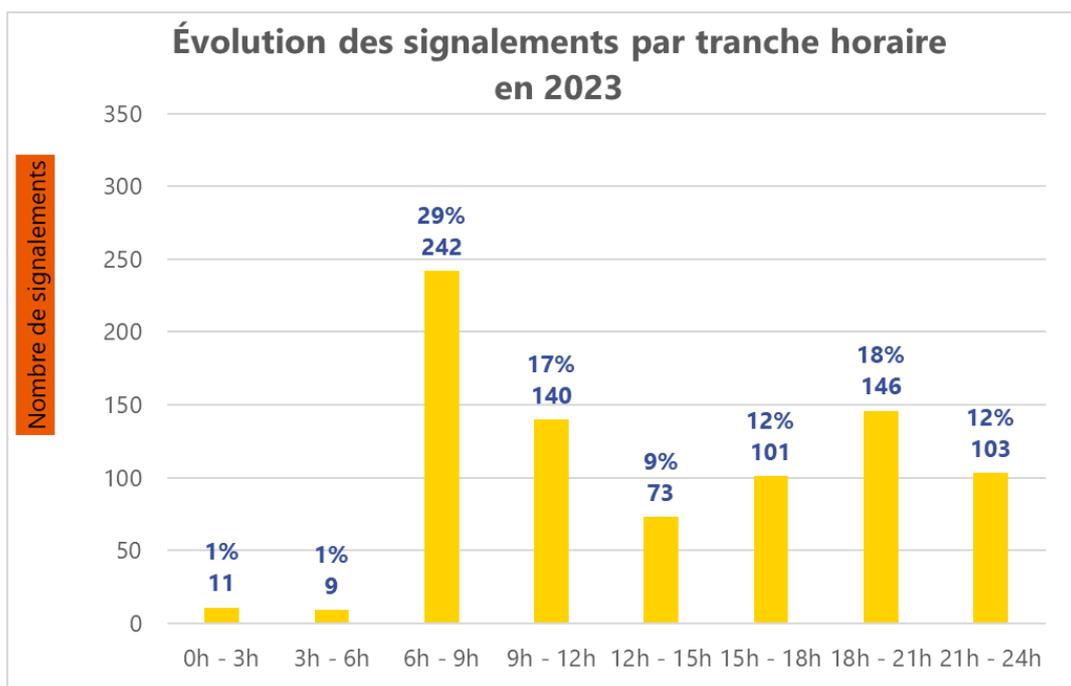


Figure 7 | Évolution des signalements par tranche horaire – année 2023

Horaire	Signalements d'odeurs
0h - 3h	11
3h - 6h	9
6h - 9h	242
9h - 12h	140
12h - 15h	73
15h - 18h	101
18h - 21h	146
21h - 24h	103
TOTAL	825

Tableau 2 | Évolution des signalements par tranche horaire – année 2023

Les signalements d'odeurs sont principalement effectués le matin (la tranche 6h-12h représente 46 % des signalements contre 53 % en 2022) et notamment sur la tranche horaire 6h-9h qui correspond bien souvent aux horaires où les riverains commencent leur journée (trajets domicile – travail et domicile – école, principalement). L'attention portée aux nuisances olfactives est probablement plus importante à ce moment-là, sans pouvoir indiquer que des phénomènes particuliers s'y produisent. Il en est de même pour la tranche 18h-21h qui peut correspondre aux horaires de fin de journée pour la plupart des riverains, période où ceux-ci sont à leur domicile principalement. À l'image de la répartition des signalements par jour de la semaine, il est difficile de tirer des informations robustes de ce type de représentation du fait qu'il repose en majeure partie sur la disponibilité des riverains.



Il est important, outre les activités industrielles et connexes, de mentionner les conditions météorologiques qui peuvent exercer une grande influence sur les perceptions d'odeurs. Le matin, lorsque les conditions atmosphériques sont très stables, et notamment en période hivernale, des inversions de températures sont très fréquentes et ont pour conséquence de

réduire la hauteur de la couche limite, couche dans laquelle se dispersent les polluants. Plus cette couche est faible, et plus les polluants vont être « plaqués » au niveau du sol dans un volume d'air restreint et la dispersion des masses d'air sera donc très difficile.

3.5.3. Répartition spatiale

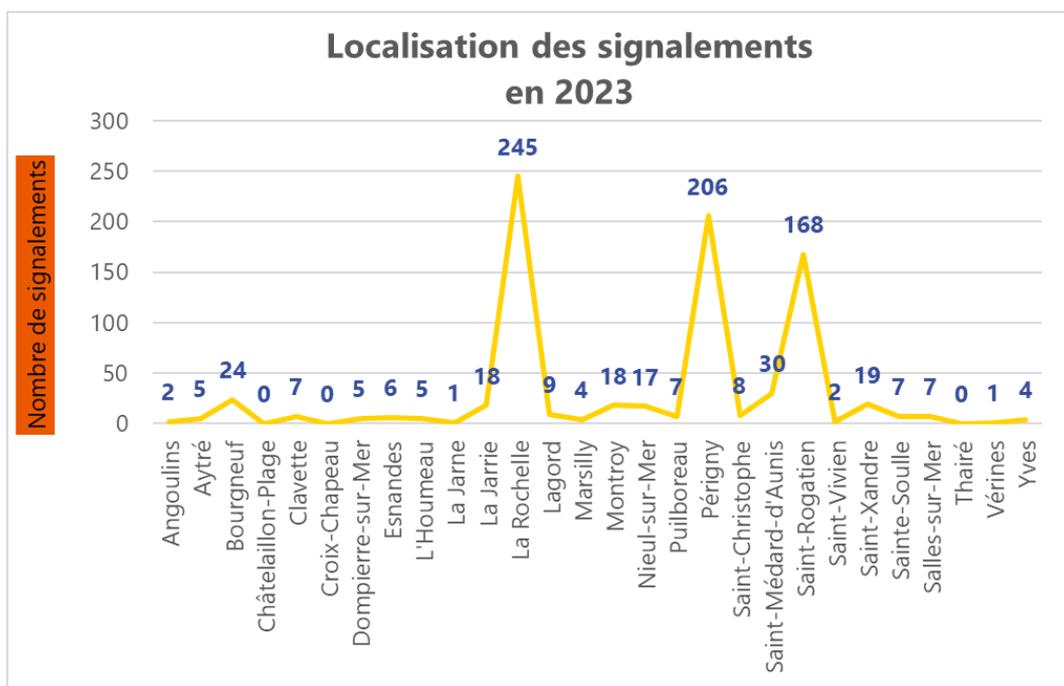


Figure 8 | Localisation des signalements – année 2023

Pour cette année 2023, et comme en 2022, trois communes ressortent principalement dans les signalements : La Rochelle, Périgny et Saint-Rogatien. Il est important de noter que sur les 28 communes du territoire, seules 3 (5 communes en 2022) n'ont pas fait l'objet de signalements d'odeurs, signe de la bonne prise en main de SignalAir sur l'Agglo année après année.



Les conditions météorologiques, et notamment les directions et vitesses de vents, ont un impact important sur les signalements d'odeurs. En effet, en fonction des vents, des secteurs peuvent potentiellement se retrouver « sous le vent » des potentielles sources de nuisances olfactives ou au contraire « hors vent » (cf. partie 3.7.1).

Encore une fois, il est important de noter que les riverains n'ont pas tous la même disponibilité, ni la même sensibilité aux odeurs. De plus, il n'est pas possible de connaître avec précision le niveau de connaissance et d'intérêt porté à l'outil SignalAir par les riverains sur l'ensemble des communes couvertes. Aussi, la répartition communale des signalements doit faire l'objet d'attentions particulières.

Les hypothèses suivantes peuvent être apportées pour expliquer ce constat :

- La Rochelle, avec près de 80 000 habitants, est la commune la plus peuplée
- des problématiques liées aux activités industrielles sur la commune de La Rochelle sont d'ores et déjà identifiées
- une problématique particulière avec la présence d'installations industrielles et un historique ancien de nuisances olfactives expliquent le positionnement de Périgny et de Saint-Rogatien
- la campagne de communication relative à la mise en place de l'observatoire des odeurs et à la mise à disposition de SignalAir a pu être mieux portée dans certaines communes que d'autres
- la connaissance de SignalAir met du temps à s'installer pour certaines communes
- des enjeux supplémentaires à ceux connus de l'Agglo de La Rochelle peuvent faire leur apparition sur certains territoires

Nombre de signalements par commune Année 2023

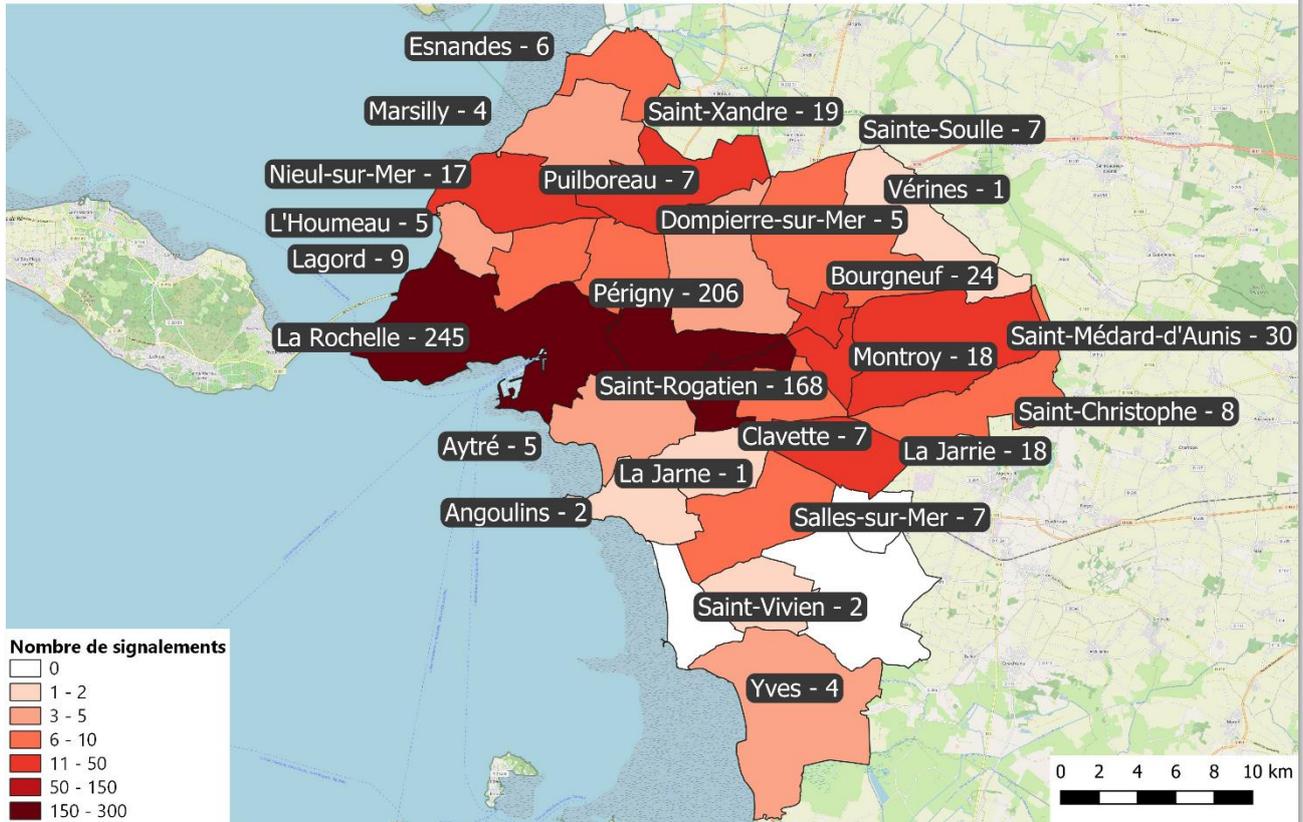


Figure 9 | Carte du nombre de signalements par commune – année 2023

3.6. Profil odorant et gêne associée

3.6.1. Profil odorant global

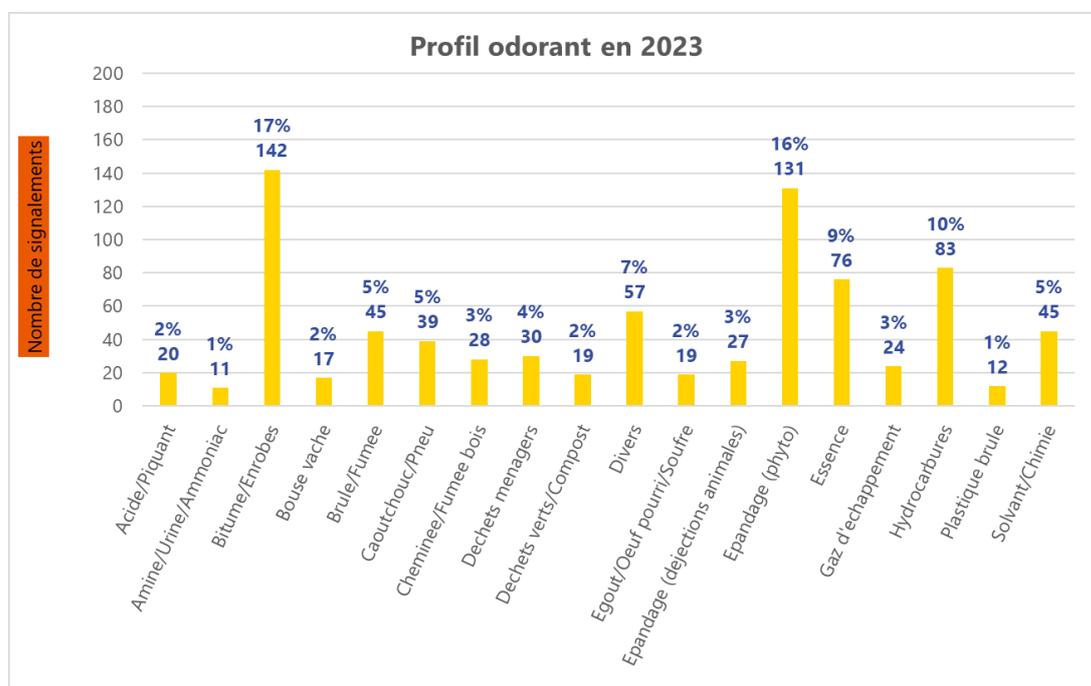


Figure 10 | Profil odorant – année 2023

Le profil odorant de l'année 2023 montre plusieurs éléments :

- une odeur prédomine les autres, il s'agit de l'évocation « bitume / enrobés », comme en 2022
- 6 odeurs différentes complètent ensuite le panel odorant du territoire
 - › évocation « épannage (phyto) »
 - › évocation « hydrocarbures »
 - › évocation « essence » - nouveauté par rapport à 2022
 - › évocation « divers »
 - › évocation « solvant / chimie »
 - › catégorie « brûlé / fumée »



La catégorie « divers » regroupe les évocations « autre » et toutes les évocations dont le nombre total de signalements est inférieur à 10. L'évocation « autre » est utilisée par le riverain lorsqu'il n'est pas en capacité de décrire l'odeur malgré la liste d'évocations à sa disposition.

La comparaison du profil odorant entre 2022 et 2023 montre des éléments intéressants :

- l'évocation « bitume / enrobés » continue à tenir le haut du classement
- l'évocation « épannage (phyto) » qui pouvait être plus marginale en 2022, devient une odeur prépondérante du territoire
- les évocations « déchets ménagers » et « égout / œuf pourri / soufré » sortent du classement des odeurs principales recensées sur l'Agglo
- l'évocation « essence » fait son apparition en 2023

3.6.2. Profil odorant par commune

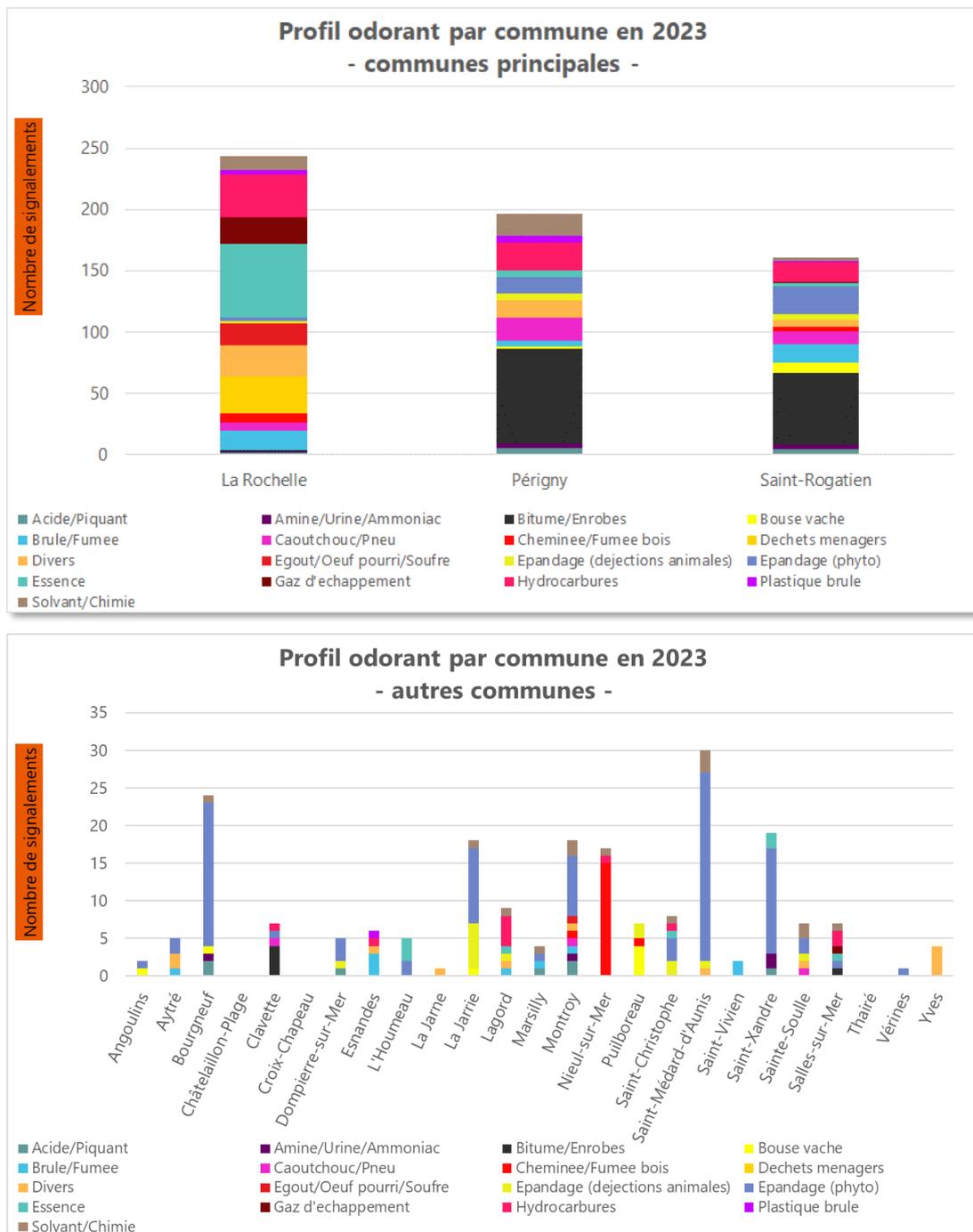


Figure 11 | Profil odorant par commune – année 2023

Les signalements d'odeurs des trois communes principales montrent des profils odorants différents. Ainsi :

- La commune de La Rochelle est principalement concernée par les évocations :
 - » « essence » notamment sur le quartier La Pallice
 - » « hydrocarbures » notamment sur le quartier La Pallice
 - » « déchets ménagers » en lien avec l'activité de la ZI Chef de Baie
- La commune de Périgny est principalement concernée par les évocations :
 - » « bitume /enrobés » en lien notamment avec les activités de la centrale d'enrobés située sur son territoire
 - » « hydrocarbures » en lien potentiel avec de multiples sources : circulation, travaux de réfection de voirie, remplissage de cuve à fioul, activités de la centrale d'enrobés située sur son territoire, etc.

- La commune de Saint-Rogatien est principalement concernée par les évocations :
 - » « bitume /enrobés » en lien notamment avec les activités de la centrale d'enrobés située sur la commune de Périgny
 - » « épandage (phyto) » en lien avec les activités agricoles sur la plaine d'Aunis notamment

Les signalements d'odeurs des autres communes montrent des profils odorants beaucoup plus hétérogènes. Néanmoins, pour plusieurs communes, l'évocation « épandage (phyto) » apparaît très nettement.

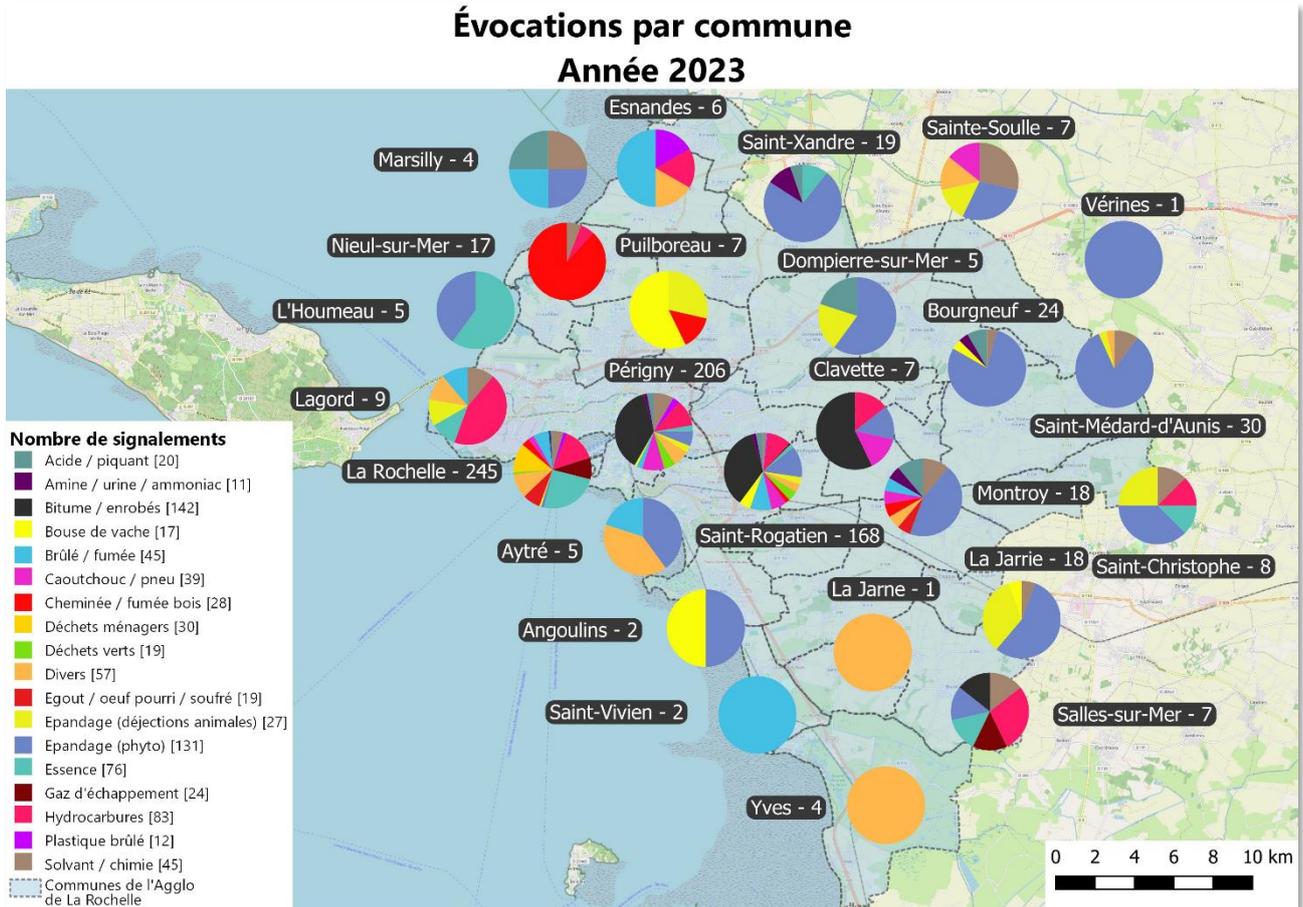


Figure 12 | Carte des évocations par commune – année 2023

3.6.3. Profil odorant par mois

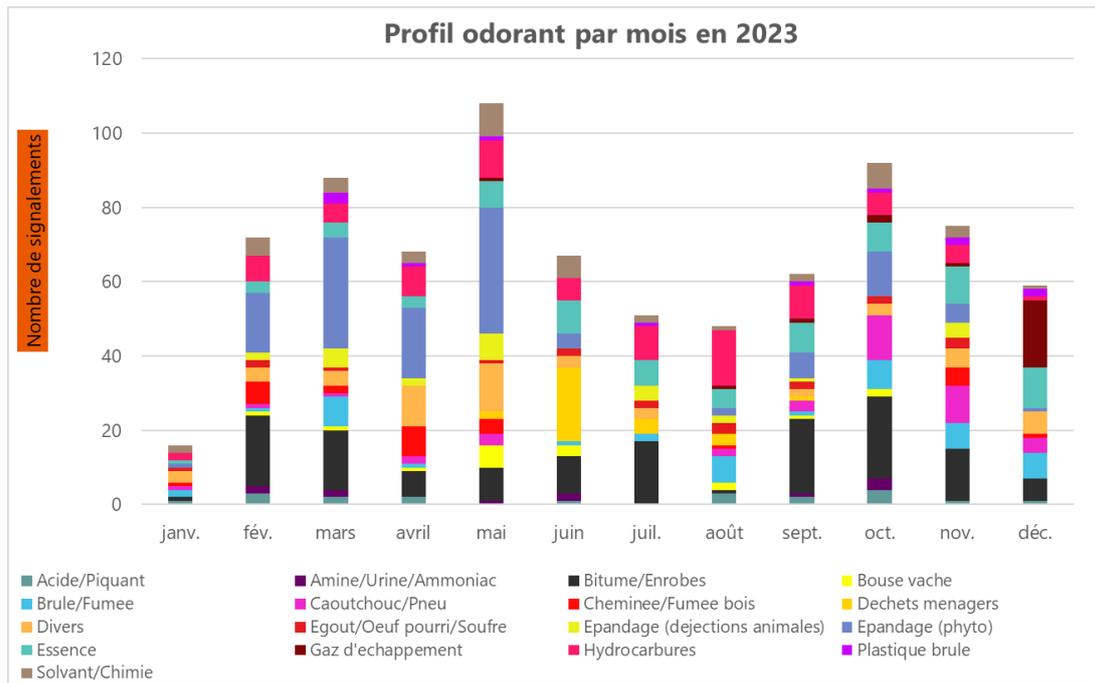


Figure 13 | Profil odorant par mois – année 2023

L'évolution mensuelle des évocations peut apporter des éléments intéressants en matière de saisonnalité des odeurs.

Ainsi, les constats suivants peuvent être apportés :

- les signalements de type « bitume / enrobés » semblent constant tout au long de l'année bien qu'une forte chute soit observée en août, probablement en lien avec la fermeture annuelle de la centrale d'enrobés
- les signalements de type « épanchage (phyto) » sont prédominants entre février et mai principalement puis reprennent, dans une moindre mesure, entre septembre et novembre en lien avec les périodes d'épanchage sur la plaine d'Aunis notamment
- les signalements de type « hydrocarbures » sont constants tout au long de l'année avec une baisse remarquable en janvier et décembre
- les signalements de type « essence » sont effectués de manière constante tout au long de l'année
- les signalements de type « solvant / chimie » sont effectués de manière constante tout au long de l'année
- les signalements de type « brûlé / fumée » peuvent être constatés en période hivernale (utilisation de bois de chauffage) ou en période estivale (feux divers)

Évocation	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
Acide / Piquant	1	3	2	2	0	1	0	3	2	4	1	1	20
Amine / Urine / Ammoniac	0	2	2	0	1	2	0	0	1	3	0	0	11
Bitume / Enrobés	1	19	16	7	9	10	17	1	20	22	14	6	142
Bouse vache	0	1	1	1	6	3	0	2	1	2	0	0	17
Brûlé / Fumée	2	1	8	1	0	1	2	7	1	8	7	7	45
Caoutchouc / Pneu	1	1	1	2	3	0	0	2	3	12	10	4	39
Cheminée / Fumée bois	1	6	2	8	4	0	0	1	0	0	5	1	28
Déchets ménagers	0	0	0	0	2	20	4	3	1	0	0	0	30
Déchets verts / Compost	0	3	1	3	3	5	1	0	1	2	0	0	19
Divers	3	4	4	11	13	3	3	0	2	3	5	6	57
Egout / Œuf pourri / Souffré	1	2	1	0	1	2	2	3	2	2	3	0	19
Epandage (déjections animales)	0	2	5	2	7	0	4	2	1	0	4	0	27
Epandage (phyto)	1	16	30	19	34	4	0	2	7	12	5	1	131
Essence	1	3	4	3	7	9	7	5	8	8	10	11	76
Gaz d'échappement	0	0	0	0	1	0	0	1	1	2	1	18	24
Hydrocarbures	2	7	5	8	10	6	9	15	9	6	5	1	83
Plastique brûlé	0	0	3	1	1	0	1	0	1	1	2	2	12
Solvant / Chimie	2	5	4	3	9	6	2	1	2	7	3	1	45
TOTAL	16	75	89	71	111	72	52	48	63	94	75	59	825

Tableau 3 | Nombre de signalements par mois et par évocation – année 2023

3.6.4. Profil odorant par intensité

Pour les riverains, les intensités sont au choix les suivantes :

- très faible
- faible
- forte
- très forte



Les riverains décrivent principalement les intensités en fonction de leur ressenti. Il s'agit donc ici d'une notion subjective, dépendante de l'individu en question et de son vécu.

Globalement, les signalements effectués par les riverains sont très souvent pour des intensités fortes à très fortes. Ces signalements représentent 93 % des cas (89 % en 2022).

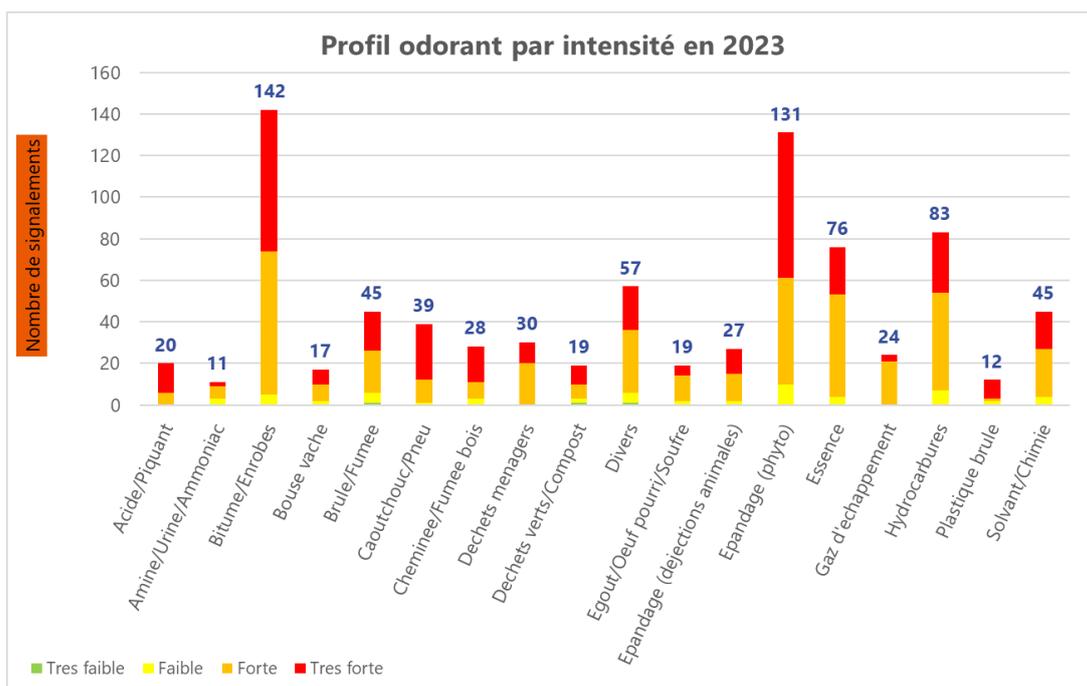


Figure 14 | Profil odorant par intensité – année 2023

Évocation	Très faible	Faible	Forte	Très forte
Acide / Piquant	0	0	6	14
Amine / Urine / Ammoniac	0	3	6	2
Bitume / Enrobés	0	5	69	68
Bouse vache	0	2	8	7
Brûlé / Fumée	1	5	20	19
Caoutchouc / Pneu	0	1	11	27
Cheminée / Fumée bois	0	3	8	17
Déchets ménagers	0	0	20	10
Déchets verts / Compost	1	2	7	9
Divers	1	5	30	21
Egout / Œuf pourri / Soufre	0	2	12	5
Epandage (déjections animales)	0	2	13	12
Epandage (phyto)	0	10	51	70
Essence	0	4	49	23
Gaz d'échappement	0	0	21	3
Hydrocarbures	0	7	47	29
Plastique brûlé	0	2	1	9
Solvant / Chimie	0	4	23	18
TOTAL	3	57	402	363

Tableau 4 | Nombre de signalements par intensité et par évocation – année 2023

3.6.5. Profil odorant par ressenti

Les riverains ont le choix entre quatre types de ressenti :

- non gênant
- peu gênant
- gênant
- très gênant



À l'image de l'intensité, le ressenti est une notion subjective, étroitement liée à l'histoire de chaque individu.

Globalement, les signalements effectués par les riverains sont très souvent pour des ressentis gênants à très gênants. Ces signalements représentent 95 % des cas (93 % en 2022).

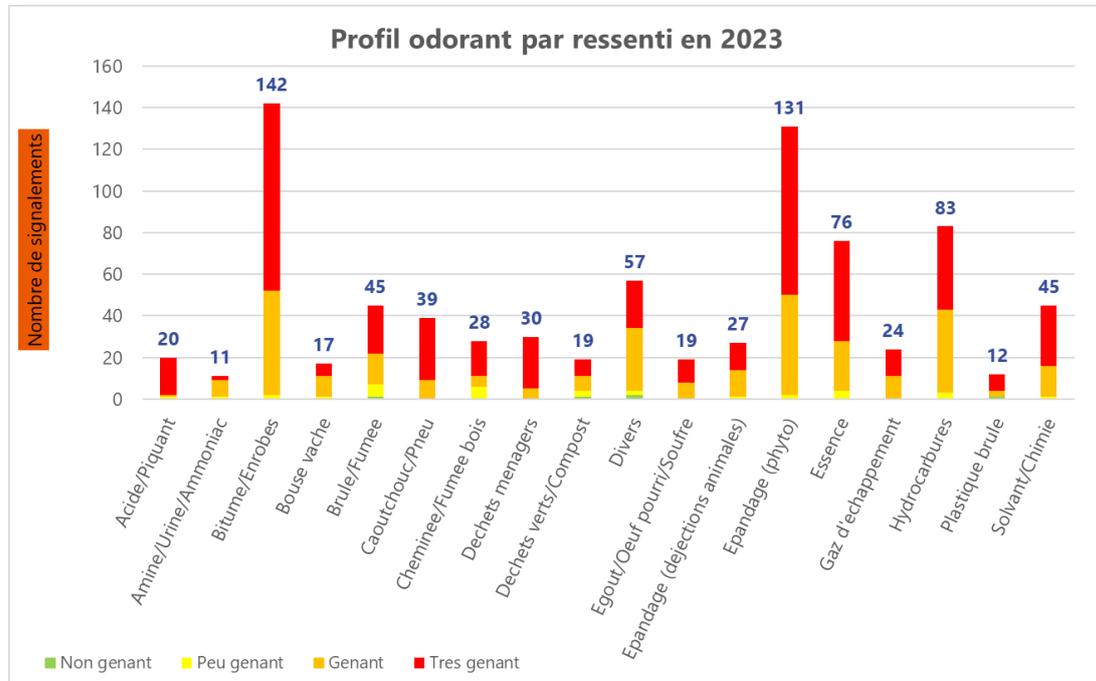


Figure 15 | Profil odorant par ressenti – année 2023

Évocation	Non gênant	Peu gênant	Gênant	Très gênant
Acide / Piquant	0	1	1	18
Amine / Urine / Ammoniac	0	1	8	2
Bitume / Enrobés	0	2	50	90
Bouse vache	0	1	10	6
Brûlé / Fumée	1	6	15	23
Caoutchouc / Pneu	0	0	9	30
Cheminée / Fumée bois	0	6	5	17
Déchets ménagers	0	0	5	25
Déchets verts / Compost	1	3	7	8
Divers	2	2	30	23
Egout / Œuf pourri / Soufre	0	0	8	11
Epandage (déjections animales)	0	1	13	13
Epandage (phyto)	0	2	48	81
Essence	0	4	24	48
Gaz d'échappement	0	0	11	13
Hydrocarbures	0	3	40	40
Plastique brûlé	1	0	3	8
Solvant / Chimie	0	1	15	29
TOTAL	5	33	302	485

Tableau 5 | Nombre de signalements par ressenti et par évocation – année 2023

3.6.6. Relation entre intensité et ressenti

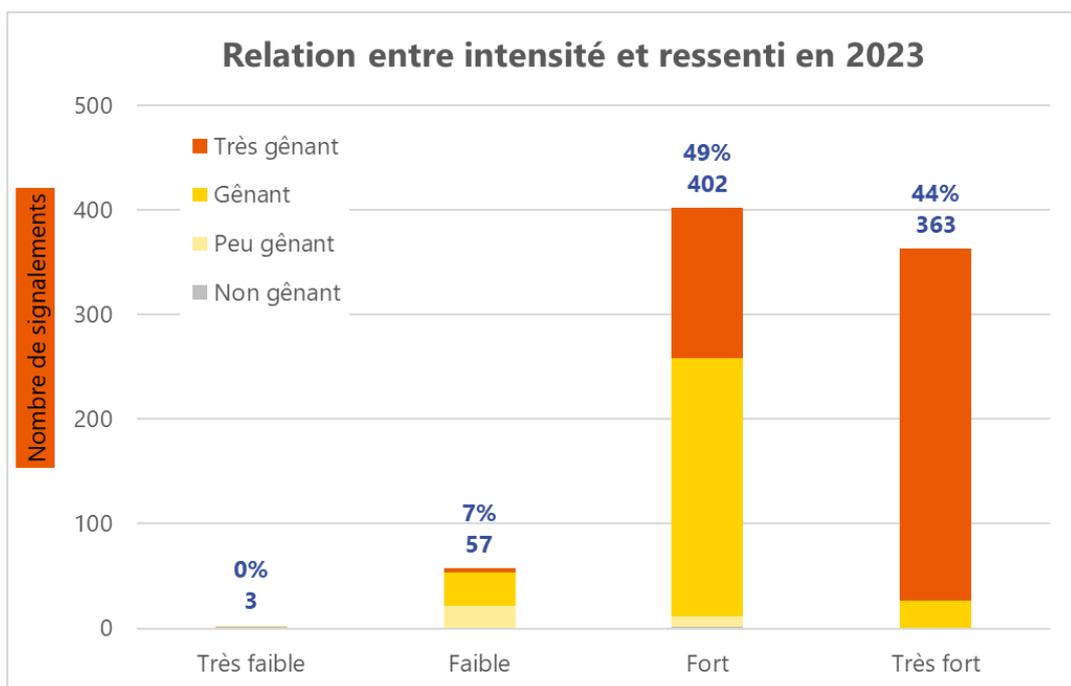


Figure 16 | Relation entre intensité et ressenti – année 2023

Les signalements d'odeurs sont perçus à 91 % d'intensité « forte » à « très forte » et de ressenti « gênant » à « très gênant » (87 % en 2022).

3.7. Données météorologiques

3.7.1. Analyse globale

Les paramètres de direction et de vitesse de vent sont essentiels dans la compréhension des signalements d'odeurs des riverains.

Ainsi, chaque signalement peut être positionné au regard d'une ou plusieurs sources odorantes afin d'en déterminer sa catégorie :

- espace « sous le vent » : les trois secteurs opposés au secteur d'origine du vent
- espace « hors vent » : le secteur d'origine du vent et les deux quartiers adjacents
- espace « indéterminé » : les deux secteurs intermédiaires



Figure 17 | Définitions des positions « hors vent » et « sous le vent » d'une source odorante

Pour être exposé à une nuisance olfactive provenant d'une source identifiée, **l'observateur doit se situer sous le vent de la source odorante**. De plus, la **stabilité du vent doit être avérée** durant l'heure précédant la perception et la **vitesse du vent doit être supérieure à 1 m/s**. On admet cependant qu'un observateur est potentiellement sous le vent d'une source identifiée :

- lorsque la vitesse du vent est inférieure ou égale à 1 m/s et que l'observateur se situe à proximité de celle-ci
- lorsque les vents sont instables, de sorte qu'il est impossible de se fier à une valeur de direction de vent relevée ponctuellement



Le fonctionnement actuel de l'observatoire des odeurs n'a pas pour vocation de positionner chaque signalement au regard d'une source particulière mais bien de s'intéresser à l'ensemble des sources potentielles du territoire, y compris celles non identifiées. Les directions de vent détaillées ci-après permettront d'apporter des compléments d'information sur les localisations éventuelles de sources odorantes au regard des signalements des riverains.



Le choix de la station météorologique est primordial dans l'analyse des signalements. En effet, c'est grâce à ces données qu'il est possible d'indiquer si un signalement peut être attribué à une source odorante ou non. Néanmoins, il faut rester très précautionneux avec l'attribution « sous le vent » ou non d'un signalement. En effet, les données météorologiques à disposition ne sont pas des données-minute et il est possible que les conditions de vents diffèrent entre le moment du signalement et la donnée de vent la plus proche qui aura été attribuée. Dans tous les cas, des conclusions trop hâtives seraient néfastes à la bonne réalisation de ce type de démarche, d'où l'importance de rester prudent. C'est notamment le cas lorsque des signalements sont déclarés « hors vent » alors que les riverains ont signalé des odeurs se rapportant à une source odorante connue et identifiée. Ce qui se passe sur le terrain, à la minute, est important et il faut toujours dans ce type de démarche valoriser le travail effectué par les riverains. Un

signalement « hors vent » ne veut pas forcément dire que le riverain s'est trompé. La connaissance des données météorologiques seules n'est pas suffisante pour interpréter les signalements d'odeurs (la topographie joue un rôle très important par exemple).

L'analyse des positionnements a été réalisée par rapport à la station Météo France La Rochelle – Ile de Ré, étant donné qu'elle est la plus proche du territoire étudié.



L'analyse des données météorologiques est une phase importante qui nécessite quelques éléments de compréhension. Comme expliqué ci-dessus, lorsque les vitesses de vent sont inférieures ou égales à 1 m/s, les signalements d'odeurs effectués avec ces conditions sont tous considérés sous le vent des sources odorantes. En 2023, 2 % des données de vent de la station de La Rochelle – Ile de Ré sont considérées comme faibles car inférieures ou égales à 1 m/s. Dans ces conditions, les masses d'air se dispersent très peu et aucune direction de vent ne peut clairement être établie. Aussi, il n'est pas possible de conclure sur le fait que les riverains, à ce moment précis, sont ou non sous le vent de sources potentielles d'odeurs. Par défaut, il est donc considéré que le riverain est sous le vent de la source odorante, ce qui est l'hypothèse maximisante.



De même, lorsque les masses d'air sont instables, cela signifie que les directions de vent sont très changeantes et il n'est pas possible d'établir avec certitude une direction au moment précis d'un signalement. Ainsi, les signalements d'odeurs effectués avec ces conditions sont tous considérés sous le vent des sources potentielles d'odeurs. En 2023, 2 % des données de vent sont considérées comme instables sur la station Météo France de La Rochelle – Ile de Ré. Dans ces conditions, les masses d'air sont trop imprévisibles et aucune direction de vent ne peut clairement être établie. Par défaut il est donc considéré que le riverain est sous le vent de la source odorante, ce qui est l'hypothèse maximisante.



Traditionnellement, il est observé une **hausse des signalements en période estivale** notamment lorsque des **conditions anticycloniques marquées associées à de fortes chaleurs** sont présentes. D'une part, les riverains sont généralement plus souvent à l'extérieur et d'autre part, avec **l'effet de la chaleur, les odeurs peuvent être exacerbées** et perçues de manière plus intenses.

La **période hivernale**, et notamment lors de **conditions anticycloniques très stables, peu dispersives et avec des températures très froides**, peut s'avérer elle aussi propice aux signalements d'odeurs. Dans ces conditions spécifiques, **les polluants et a fortiori les odeurs sont piégés au sol**, notamment le matin.

Les roses des vents établies sur la base des données de la station Météo France de La Rochelle – Ile de Ré pour l'année 2023 sont présentées ci-dessous. Les roses des vents détaillées par mois sont indiquées en annexe 2.

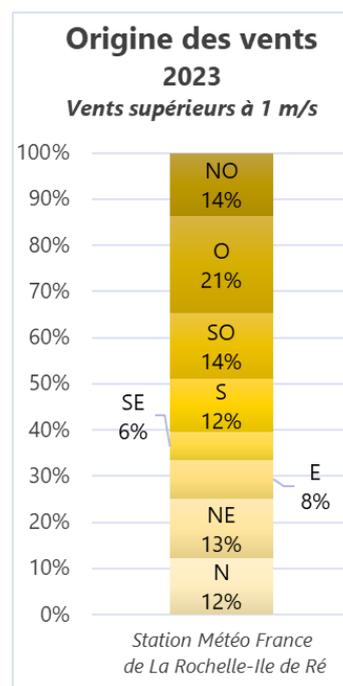
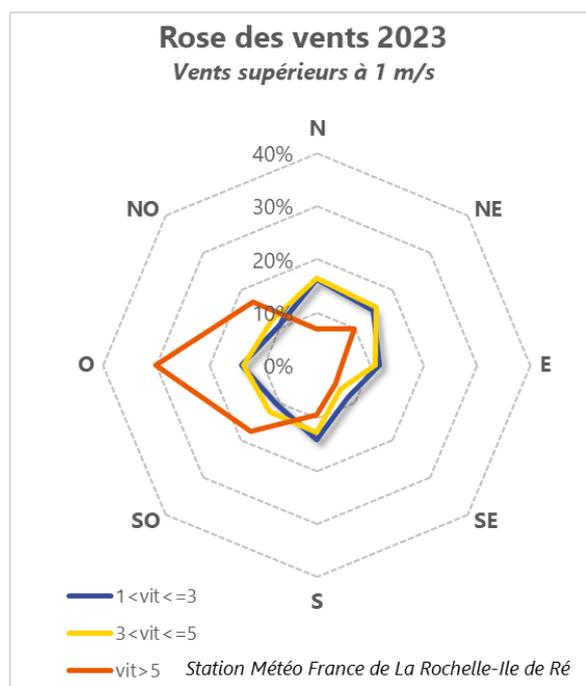


Figure 18 | Roses des vents de la station Météo France La Rochelle – Ile de Ré pour l'année 2023

La rose des vents générale indique que les vents proviennent principalement d'un grand secteur ouest (35 %) et d'un grand secteur nord (26 %). Les vents de plus de 5 m/s représentent 44 % des vents de plus de 1 m/s. Ceux compris entre 3 m/s et 5 m/s représentent 34 % des vents de plus de 1 m/s. Ce sont des vents pour lesquels la dispersion des masses d'air est favorisée.

Le tableau ci-dessous présente les directions de vent observées au moment du signalement du riverain :

Direction du vent	Signalements	
	En nombre	En %
N	107	13 %
NE	96	12 %
E	100	12 %
SE	62	8 %
S	101	12 %
SO	89	11 %
O	106	13 %
NO	121	15 %
Vents faibles	42	5 %
Pas de données	1	0 %
TOTAL	825	100%

Tableau 6 | Nombre de signalements par direction de vent – année 2023

Ce sont 26 % des signalements qui ont été effectués par vents d'un grand secteur nord (29 % en 2022), 26 % par vents d'un grand secteur ouest (26 % en 2022), 22 % par vents d'un grand secteur est (27 % en 2022) et enfin, 21 % par vents d'un grand secteur sud. Cela montre que peu importe la direction générale du vent, des signalements d'odeurs peuvent être effectués par les habitants de l'Agglo de La Rochelle du fait d'une multitude de sources, plus ou moins importantes olfactivement parlant, sur son territoire.

Bien évidemment ces éléments sont exploités au regard des communes et des profils odorants comme présentés ci-après.

3.7.2. Communes et directions de vent

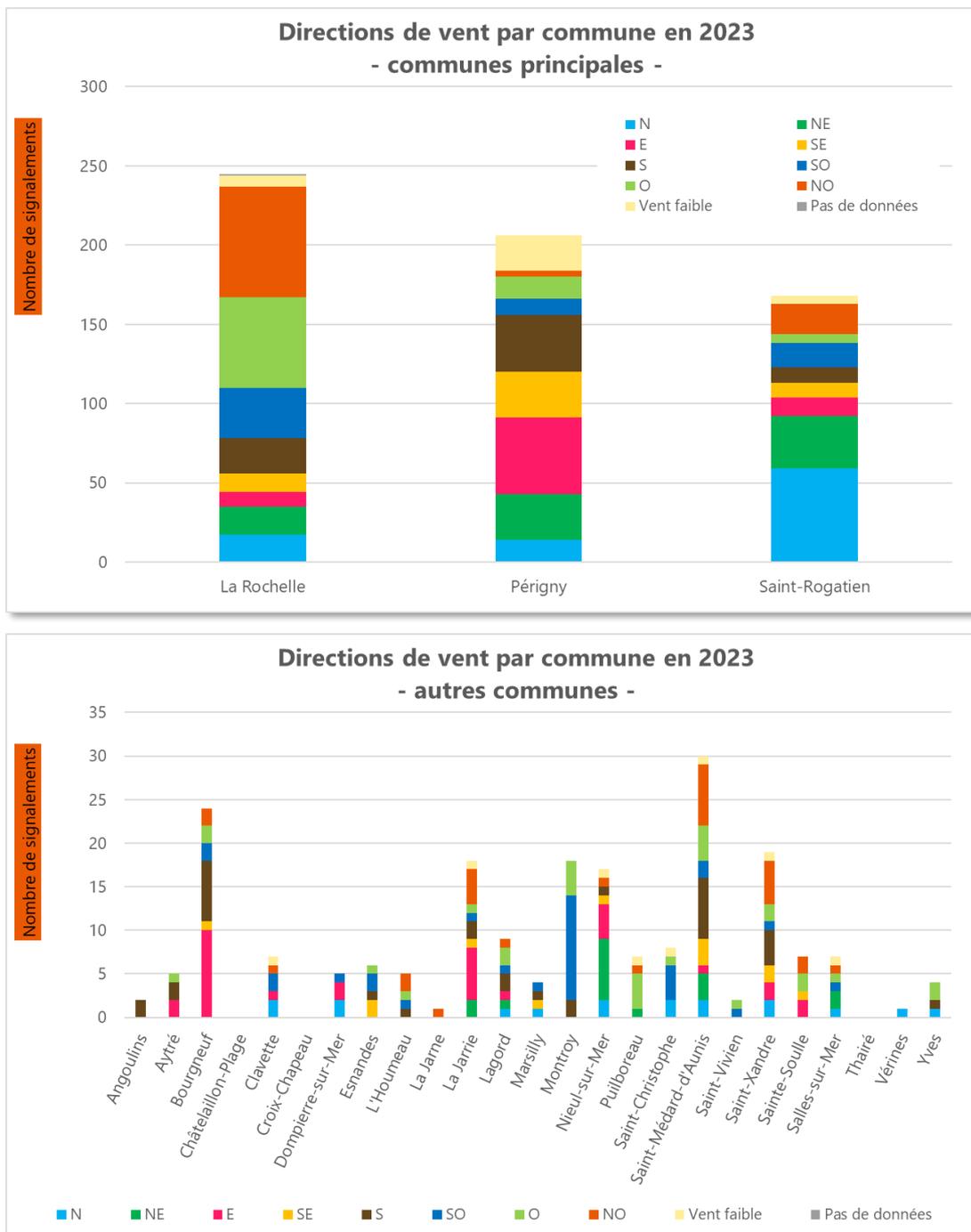


Figure 19 | Directions de vent observées lors des signalements, par commune – année 2023

En fonction des communes et donc des potentielles sources odorantes, les directions de vent observées lors des signalements d'odeurs peuvent être très différentes.

Le tableau ci-dessous indique, pour les communes avec un maximum de signalements d'odeurs, les vents majoritaires (**orange**) lors des signalements ainsi que les potentiels vents secondaires (**saumon**).

Les vents majoritaires correspondent à ceux qui sont principalement observés, et les vents secondaires correspondent à ceux qui sont également observés mais dans une moindre mesure.

Directions de vent principalement observées lors des signalements	La Rochelle	Périgny	Saint-Rogatien	Saint-Médard-d'Aunis	Bourgneuf
N					
NE					
E					
SE					
S					
SO					
O					
NO					
Vents faibles					
Directions de vent principalement observées lors des signalements	Saint-Xandre	Montroy	La Jarrie	Nieul-sur-mer	
N					
NE					
E					
SE					
S					
SO					
O					
NO					
Vents faibles					

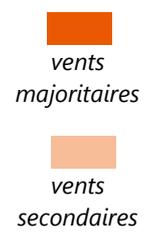


Tableau 7 | Directions de vent observées lors des signalements, par commune – année 2023

Les signalements d'odeurs des autres communes ne sont pas suffisamment nombreux pour en tirer des conclusions probantes.

3.7.3. Profil odorant et directions de vent

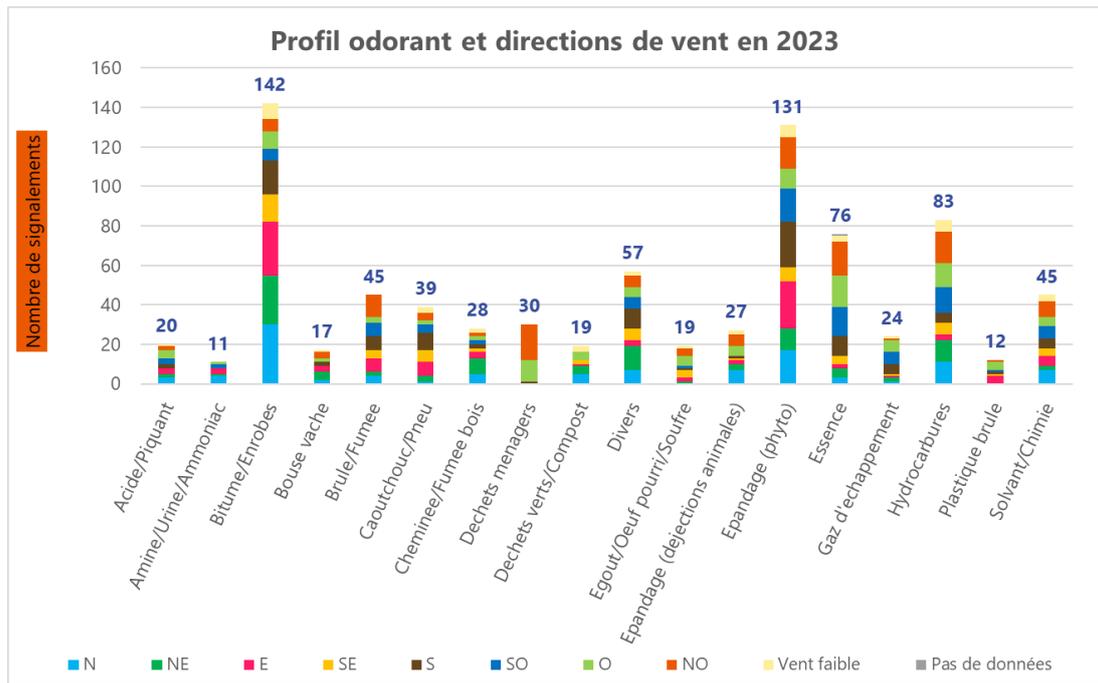


Figure 20 | Directions de vent observées lors des signalements, par évocation – année 2023

Le tableau ci-dessous indique, pour les évocations principales, les vents majoritaires (**orange**) lors des signalements ainsi que les potentiels vents secondaires (**saumon**).

Directions de vent principalement observées lors des signalements	Bitume / enrobés	Epandage (phyto)	Hydrocarbures	Essence	Brûlé / fumée	Solvant / chimie
N	Orange	Saumon				toutes
NE	Orange					
E	Orange	Orange				
SE	Saumon					
S	Saumon	Orange				
SO		Saumon	Orange	Orange		
O			Orange	Orange		
NO		Saumon	Orange	Orange	Orange	
Vents faibles						

Tableau 8 | Directions de vent observées lors des signalements, par évocation – année 2023

Orange vents majoritaires
 Saumon vents secondaires

Les signalements d'odeurs des autres évocations ne sont pas suffisamment nombreux pour en tirer des conclusions probantes.

4. Analyse détaillée des signalements

4.1. Liste des journées les plus odorantes

Pour l'année 2023, il y a eu 258 jours, soit 71 % des journées (76 % en 2022), où au moins un riverain, à un endroit du territoire, a signalé une odeur.



Un jour odorant ne veut pas dire qu'il s'agit d'une journée spécifique où les odeurs ont été particulièrement nombreuses, intenses, etc. Il s'agit d'un jour où, au moins un riverain, en un point du domaine d'étude, a déclaré une odeur quelle qu'elle soit. Les journées les plus odorantes sont présentées en annexe 1.

Toutes les journées pour lesquelles 8 signalements ou plus ont été recensés font l'objet d'un détail des signalements en annexe 1.

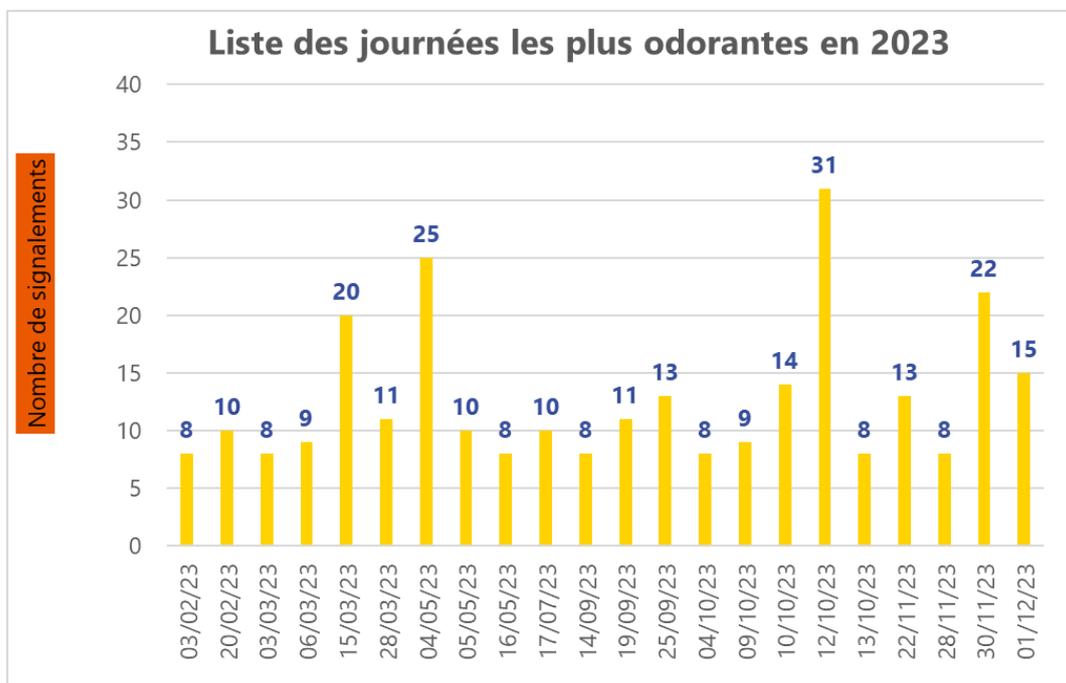


Figure 21 | Liste des journées les plus odorantes – année 2023

Pour l'année 2023, ce sont 22 journées pour lesquelles au moins 8 signalements ont été effectués. À noter que la majorité de ces journées a un nombre de signalements qui oscille entre 8 et 11. Seules 8 journées sont concernées par un nombre plus important de signalements, allant de 13 à 31. Ces journées sont détaillées dans l'annexe 1.

Les mois de mars, mai et octobre ont fait l'objet de signalements plus denses que les autres mois. La partie 3.2 indique en effet que ces 3 mois sont ceux ayant enregistré une majorité de signalements d'odeurs. Ils feront l'objet d'une analyse spécifique dans la partie 4.2.

4.2. Détail des mois les plus odorants

4.2.1. Mois de mars

Le mois de mars 2023 a fait l'objet de 89 signalements d'odeurs soit 11 % des signalements totaux. 65 d'entre eux ont été réalisés anonymement. Pour les 24 signalements restants, ils ont été effectués par 17 utilisateurs différents soit moins de 2 signalements par utilisateur sur ce mois.

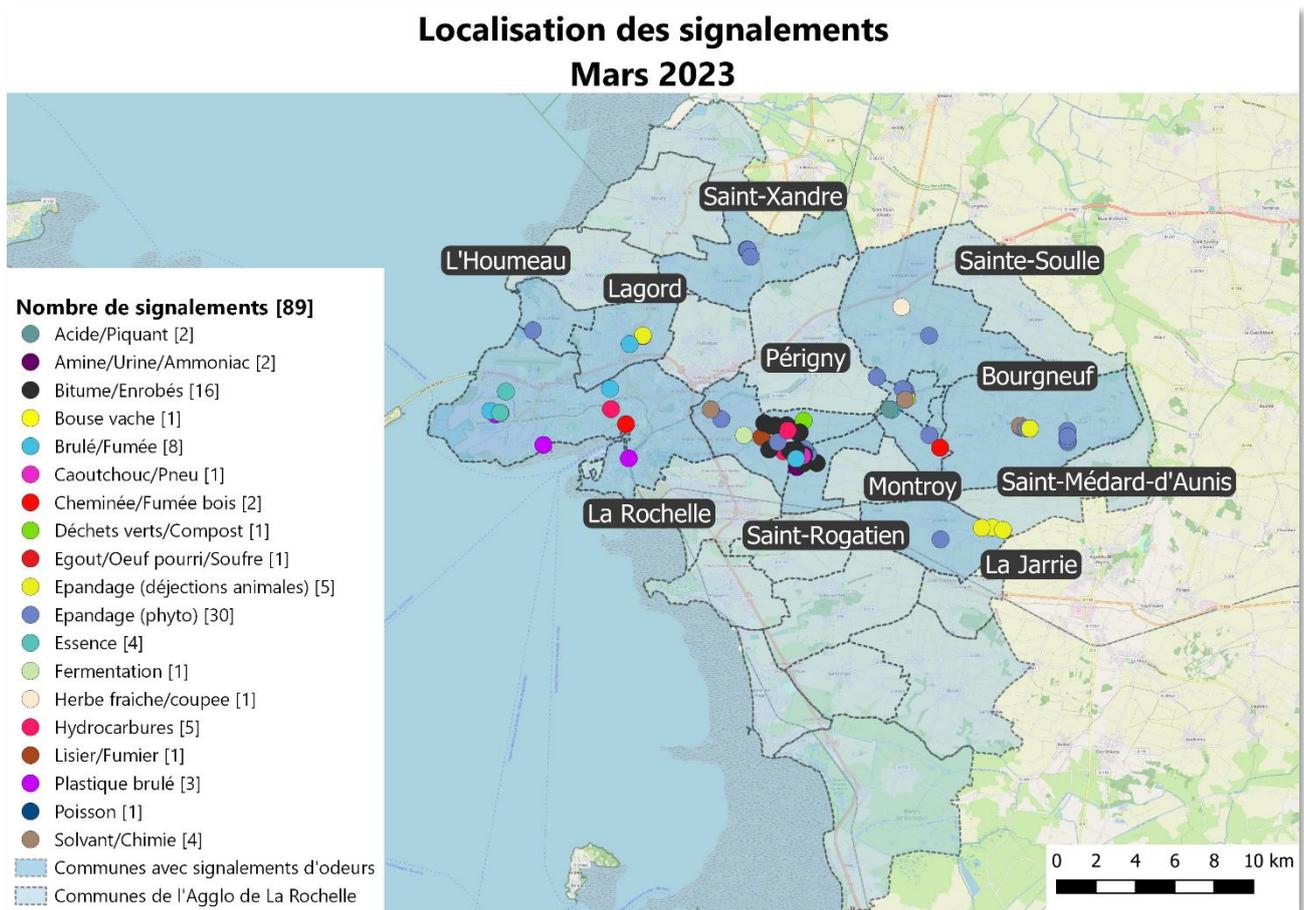


Figure 22 | Carte des signalements du mois de mars 2023

Analyse spatio-temporelle

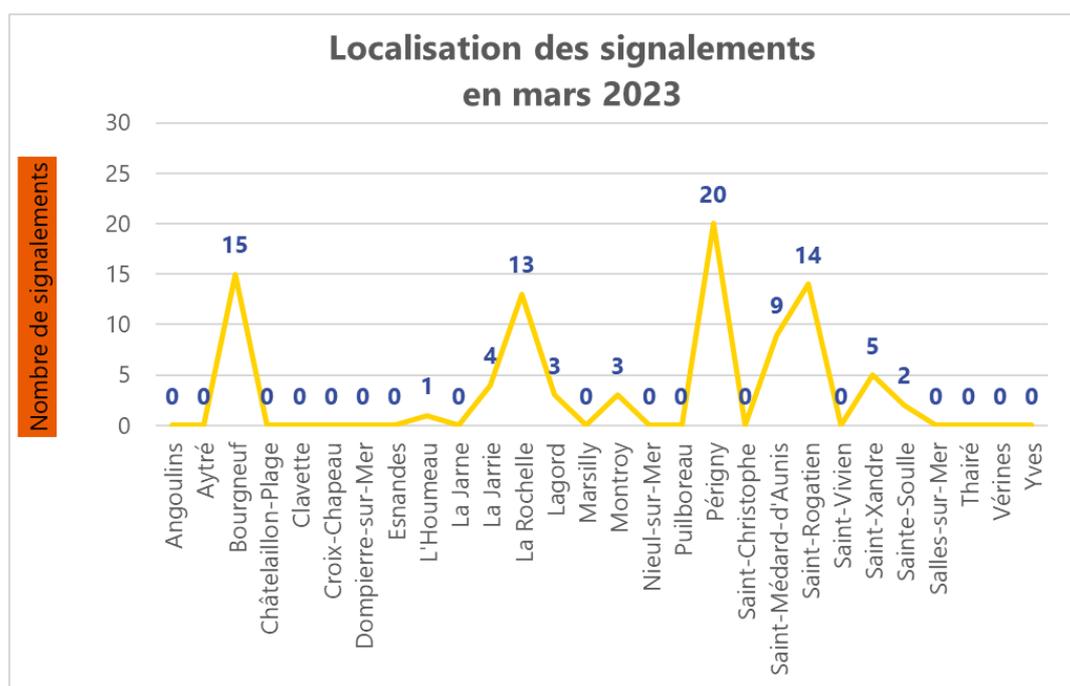


Figure 23 | Localisation des signalements en mars 2023

Les communes sur lesquelles des signalements d'odeurs ont principalement été effectués en mars 2023 sont Périgny (22 %), Bourgneuf (17 %), Saint-Rogatien (16 %), La Rochelle (15 %) et Saint-Médard-d'Aunis (10 %). Dans une plus faible proportion, 6 autres communes ont également fait l'objet de signalements.

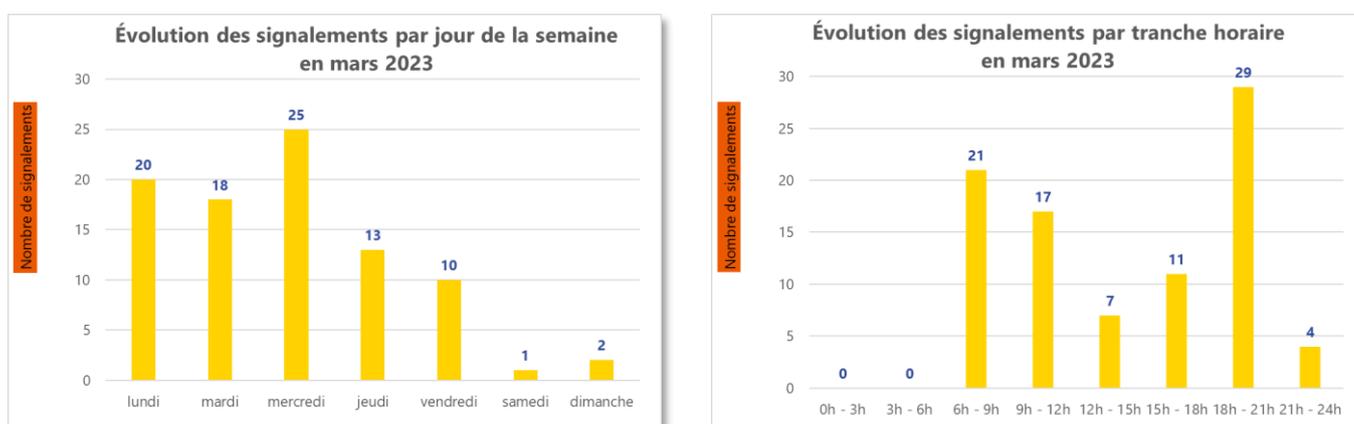


Figure 24 | Évolution des signalements par jour de la semaine et par tranche horaire des signalements en mars 2023

En mars 2023, les odeurs sont principalement perçues en début de semaine (lundi à mercredi) et sont nettement moindres le week-end. La répartition par tranche horaire montre une nette domination des odeurs de 18h à 21h et de 6h à 9h voire jusqu'à 12h.

Analyse du profil odorant

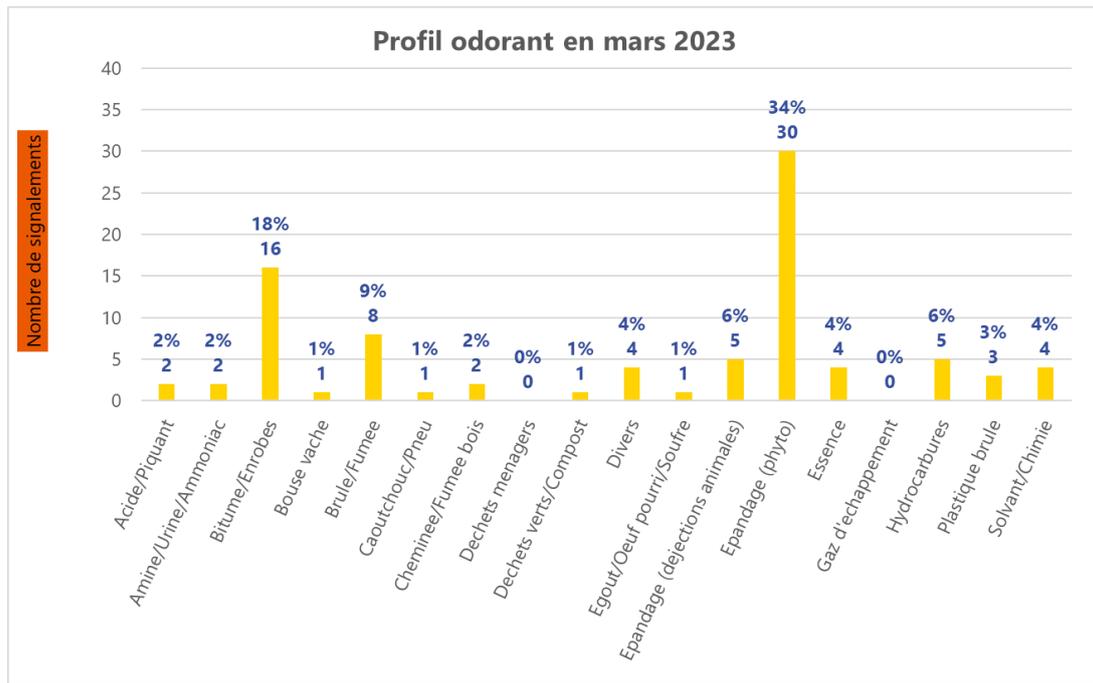


Figure 25 | Profil odorant en mars 2023

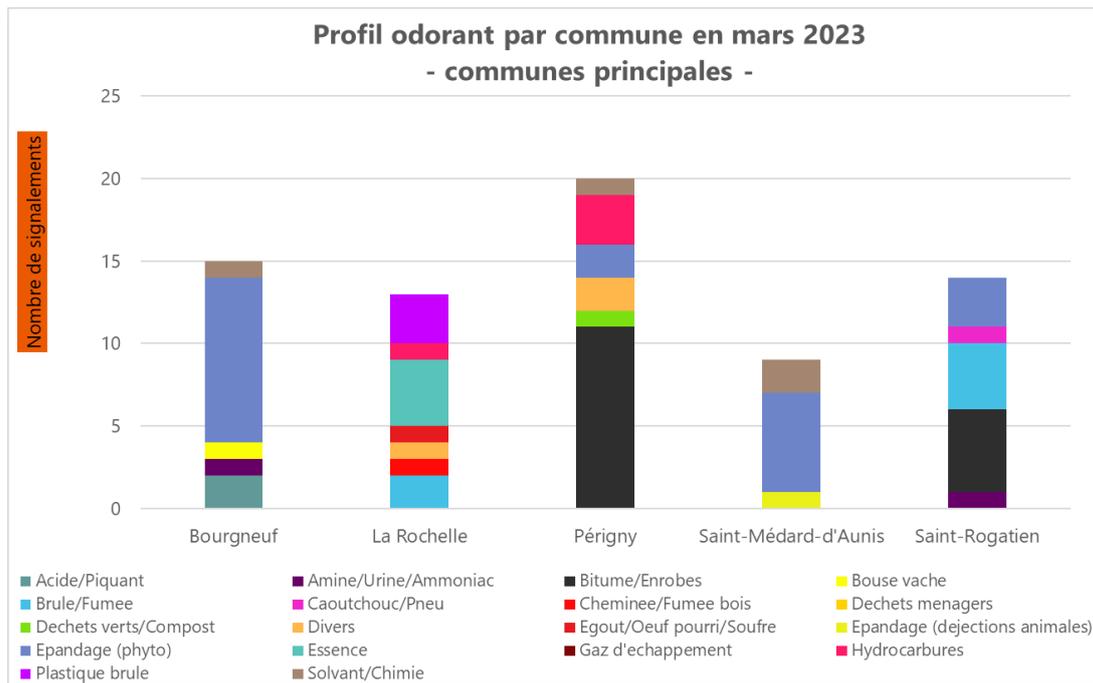


Figure 26 | Profil odorant par commune en mars 2023

En croisant les évocations et les communes, les informations suivantes sont mises en lumière :

- la commune de Périgny est principalement impactée par des odeurs de « bitume / enrobés » et dans une moindre mesure d' « hydrocarbures » et d' « épandage (phyto) » qui pourraient être en lien avec les activités de la centrale d'enrobés présente sur cette commune et les activités agricoles de la plaine d'Aunis
- la commune de Bourgneuf est principalement impactée par des odeurs d' « épandage (phyto) » qui pourraient être en lien avec les activités agricoles de la plaine d'Aunis

- la commune de Saint-Rogatien est principalement impactée par les odeurs de « bitume / enrobés », de « brûlé / fumée » et d' « épandage (phyto) » qui pourraient être en lien avec les activités de la centrale d'enrobés présente sur la commune de Périgny et les activités agricoles de la plaine d'Aunis
- la commune de Saint-Médard-d'Aunis est principalement impactée par des odeurs d' « épandage (phyto) » qui pourraient être en lien avec les activités agricoles de la plaine d'Aunis

Analyse au regard des données météorologiques

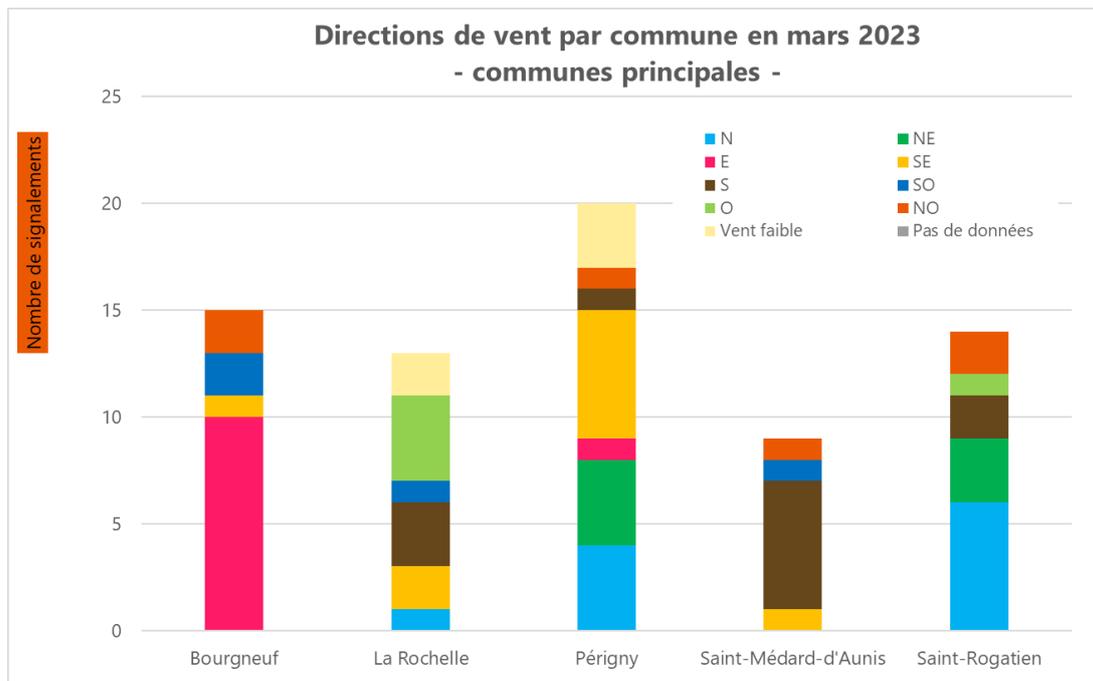


Figure 27 | Directions de vent observées lors des signalements, par commune en mars 2023

Les données de vents donnent une indication essentielle sur la ou les potentielles sources à l'origine des odeurs perçues par les riverains.

Directions de vent principalement observées lors des signalements	Périgny	Bourgneuf	Saint-Rogatien	La Rochelle	Saint-Médard-d'Aunis
N					
NE					
E					
SE					
S					
SO					
O					
NO					
Vents faibles					

Tableau 9 | Directions de vent observées lors des signalements, par commune en mars 2023

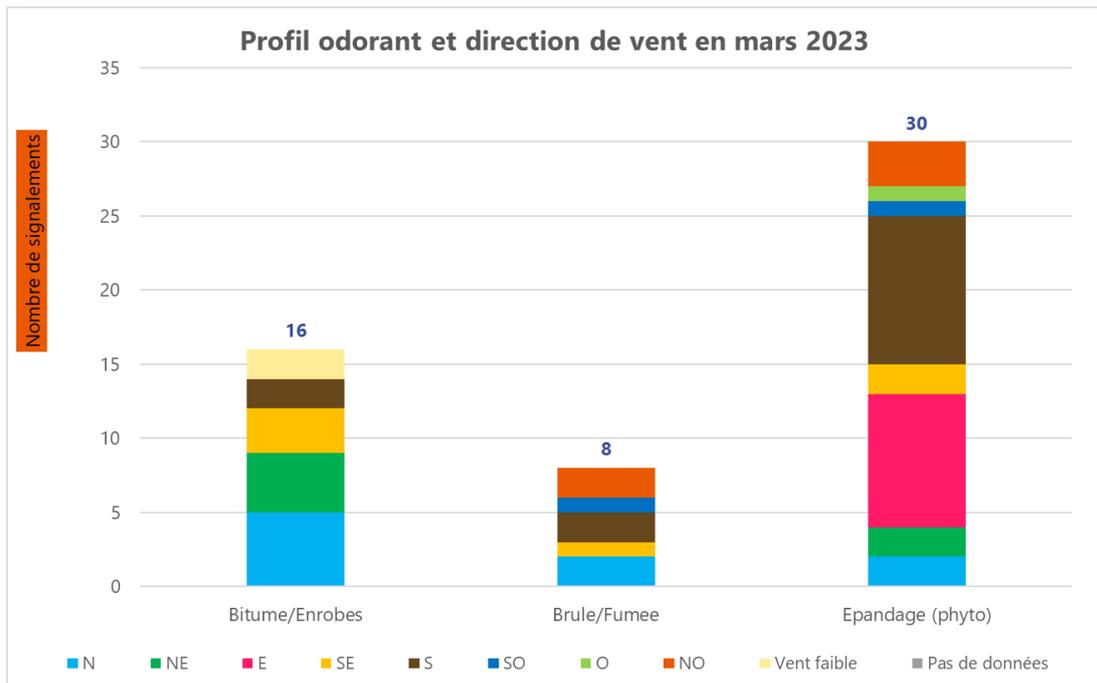


Figure 28 | Directions de vent observées lors des signalements, par évocation en mars 2023

Sur le graphique ci-dessus, seules les évocations principales du mois concerné sont illustrées.

Directions de vent principalement observées lors des signalements	Bitume / enrobés	Brûlé / fumée*	Épandage (phyto)
N	5	0	0
NE	4	0	0
E	0	0	9
SE	3	0	0
S	2	0	10
SO	0	1	0
O	0	0	0
NO	0	2	0
Vents faibles	2	0	0

Tableau 10 | Directions de vent observées lors des signalements, par évocation en mars 2023

* L'évocation « brûlé / fumée » n'a pas de direction privilégiée et est davantage le reflet d'odeurs urbaines assimilées à l'utilisation de chauffage au bois.

4.2.2. Mois de mai

Le mois de mai 2023 a fait l'objet de 111 signalements d'odeurs soit 13 % des signalements totaux. 58 d'entre eux ont été réalisés anonymement. Pour les 53 signalements restants, ils ont été effectués par 34 utilisateurs différents soit moins de 2 signalements par utilisateur sur ce mois.

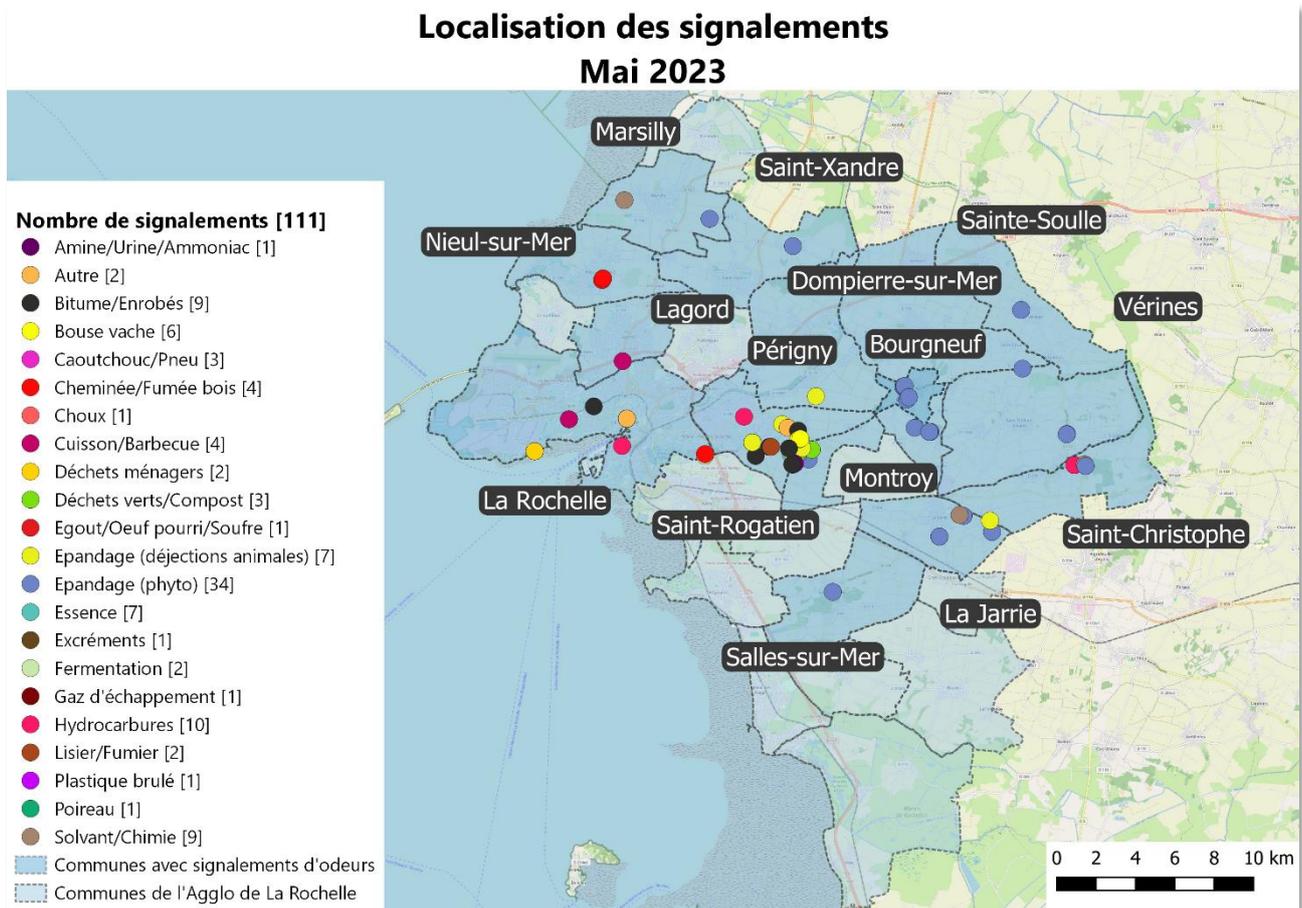


Figure 29 | Carte des signalements du mois de mai 2023

Analyse spatio-temporelle

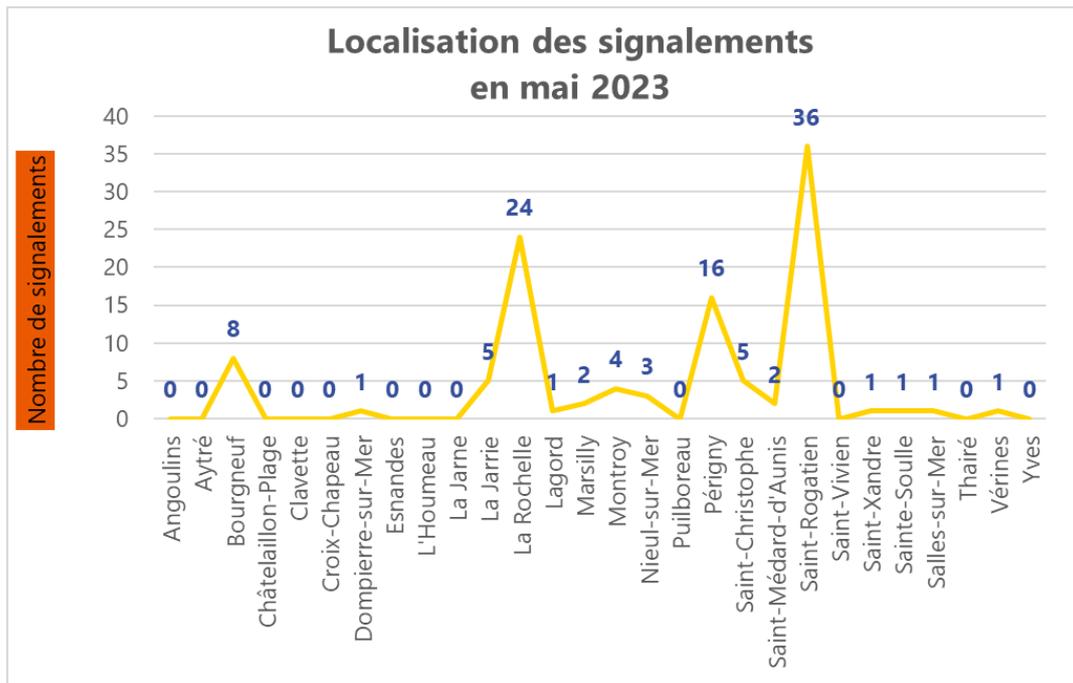


Figure 30 | Localisation des signalements en mai 2023

Les communes sur lesquelles des signalements d'odeurs ont principalement été effectués en mai 2023 sont Saint-Rogatien (32 %), La Rochelle (22 %), Périgny (14 %) et Bourgneuf (7 %). Dans une plus faible proportion, 13 autres communes ont également fait l'objet de signalements.

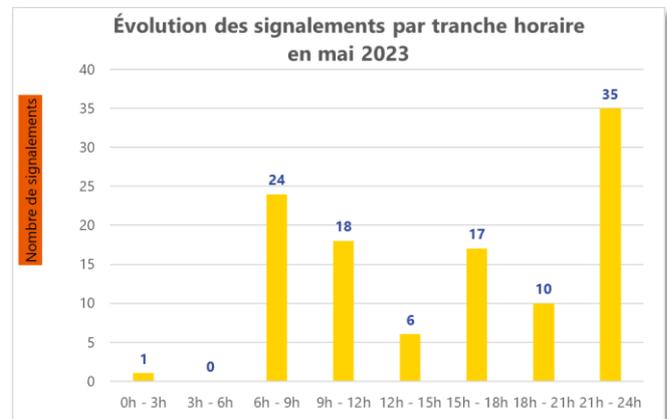
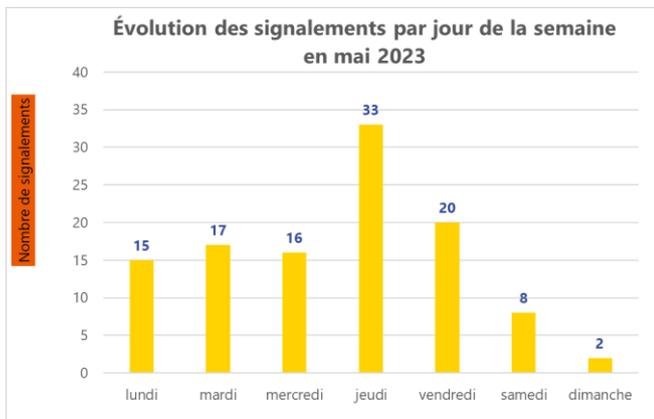


Figure 31 | Évolution des signalements par jour de la semaine et par tranche horaire des signalements en mai 2023

En mai 2023, les odeurs sont perçues de manière relativement hétérogène en semaine. Les week-end semblent moins propices aux signalements d'odeurs au contraire des jeudis. La répartition par tranche horaire montre une nette domination des odeurs de 21h à minuit mais également sur la période 6h-12h.

Analyse du profil odorant

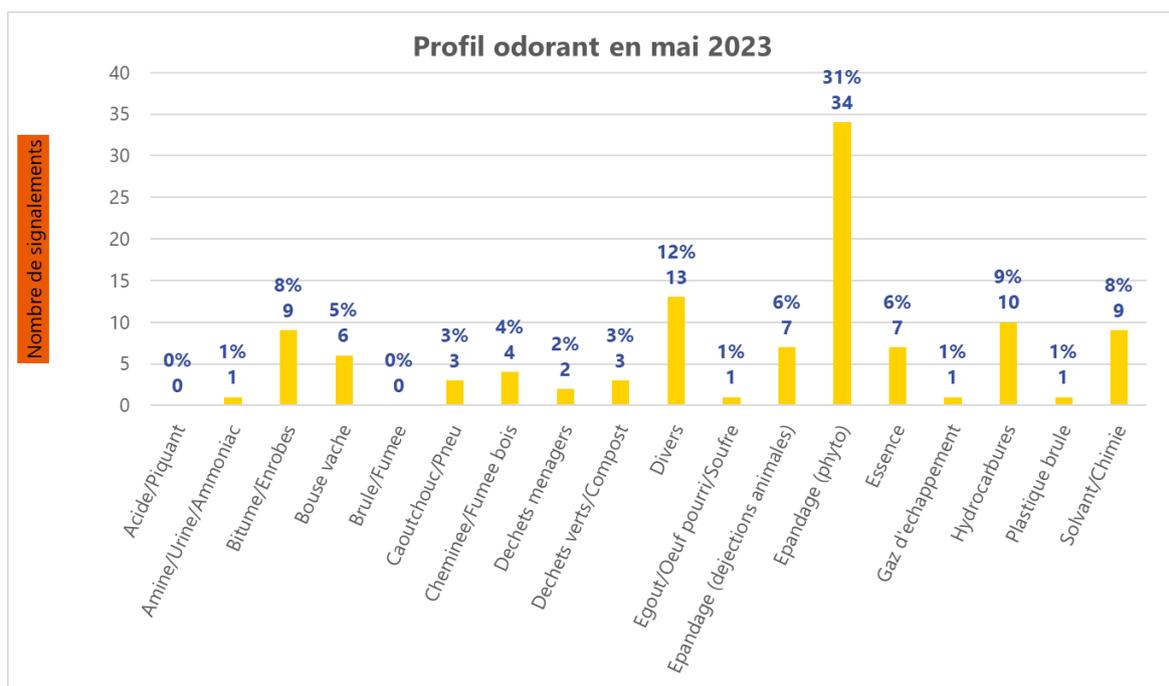


Figure 32 | Profil odorant en mai 2023

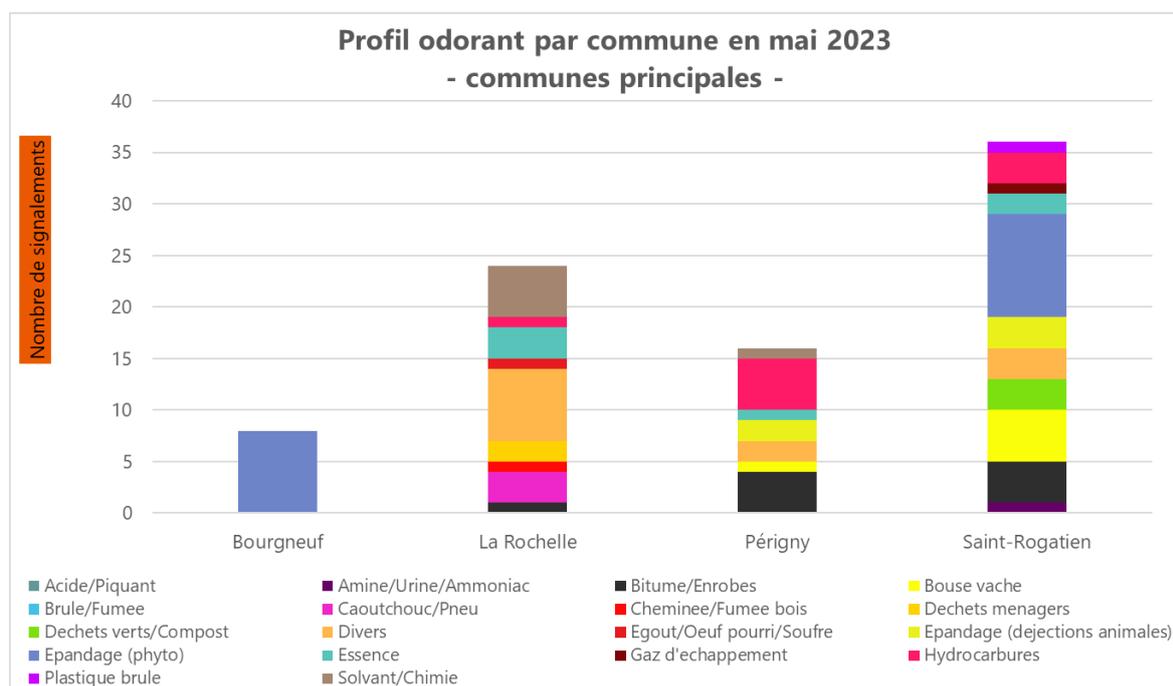


Figure 33 | Profil odorant par commune en mai 2023

En croisant les évocations et les communes, les informations suivantes sont mises en lumière :

- la commune de Saint-Rogatien est impactée par des odeurs de type « activités agricoles » (épanchages - phyto et déjections animales et bouse de vache), en lien avec la proximité de la plaine d'Aunis mais également par les évocations « bitume / enrobés » et « hydrocarbures » qui pourraient être en lien avec les activités de la centrale d'enrobés située sur la commune de Périgny. Enfin, l'évocation « déchets verts / compost » pourrait être en lien avec les activités de la plateforme de compostage située également sur Périgny

- la commune de La Rochelle est impactée par une multiplicité d'odeurs étant donné la liste des évocations citées en complément de celles regroupées dans la catégorie « divers » qui représente la majorité des évocations. Néanmoins, il faut noter que, hormis cette catégorie « divers », les odeurs principalement perçues sont assimilées aux évocations « solvant / chimie », « caoutchouc / pneu » et « essence ». Les deux premières pourraient être en lien avec les activités de la ZI Chef de Baie et la dernière à certaines activités sur le quartier La Pallice
- la commune de Périgny est principalement impactée par des odeurs de « bitume / enrobés » et d'« hydrocarbures » qui pourraient être en lien avec les activités de la centrale d'enrobés située sur la commune de Périgny
- la commune de Bourgneuf est uniquement impactée par des odeurs d'« épandage (phyto) » en lien avec les activités agricoles de la plaine d'Aunis

Analyse au regard des données météorologiques

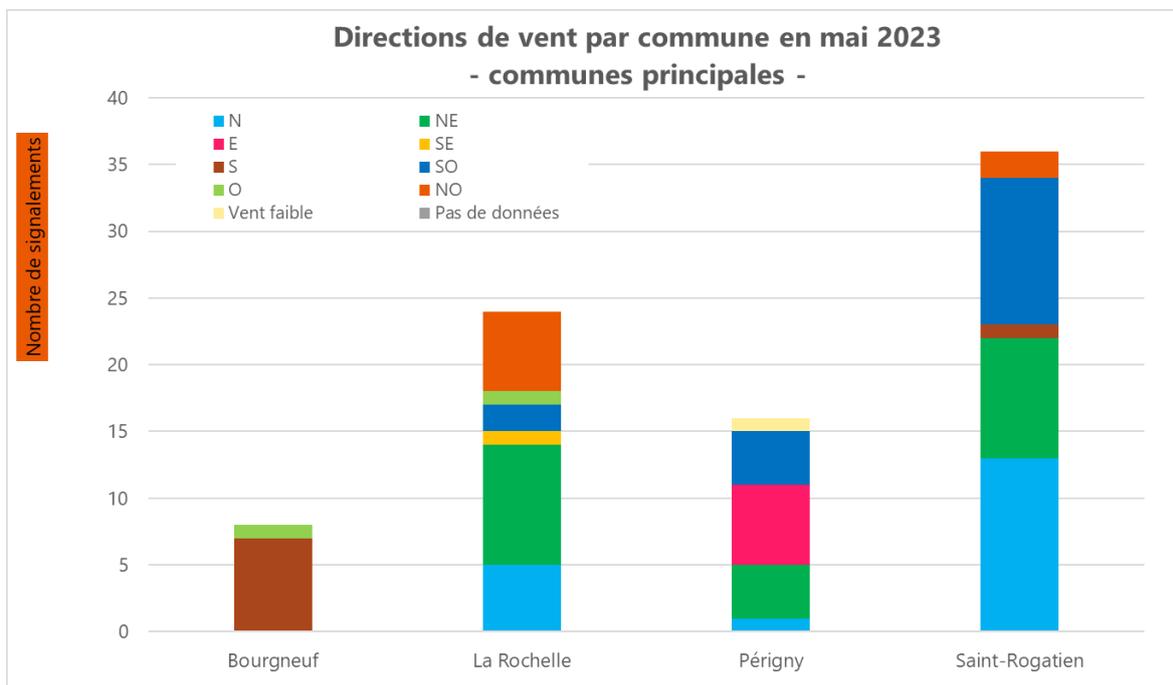


Figure 34 | Directions de vent observées lors des signalements, par commune en mai 2023

Les données de vents donnent une indication essentielle sur la ou les potentielles sources à l'origine des odeurs perçues par les riverains.

Directions de vent principalement observées lors des signalements	Saint-Rogatien	La Rochelle	Périgny	Bourgneuf
N				
NE				
E				
SE				
S				
SO				
O				
NO				
Vents faibles				

Tableau 11 | Directions de vent observées lors des signalements, par commune en mai 2023

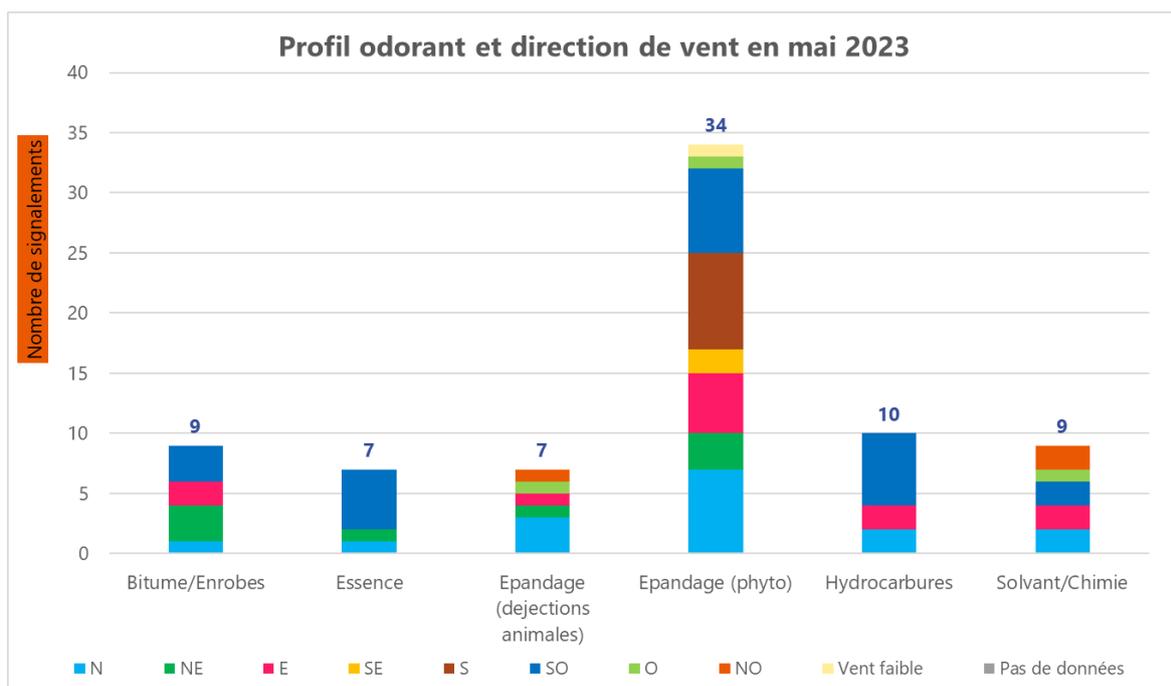


Figure 35 | Directions de vent observées lors des signalements, par évocation en mai 2023

Sur le graphique ci-dessus, seules les évocations principales du mois concerné sont illustrées.

Directions de vent principalement observées lors des signalements	Epandage (phyto)	Hydrocarbures	Bitume / enrobés	Solvant / chimie*	Essence	Epandage (déjec. animales)
N	Orange					Orange
NE			Orange			
E						
SE						
S	Orange					
SO	Orange	Orange	Orange		Orange	
O						
NO						
Vents faibles						

Tableau 12 | Directions de vent observées lors des signalements, par évocation en mai 2023

* L'évocation « solvant / chimie » n'a pas de direction privilégiée.

4.2.3. Mois d'octobre

Le mois d'octobre 2023 a fait l'objet de 94 signalements d'odeurs soit 11 % des signalements totaux. 58 d'entre eux ont été réalisés anonymement. Pour les 36 signalements restants, ils ont été effectués par 31 utilisateurs différents soit un peu moins de 2 signalements par utilisateur sur ce mois.

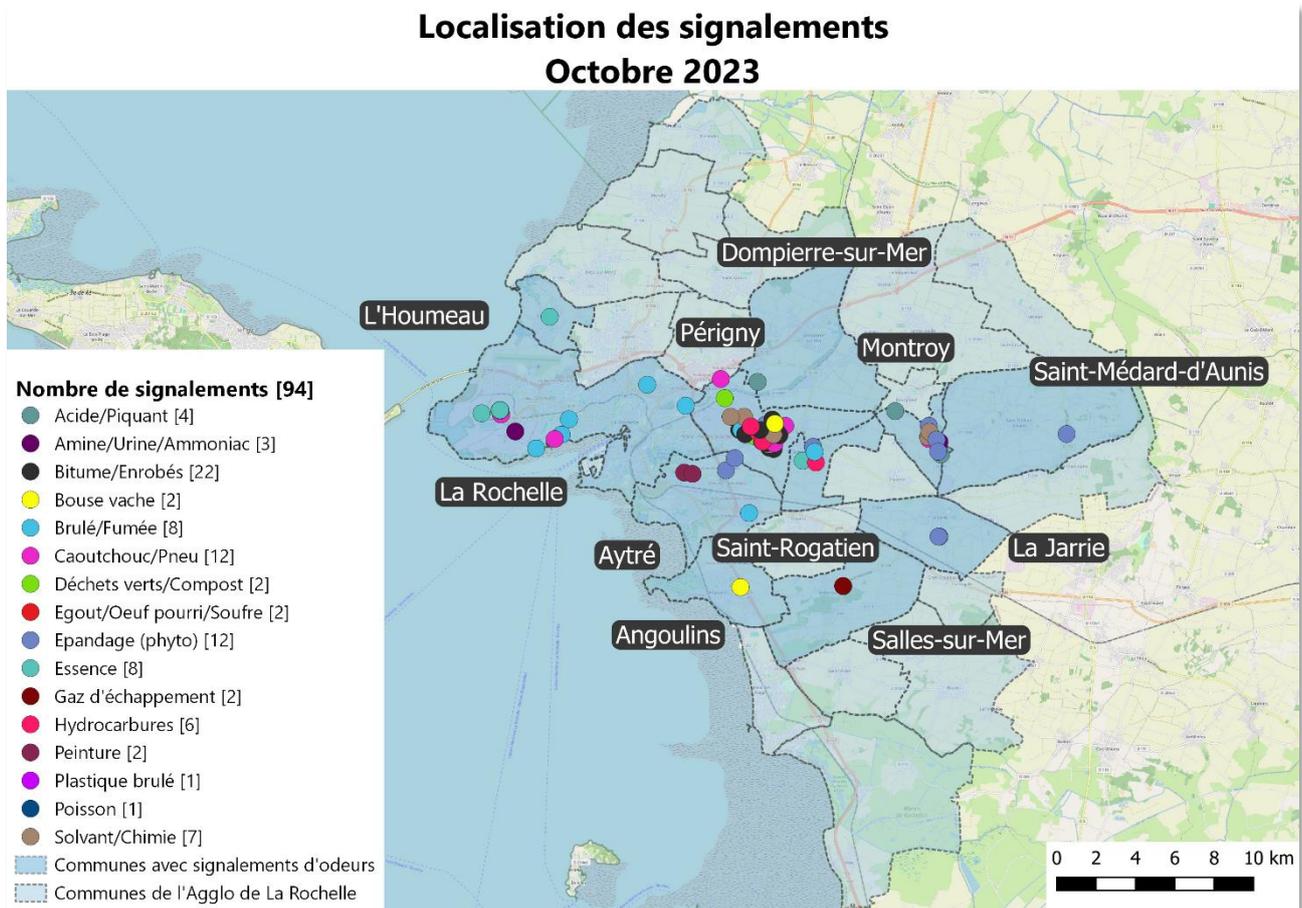


Figure 36 | Carte des signalements du mois d'octobre 2023

Analyse spatio-temporelle

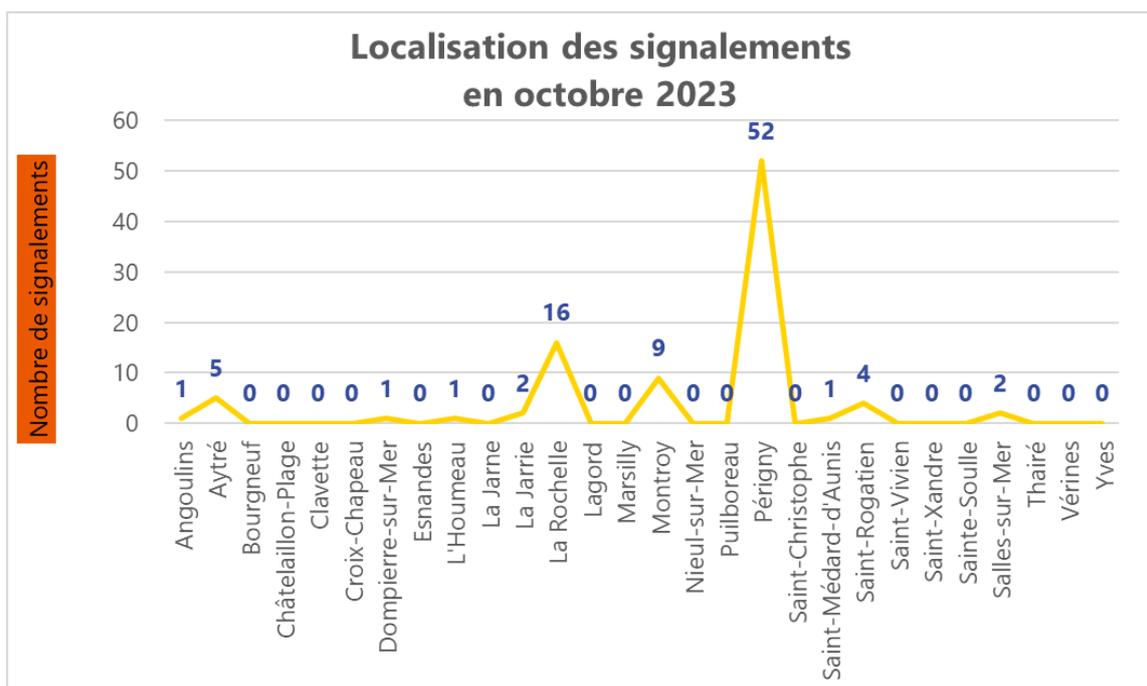


Figure 37 | Localisation des signalements en octobre 2023

Les communes sur lesquelles des signalements d'odeurs ont principalement été effectués en octobre 2023 sont Périgny (55 %), La Rochelle (17 %) et Montroy (10 %). Dans une plus faible proportion, 8 autres communes ont également fait l'objet de signalements.

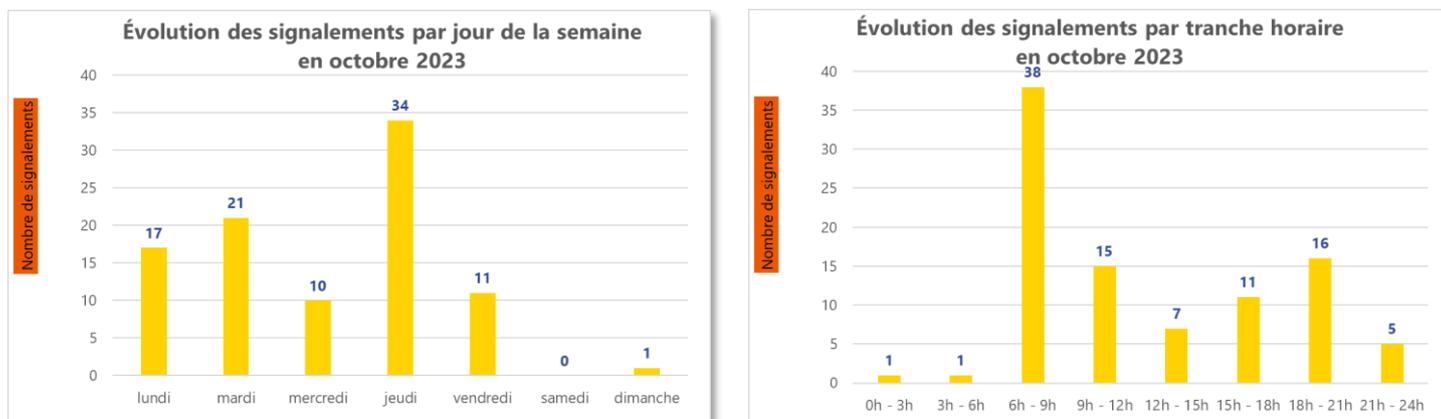


Figure 38 | Évolution des signalements par jour de la semaine et par tranche horaire des signalements en octobre 2023

En octobre 2023, les odeurs ont principalement été effectuées en semaine, et notamment les jeudis. Les week-end n'ont pas été impactés par les signalements des odeurs. La répartition par tranche horaire montre une nette domination des odeurs de 6h à 9h.

Analyse du profil odorant

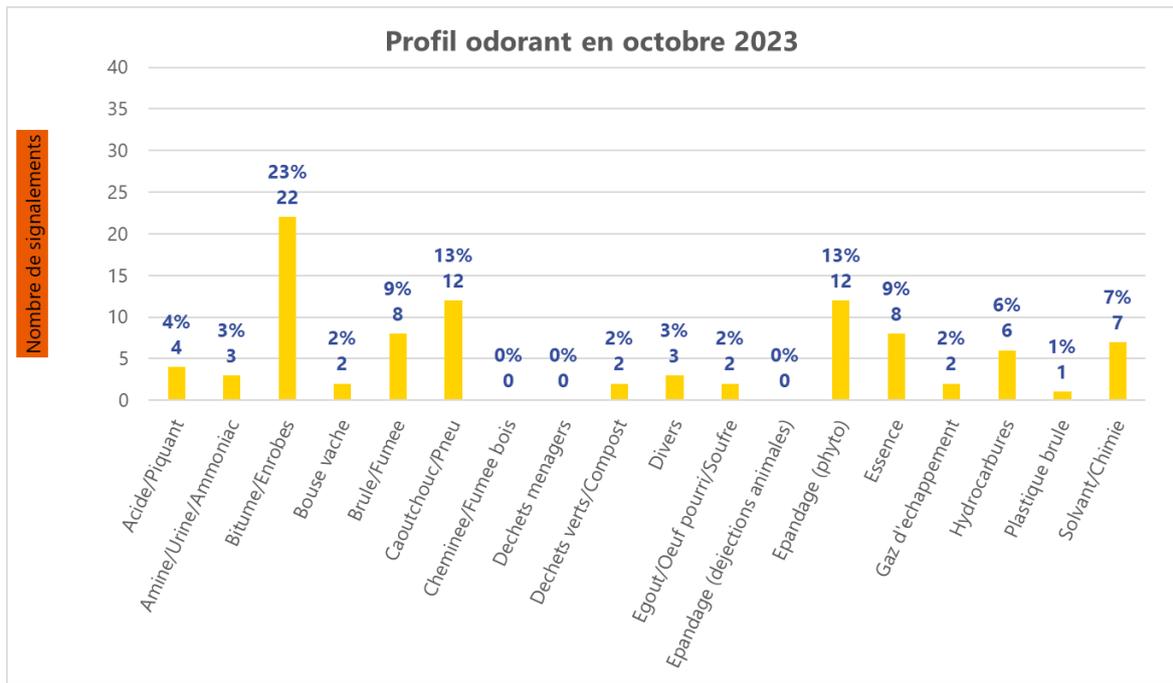


Figure 39 | Profil odorant en octobre 2023

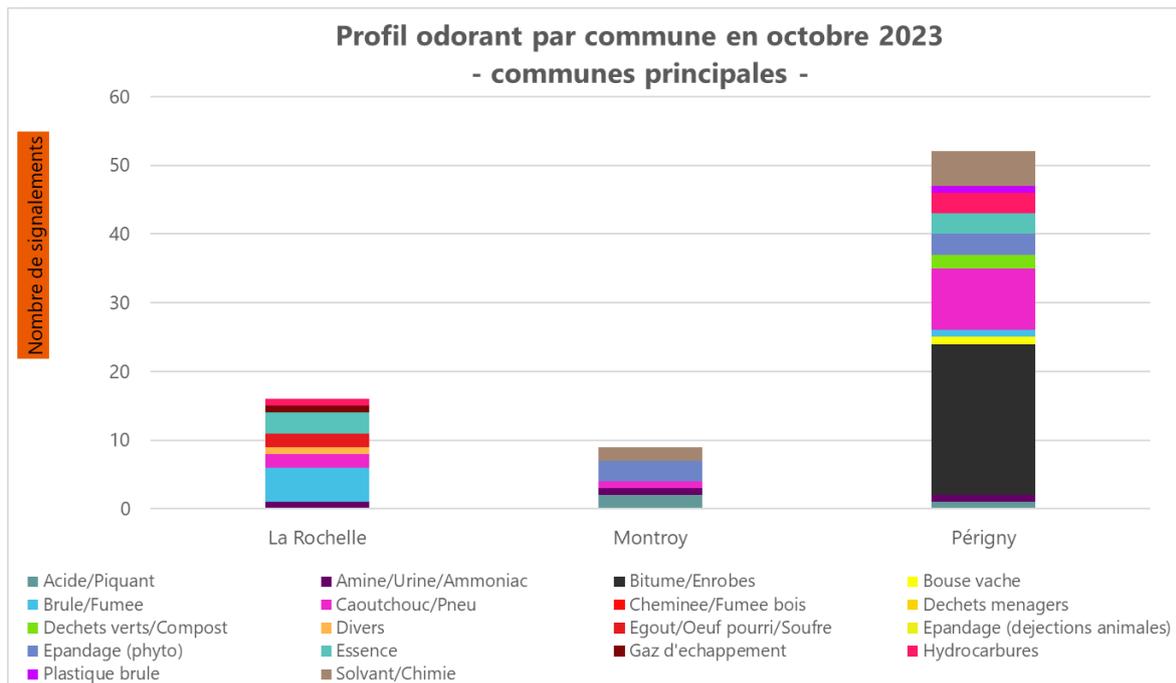


Figure 40 | Profil odorant par commune en octobre 2023

En croisant les évocations et les communes, les informations suivantes sont mises en lumière :

- la commune de Périgny est impactée par des odeurs de « bitume / enrobés » qui pourraient être en lien avec les activités de la centrale d'enrobés située sur la même commune. Elle est également impactée par des odeurs de « caoutchouc / pneu » qui peuvent, outre la centrale d'enrobés, s'apparenter à des odeurs de type urbaines
- la commune de La Rochelle est impactée par des odeurs de « brûlé / fumée » qui peuvent être en lien avec l'utilisation de chauffage au bois dans les logements résidentiels. Elle est également

impactée par des odeurs d'essence qui pourraient être en lien avec des activités sur le quartier La Pallice

- la commune de Montroy est principalement impactée par des odeurs d' « épandage (phyto) » en lien avec les activités agricoles de la plaine d'Aunis

Analyse au regard des données météorologiques

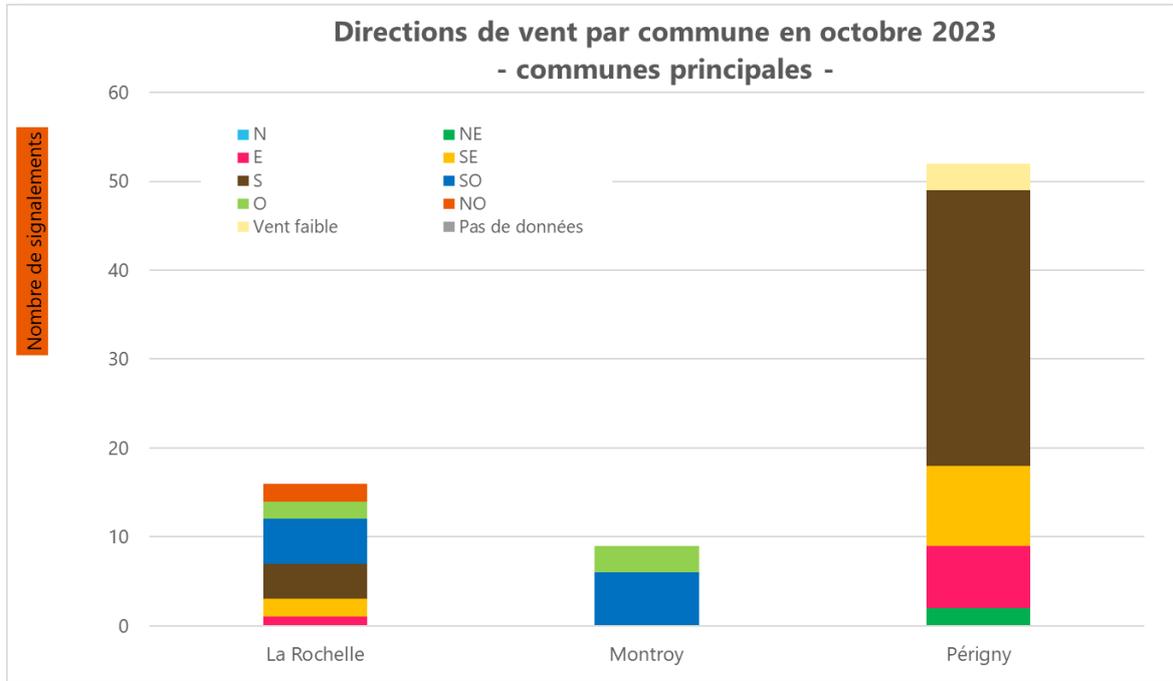


Figure 41 | Directions de vent observées lors des signalements, par commune en octobre 2023

Les données de vents donnent une indication essentielle sur la ou les potentielles sources à l'origine des odeurs perçues par les riverains.

Directions de vent principalement observées lors des signalements	Périgny	La Rochelle	Montroy
N			
NE			
E			
SE			
S			
SO			
O			
NO			
Vents faibles			

Tableau 13 | Directions de vent observées lors des signalements, par commune en octobre 2023

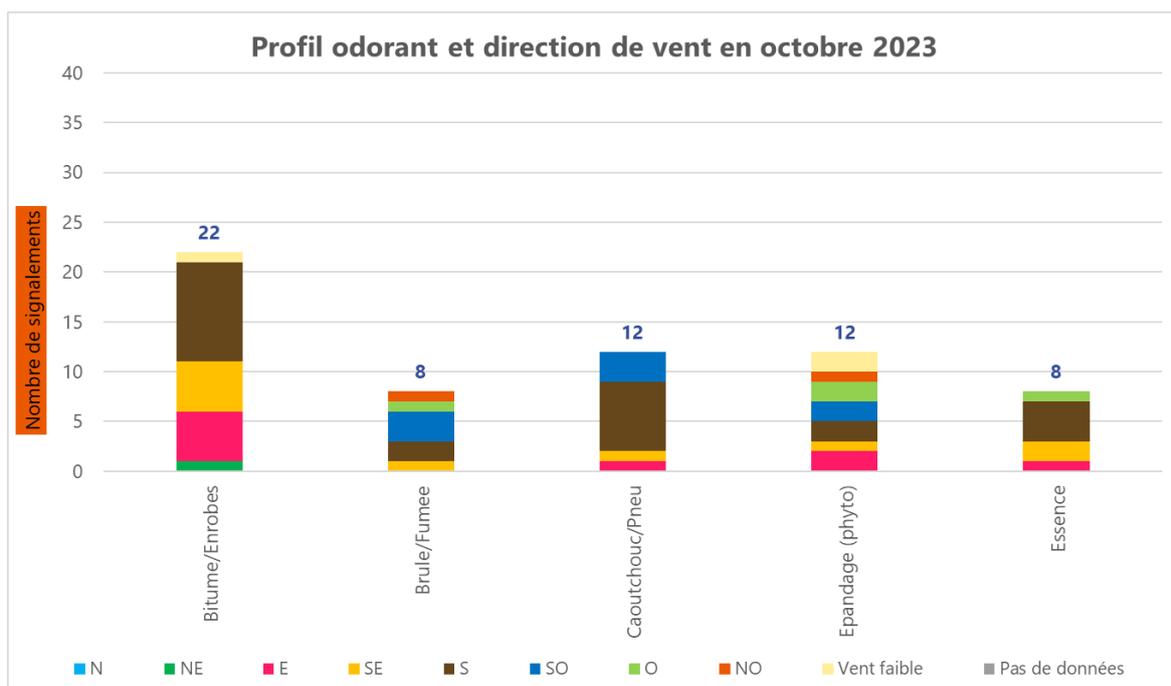


Figure 42 | Directions de vent observées lors des signalements, par évocation en octobre 2023

Sur le graphique ci-dessus, seules les évocations principales du mois concerné sont illustrées.

Directions de vent principalement observées lors des signalements	Bitume / enrobés	Caoutchouc / pneu	Epandage (phyto)*	Brûlé / fumée	Essence
N					
NE					
E	■				
SE	■				
S	■	■			■
SO		■		■	
O					
NO					
Vents faibles					

Tableau 14 | Directions de vent observées lors des signalements, par évocation en octobre 2023

* L'évocation « épandage (phyto) » n'a pas de direction privilégiée.

5. Signalements multiples

Lors de nuisances olfactives intenses et inhabituelles, les riverains peuvent être amenés à faire de multiples signalements en un temps très court et sur un territoire restreint. Ce type d'évènement se retrouve au travers des journées les plus odorantes (cf. partie 4.1 et annexe 1) où il est constaté des périodes où plusieurs riverains ont pu être importunés au même moment par des nuisances olfactives.

L'analyse des signalements multiples permet également de mettre en lumière des zones où de potentielles sources odorantes, connues ou non, sont à l'origine d'une gêne olfactive pour les riverains.

Dans sa démarche exploratoire, l'Agglo de La Rochelle a souhaité que l'ensemble des 28 communes la composant bénéficie de cette surveillance des odeurs. Ceci afin de détecter des zones de tensions olfactives autres que celles déjà identifiées par ses soins.

Pour l'année 2023, les principales zones à enjeux relatives aux signalements d'odeurs sont les suivantes :

- Saint-Rogatien / Périgny
- La Rochelle : ZI de Chef de Baie et La Pallice
- les communes à l'Est de l'Agglo de La Rochelle bordées par des terres agricoles : comme la carte des évocations par commune le montre (cf. Figure 12), de nombreuses évocations relatives aux activités agricoles sont recensées (épandages – déjections animales et phyto, bouse de vache, lisier / fumier)

Ces 4 enjeux sont déjà identifiés par l'Agglo de La Rochelle. Ils font l'objet d'une analyse détaillée présentée ci-après. D'autres enjeux apparaissent également et concernent, plus ponctuellement sur certaines communes, en période hivernale notamment, les odeurs de « cheminée / fumée de bois ». Ils constituent une gêne olfactive pour les riverains.

5.1. Saint-Rogatien / Périgny

5.1.1. Situation

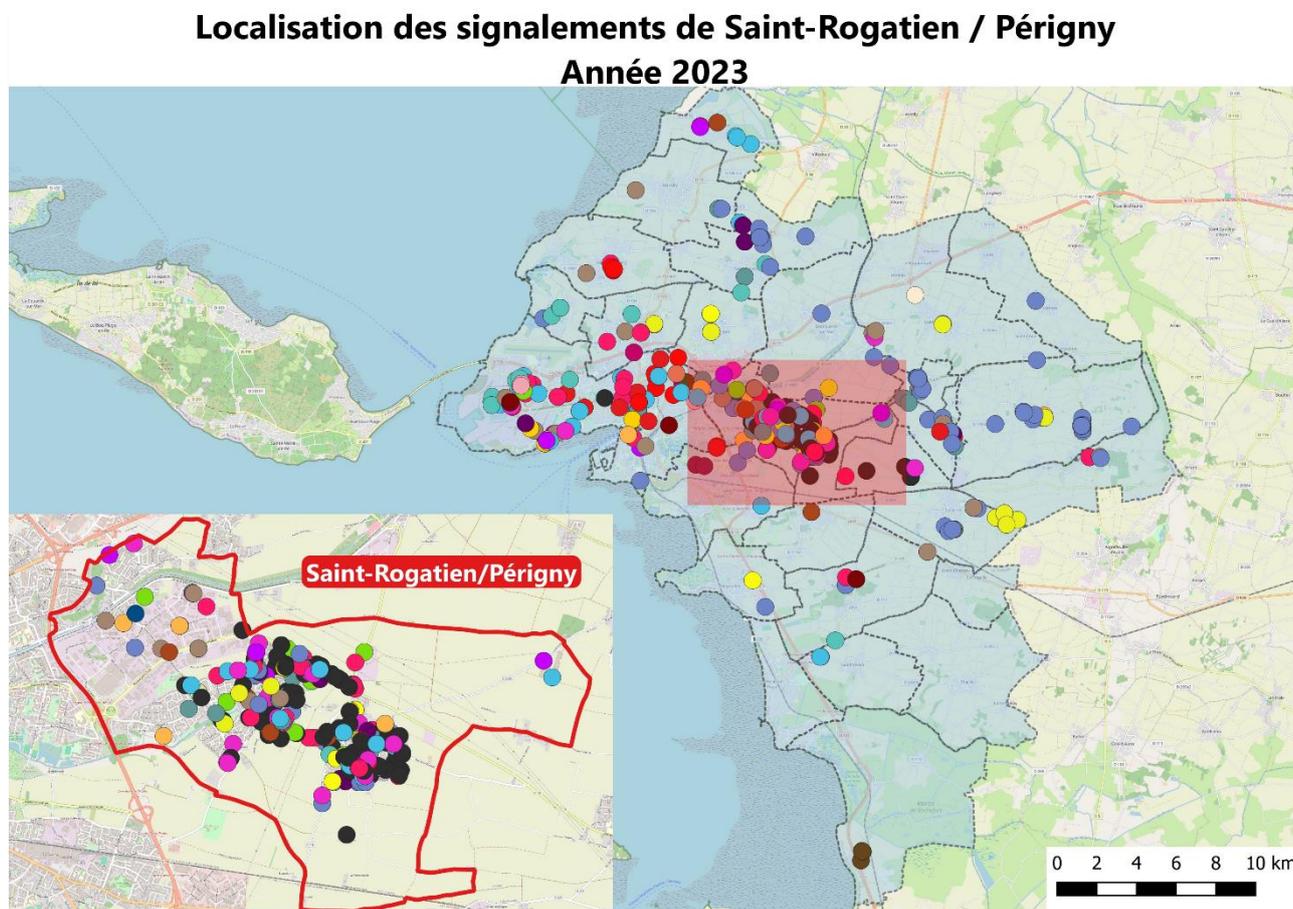


Figure 43 | Carte de localisation des signalements Saint-Rogatien / Périgny – année 2023

Les communes de Saint-Rogatien et de Périgny se situent au cœur de l'agglomération au niveau de la zone rouge sur la carte. Ces communes ont fait l'objet de 372 signalements d'odeurs en 2023 (365 en 2022) soit 45 % des signalements totaux effectués (47 % en 2022).

Au regard de sa connaissance du terrain, l'Agglo avait tout naturellement ciblé ce territoire comme prioritaire par rapport aux nuisances olfactives. Les parties suivantes présentent une analyse détaillée des signalements effectués sur cette zone.

5.1.2. Évolution hebdomadaire

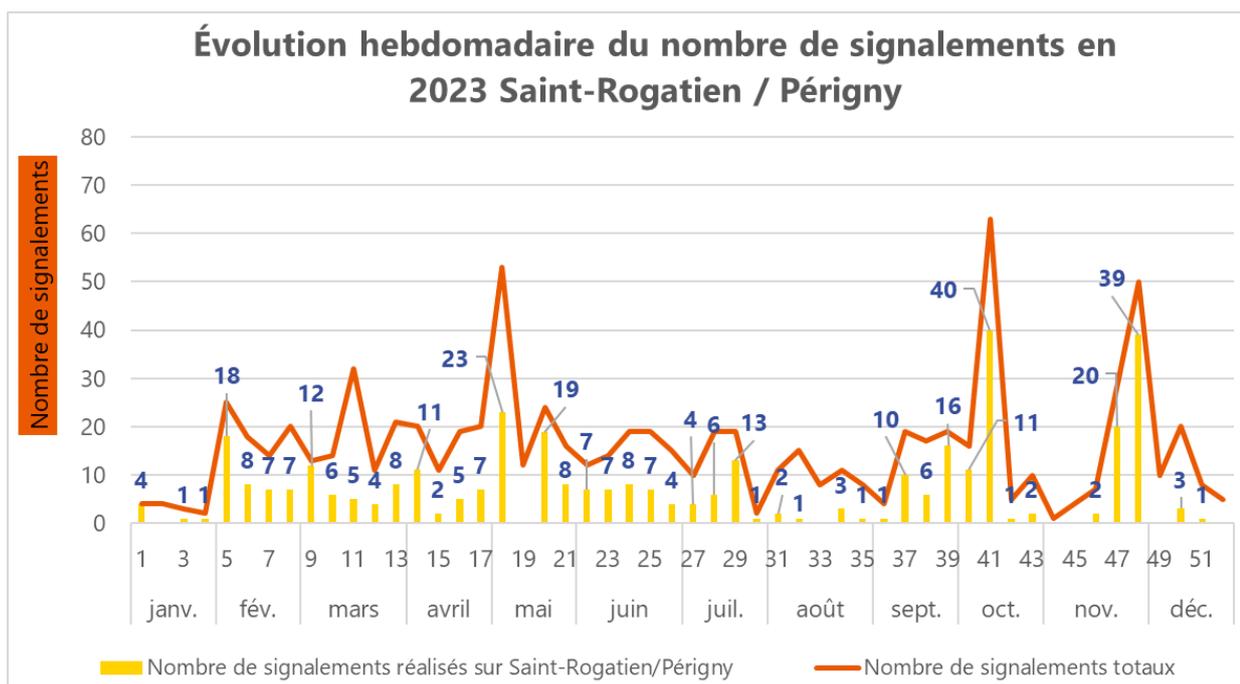


Figure 44 | Évolution hebdomadaire des signalements de Saint-Rogatien / Périgny – année 2023

L'analyse hebdomadaire des signalements d'odeurs effectués sur Saint-Rogatien/Périgny montre les éléments suivants :

- les signalements sont stables par rapport à 2022 (attention, 2022 ne comportait que 8 mois)
- les signalements sont effectués toute l'année bien que des périodes plus « creuses » soient observées en janvier, en août, de mi-octobre à mi-novembre et en décembre
- 6 semaines ressortent principalement :
 - » semaine n°41-2023 : en lien avec de nombreux signalements de « bitume / enrobés », de « caoutchouc / pneu » et d'« épandage (phyto) »
 - » semaine n°48-2023 : en lien avec de nombreux signalements de « caoutchouc / pneu » et « brûlé / fumée »
 - » semaine n°18-2023 : en lien avec de nombreux signalements d'« épandage (phyto) »
 - » semaine n°47-2023 : en lien avec de nombreux signalements de « bitume / enrobés »
 - » semaine n°20-2023 : en lien avec de nombreux signalements d'« épandage (phyto) »
 - » semaine n°5-2023 : en lien avec de nombreux signalements de « bitume / enrobés » et d'« épandage (phyto) »

5.1.3. Répartition journalière

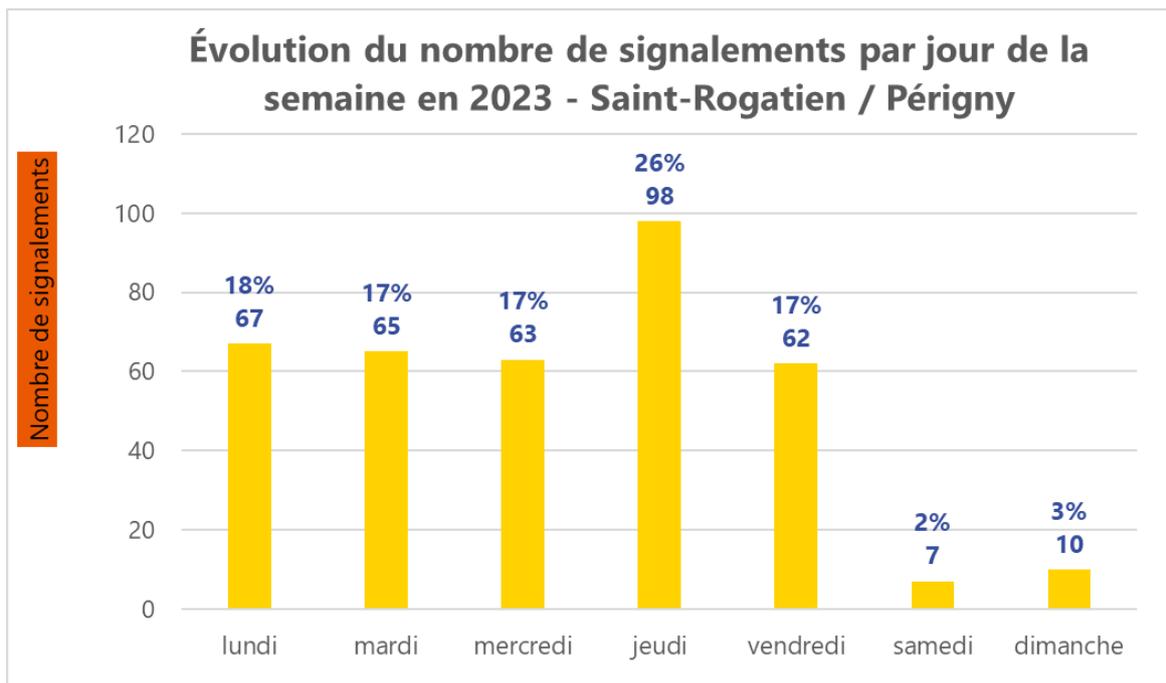


Figure 45 | Évolution des signalements par jour de la semaine de Saint-Rogatien / Périgny – année 2023

5.1.4. Répartition horaire

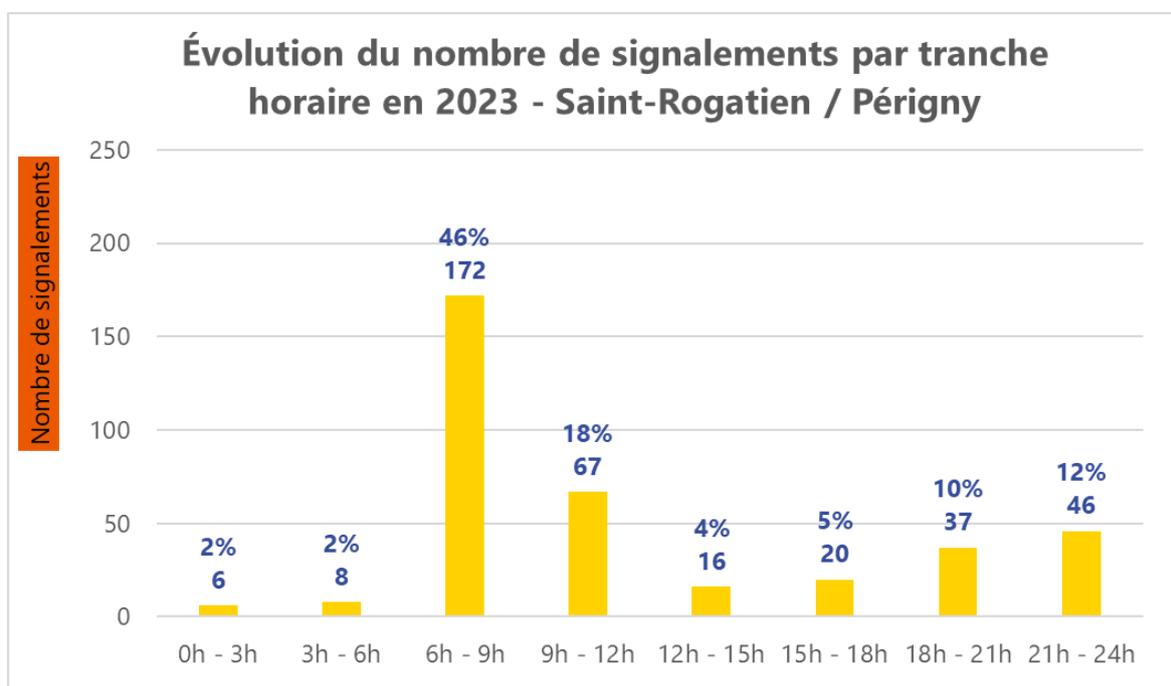


Figure 46 | Évolution des signalements par tranche horaire de Saint-Rogatien / Périgny – année 2023

5.1.5. Profil odorant

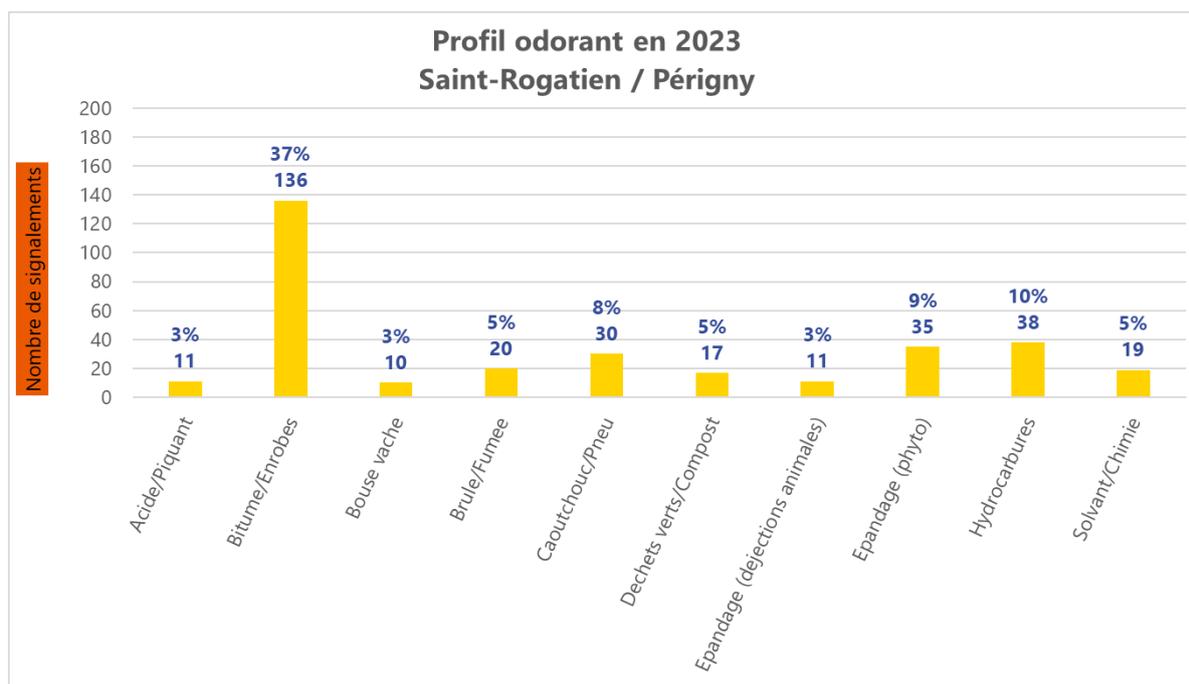


Figure 47 | Profil odorant de Saint-Rogatien / Périgny – année 2023

5.1.6. Relation entre intensité et ressenti

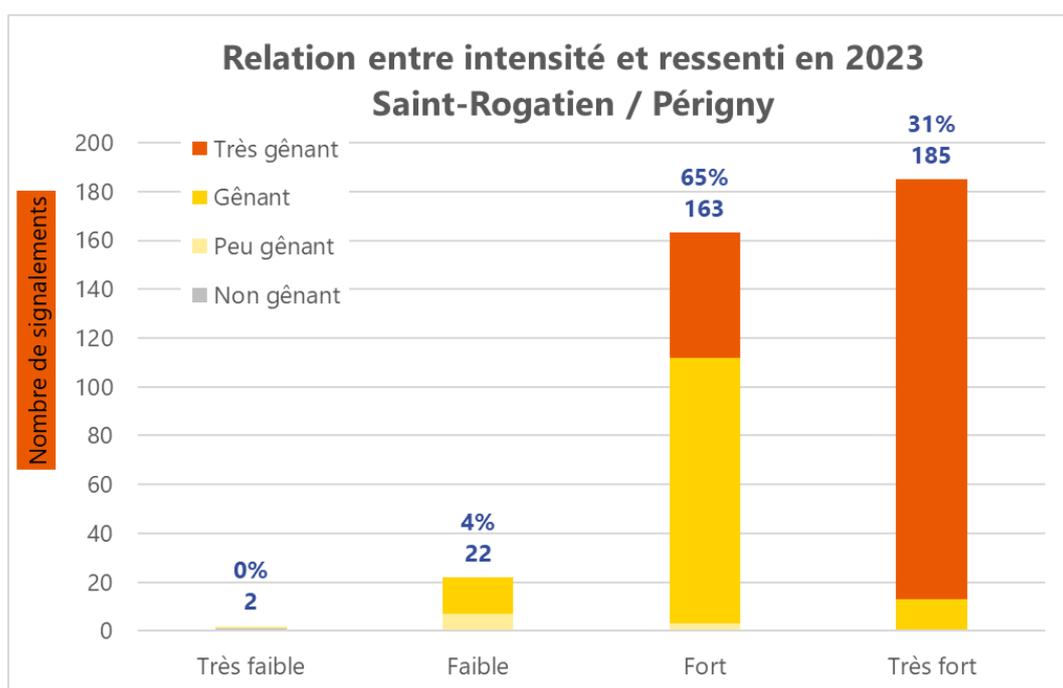


Figure 48 | Relation entre intensité et ressenti de Saint-Rogatien / Périgny – année 2023

Les signalements d'odeurs de Saint-Rogatien / Périgny sont perçus à 93 % d'intensité « forte » à « très forte » et de ressenti « gênant » à « très gênant » (84 % en 2022).

5.1.7. Données météorologiques

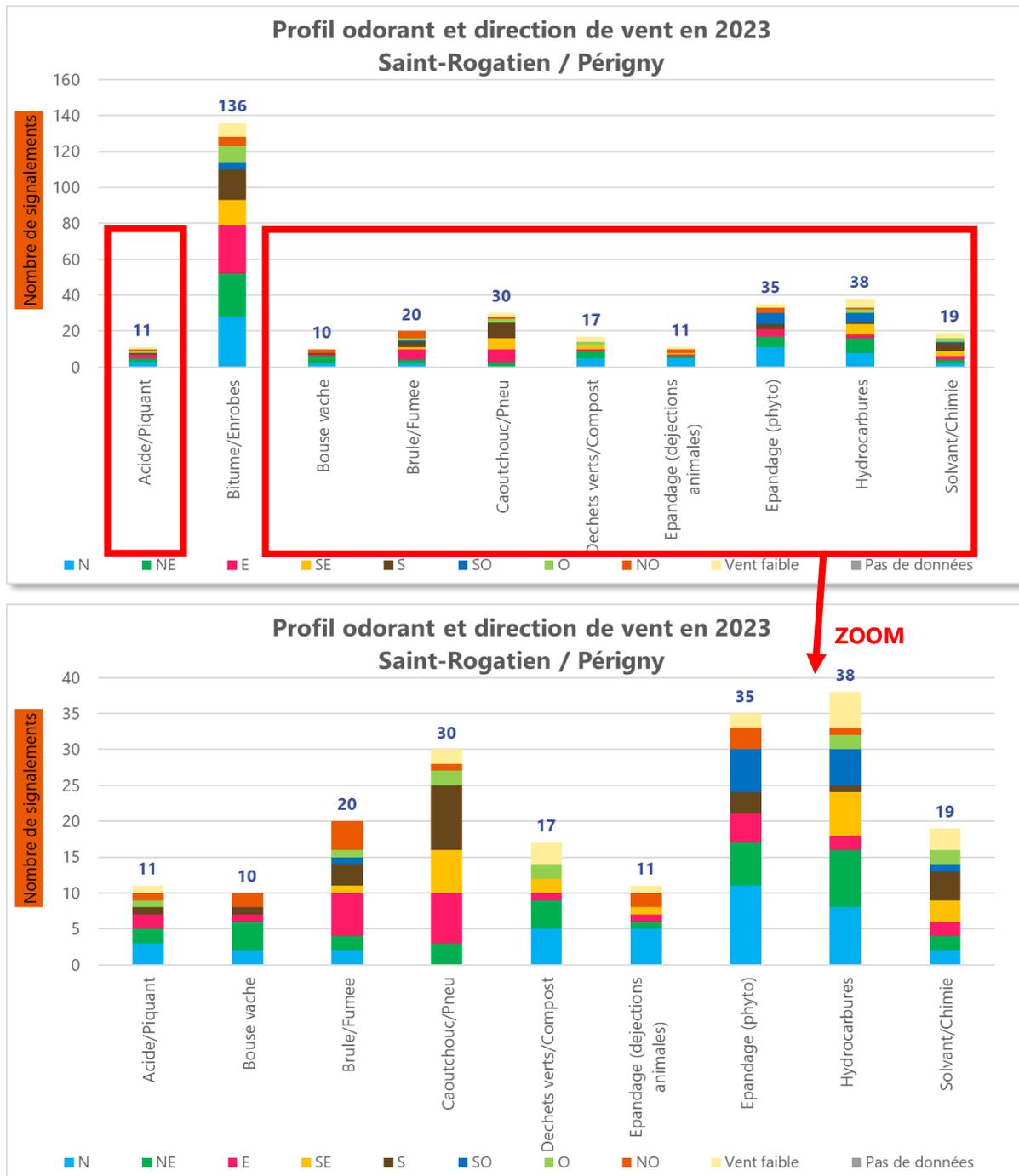


Figure 49 | Directions de vent observées lors des signalements, par évocation – Saint-Rogatien / Périgny - Année 2023

Les signalements d'odeurs des riverains de Saint-Rogatien et de Périgny relatifs aux évocations « bitume / enrobés » sont prépondérants lors de vents de nord, de nord-est et d'est. Pour les évocations « caoutchouc / pneu » et « brûlé / fumée » ce sont les vents d'est qui sont majoritaires.

Au nord de Saint-Rogatien et à l'est de Périgny se trouvent deux installations dont les potentielles nuisances olfactives peuvent correspondre aux descriptions fournies par les riverains. D'autres part, les activités agricoles sur la plaine d'Aunis sont identifiées par les riverains au travers de plusieurs évocations (« bouse vache » et « épandages »). Ainsi, par vents de nord et d'est, les communes de Saint-Rogatien et Périgny sont sous le vent de ces sources.

5.2. ZI de Chef de Baie / Port Neuf à La Rochelle

5.2.1. Situation

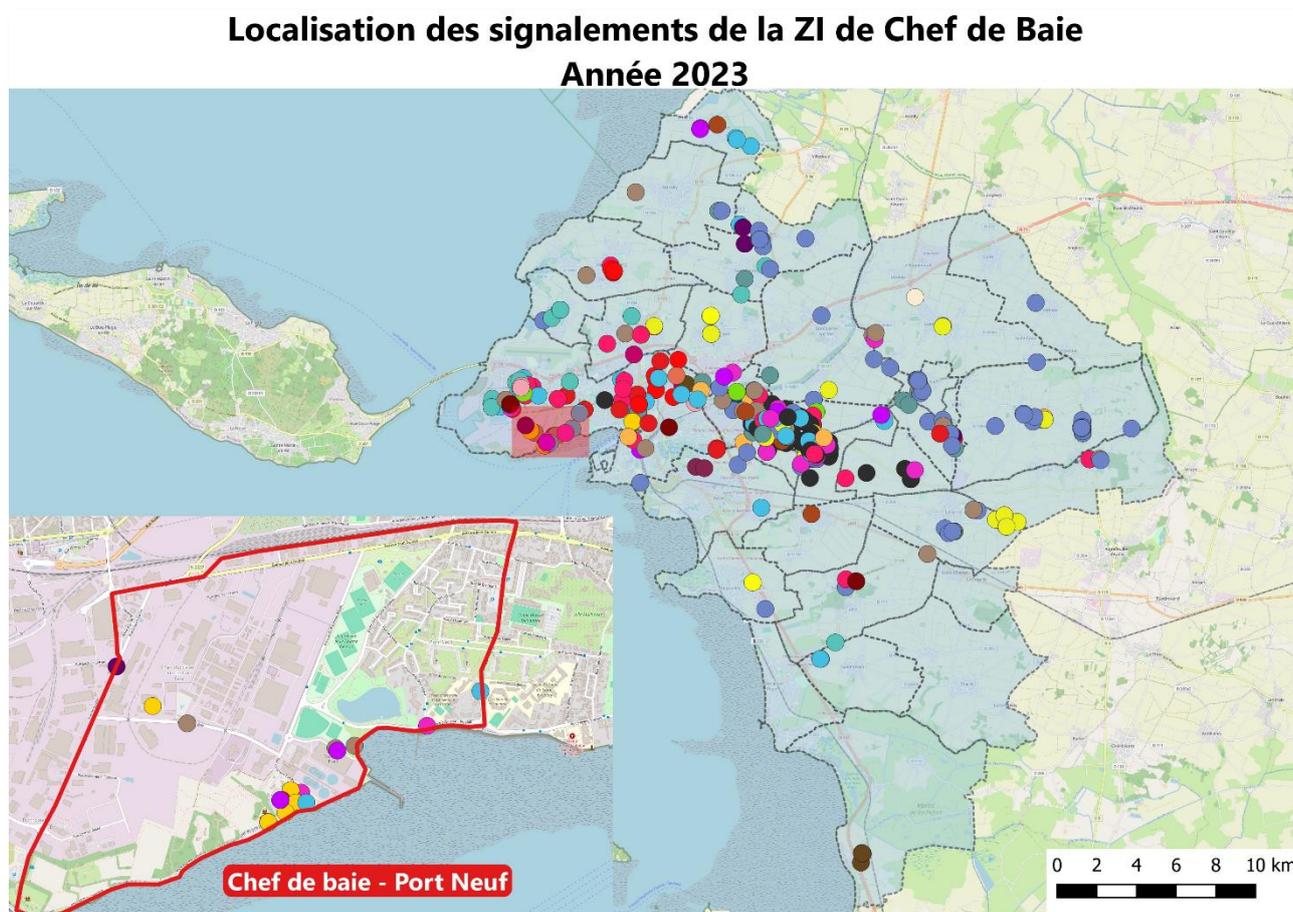


Figure 50 | Carte de localisation des signalements de la ZI de Chef de Baie / Port Neuf – année 2023

La zone industrielle de Chef de Baie se situe à La Rochelle au niveau de la zone rouge sur la carte. Cette zone a fait l'objet de 51 signalements d'odeurs en 2023 (199 en 2022) soit 6 % des signalements totaux effectués (25 % en 2022) et 21 % des signalements de La Rochelle (67 % en 2022).

Au regard de sa connaissance du terrain, l'Agglo avait tout naturellement ciblé cette zone comme prioritaire par rapport aux nuisances olfactives. Les parties suivantes présentent une analyse détaillée des signalements effectués sur ce territoire.

5.2.2. Évolution hebdomadaire

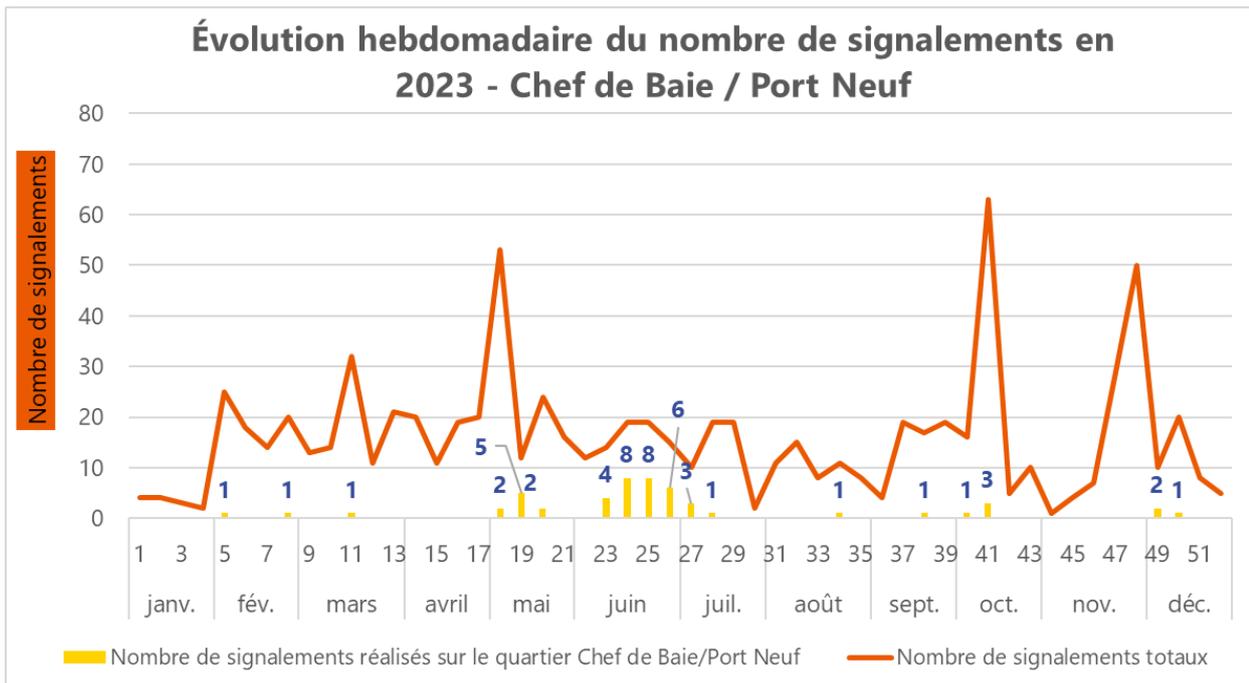


Figure 51 | Évolution hebdomadaire des signalements de la ZI de Chef de Baie / Port Neuf – année 2023

L'analyse hebdomadaire des signalements d'odeurs effectués sur la ZI de Chef de Baie / Port Neuf montre les éléments suivants :

- les signalements sont en forte baisse par rapport à l'année 2022
- les signalements sont principalement effectués en juin
- 3 semaines consécutives ressortent principalement :
 - › semaine n°24-2023 : en lien avec des signalements de « déchets ménagers » et d' « hydrocarbures »
 - › semaine n°25-2023 : en lien avec des signalements de « déchets ménagers » et d' « essence »
 - › semaine n°26-2023 : en lien avec des signalements de « déchets ménagers »

5.2.3. Répartition journalière

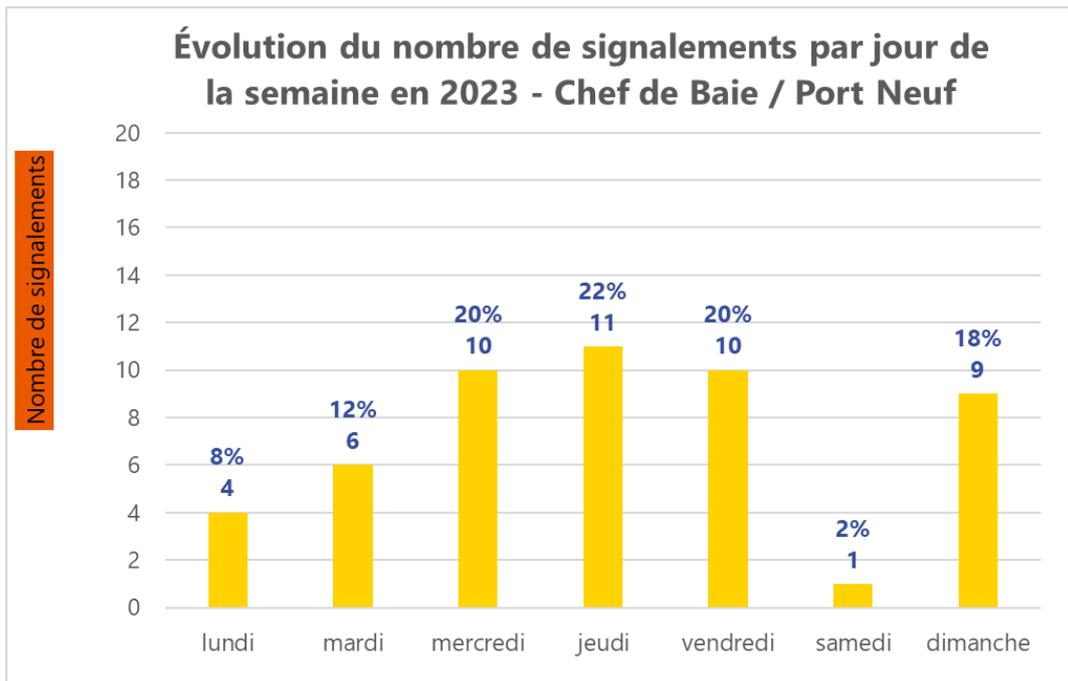


Figure 52 | Évolution des signalements par jour de la semaine de la ZI de Chef de Baie / Port Neuf – année 2023

5.2.4. Répartition horaire

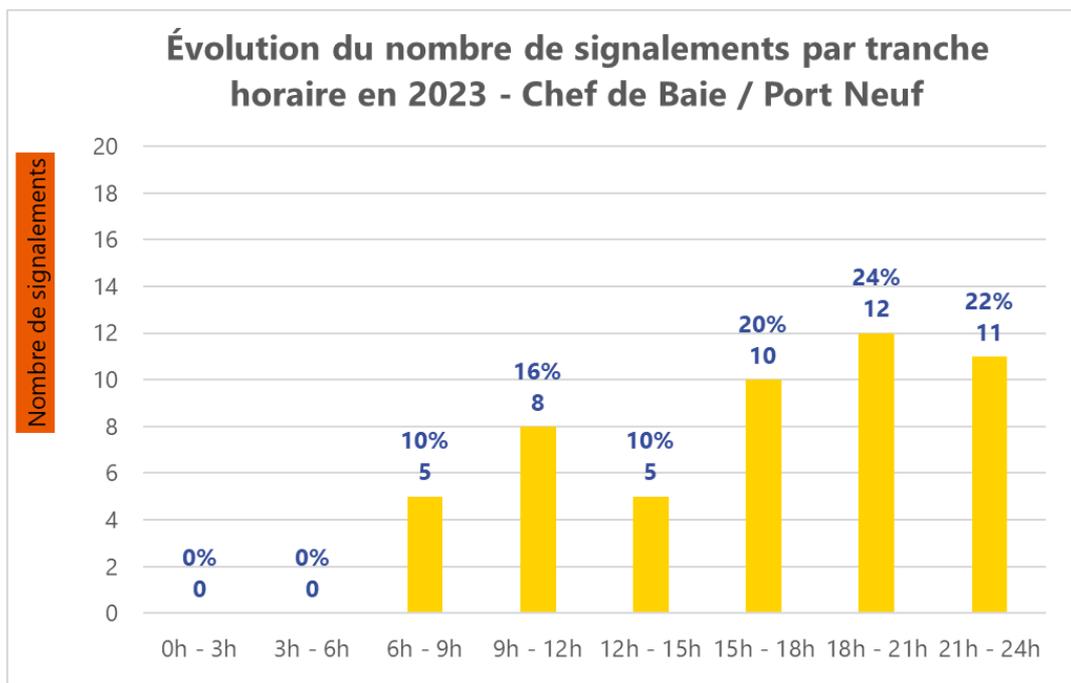


Figure 53 | Évolution des signalements par tranche horaire de la ZI de Chef de Baie / Port Neuf – année 2023

5.2.5. Profil odorant

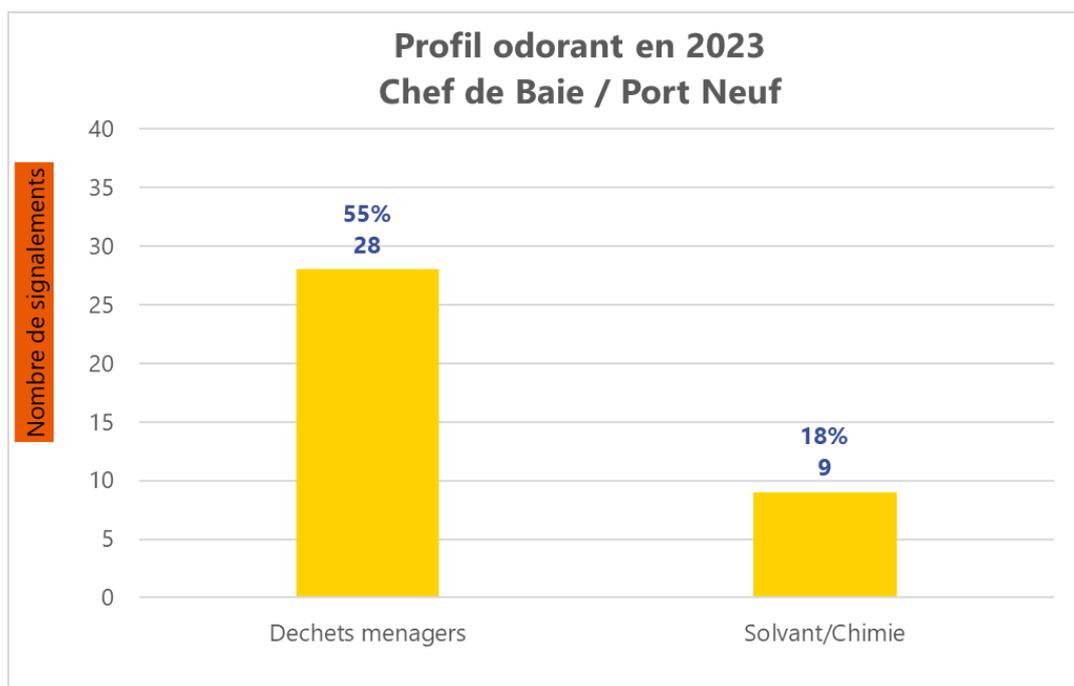


Figure 54 | Profil odorant de la ZI de Chef de Baie / Port Neuf – année 2023

5.2.6. Relation entre intensité et ressenti

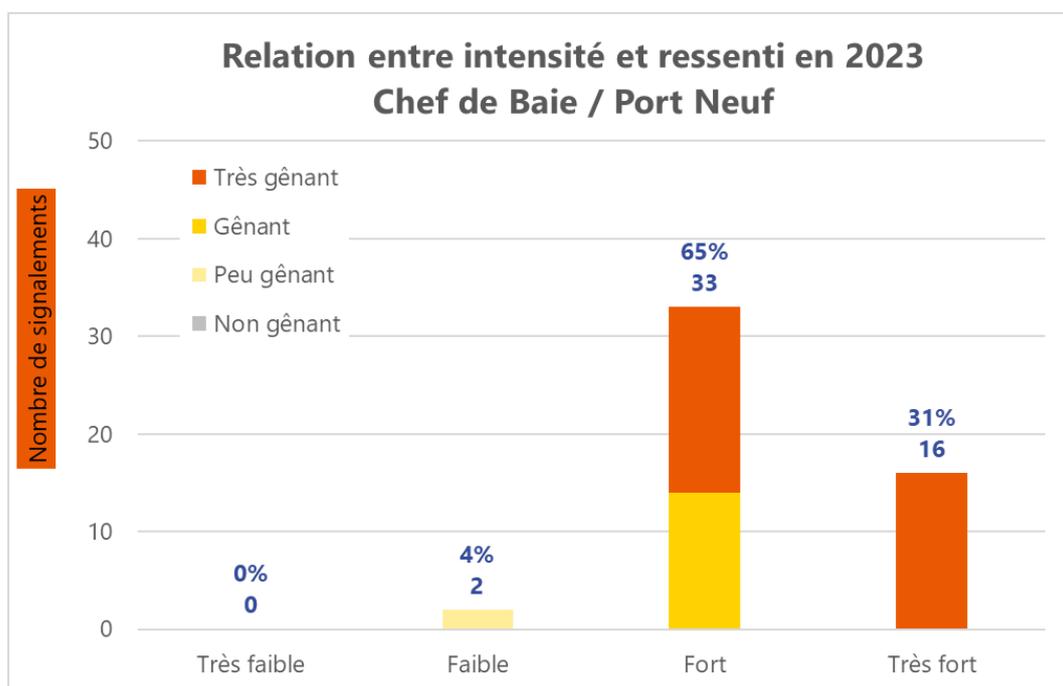


Figure 55 | Relation entre intensité et ressenti de la ZI de Chef de Baie / Port Neuf – année 2023

Les signalements d'odeurs de la zone industrielle de Chef de Baie sont perçus à 96 % d'intensité « forte » à « très forte » et de ressenti « gênant » à « très gênant » (94 % en 2022).

5.2.7. Données météorologiques

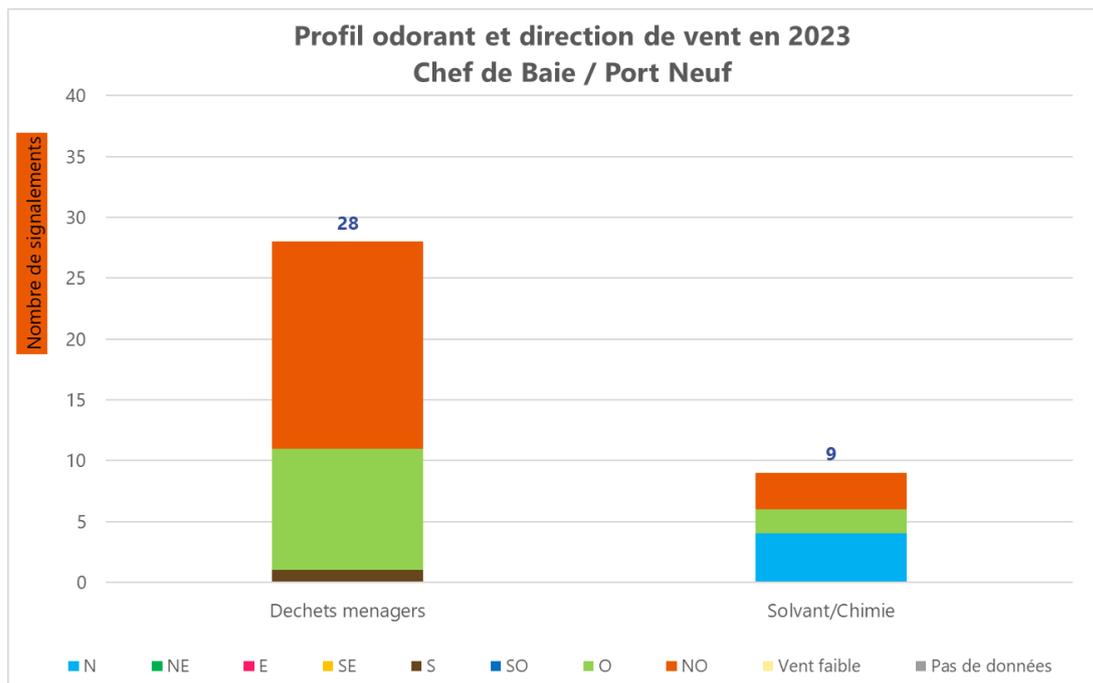


Figure 56 | Directions de vent observées lors des signalements, par évocation – ZI de Chef de Baie / Port Neuf - Année 2023

Les signalements d'odeurs, et notamment les évocations de « déchets ménagers », des riverains de la zone industrielle de Chef de Baie et, principalement, ceux effectués par les habitants de la Tour Carrée, sont prépondérants lors de vents d'ouest et de nord-ouest. Ces conditions de vents représentent 82 % des signalements de la zone industrielle de Chef de Baie (83 % en 2022). En revanche, pour les signalements de « solvant / chimie », il semblerait que ce soient principalement les vents de nord en cause.

5.3. Activités agricoles

5.3.1. Situation

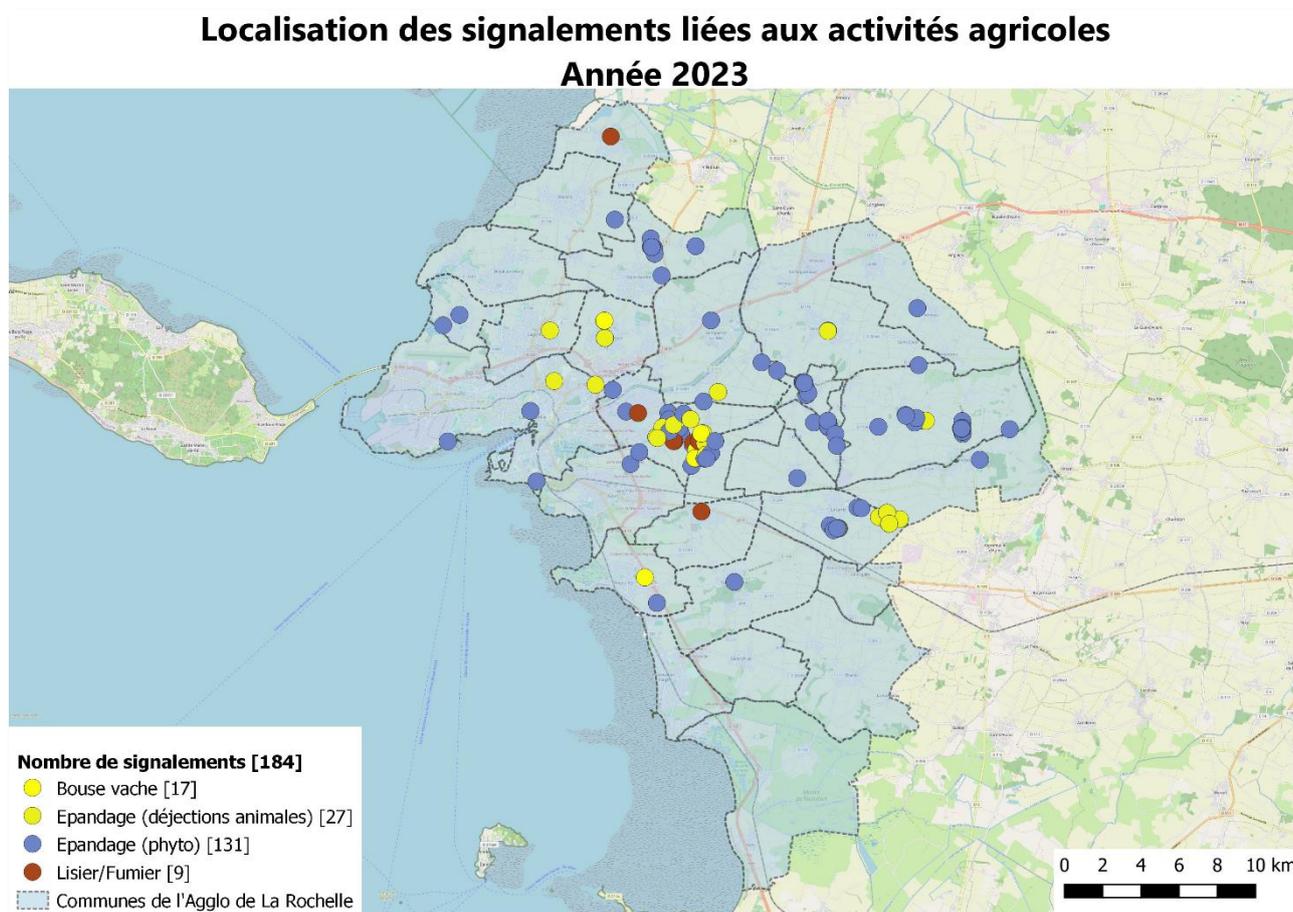


Figure 57 | Carte de localisation des signalements liés aux activités agricoles – année 2023

Les signalements liés aux activités agricoles tels que « bouse de vache », « épandages (déjections animales et phyto) » et « lisier / fumier » représentent 22 % des signalements totaux en 2023 (13 % en 2022) soit 184 signalements (99 en 2023). Ce sont 22 communes sur lesquelles au moins un signalement de ce type a été effectué. Les communes ayant enregistré la majorité des signalements liés aux activités agricoles sont Saint-Rogatien, Périgny, Saint-Médard-d'Aunis, Bourgneuf, La Jarrie et Saint-Xandre.

Au regard de sa connaissance du terrain, l'Agglo avait tout naturellement ciblé ces activités prioritaires par rapport aux nuisances olfactives. Les parties suivantes présentent une analyse détaillée des signalements de ce type.

5.3.2. Répartition spatiale

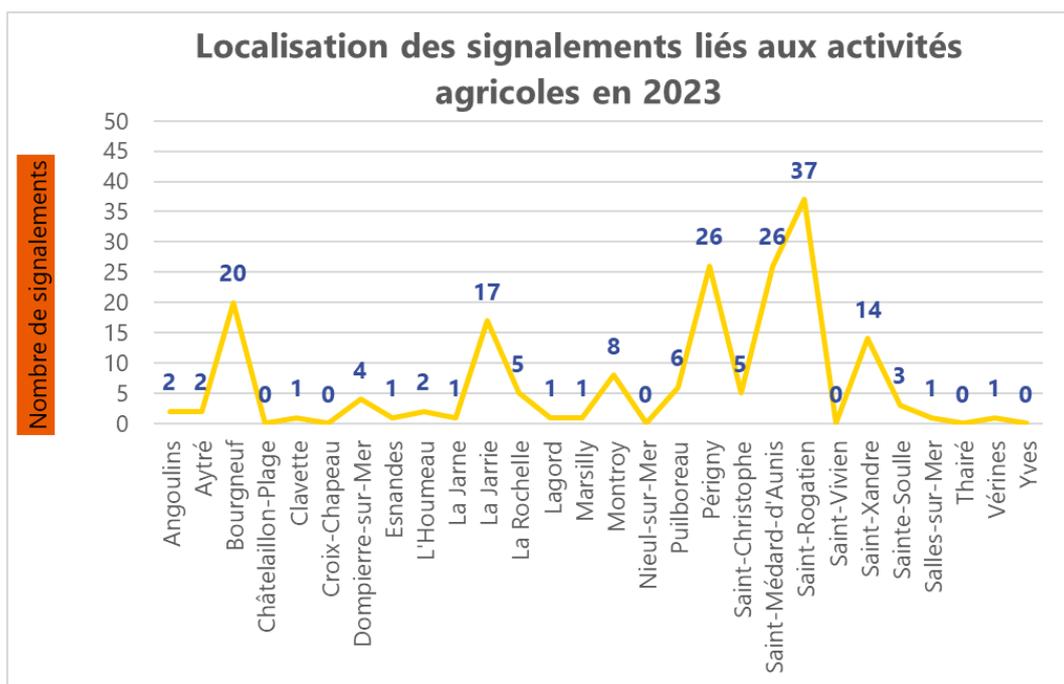


Figure 58 | Localisation des signalements liés aux activités agricoles – année 2023

5.3.3. Évolution hebdomadaire

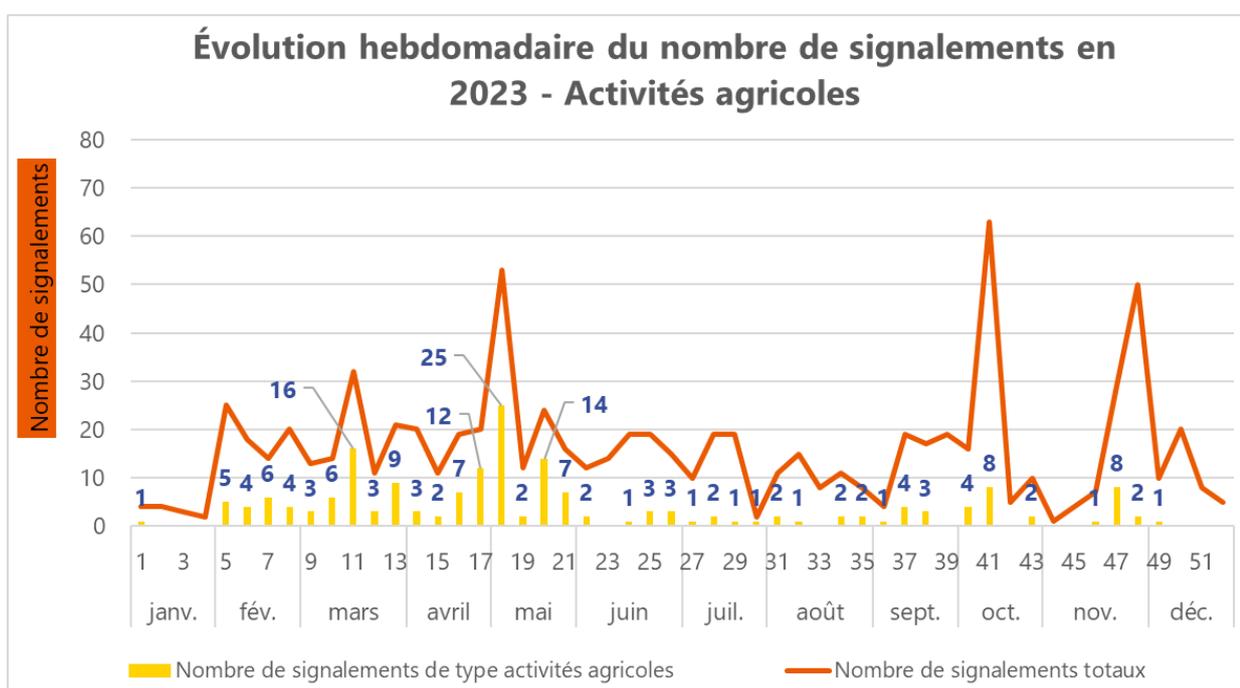


Figure 59 | Évolution hebdomadaire des signalements liés aux activités agricoles – année 2023

L'analyse hebdomadaire des signalements d'odeurs liés aux activités agricoles montre les éléments suivants :

- les signalements sont effectués principalement de février à juin
- 4 semaines ressortent principalement :
 - » semaine n°18-2023 : en lien avec plusieurs signalements d' « épandage (phyto) »
 - » semaine n°11-2023 : en lien avec plusieurs signalements d' « épandage (phyto) »
 - » semaine n°20-2023 : en lien avec plusieurs signalements d' « épandage (phyto et déjections animales) », de « bouse de vache » et de « déchets verts / compost »

» semaine n°17-2023 : en lien avec plusieurs signalements d' « épandage (phyto) »

5.3.4. Répartition journalière

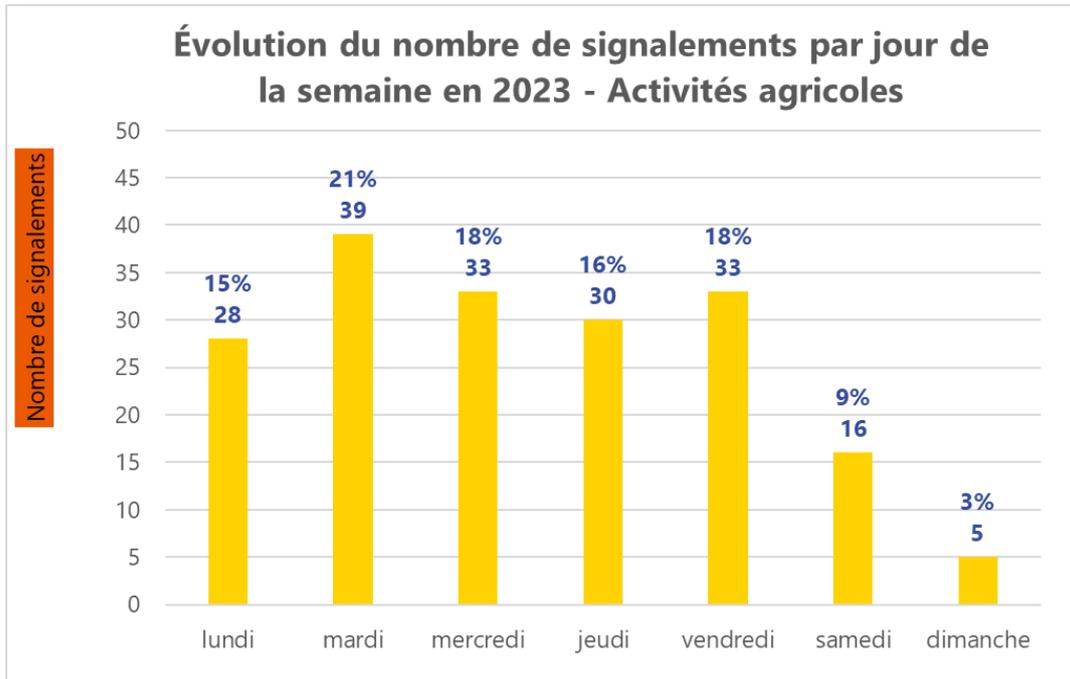


Figure 60 | Évolution des signalements liés aux activités agricoles par jour de la semaine – année 2023

5.3.5. Répartition horaire

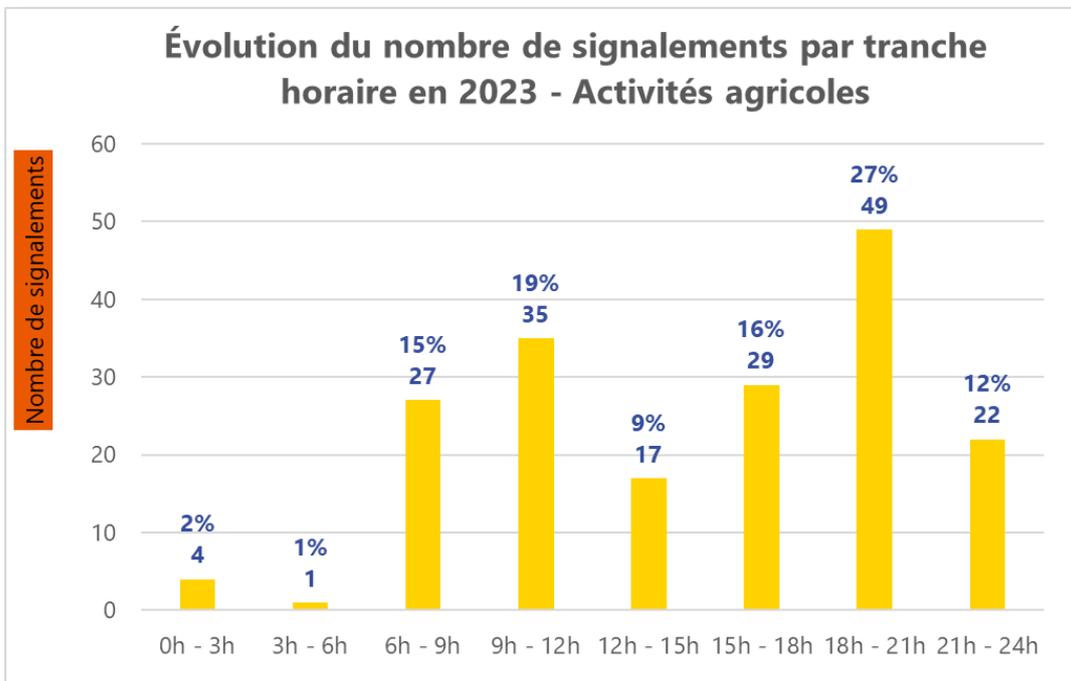


Figure 61 | Évolution des signalements liés aux activités agricoles par tranche horaire – année 2023

5.3.6. Relation entre intensité et ressenti

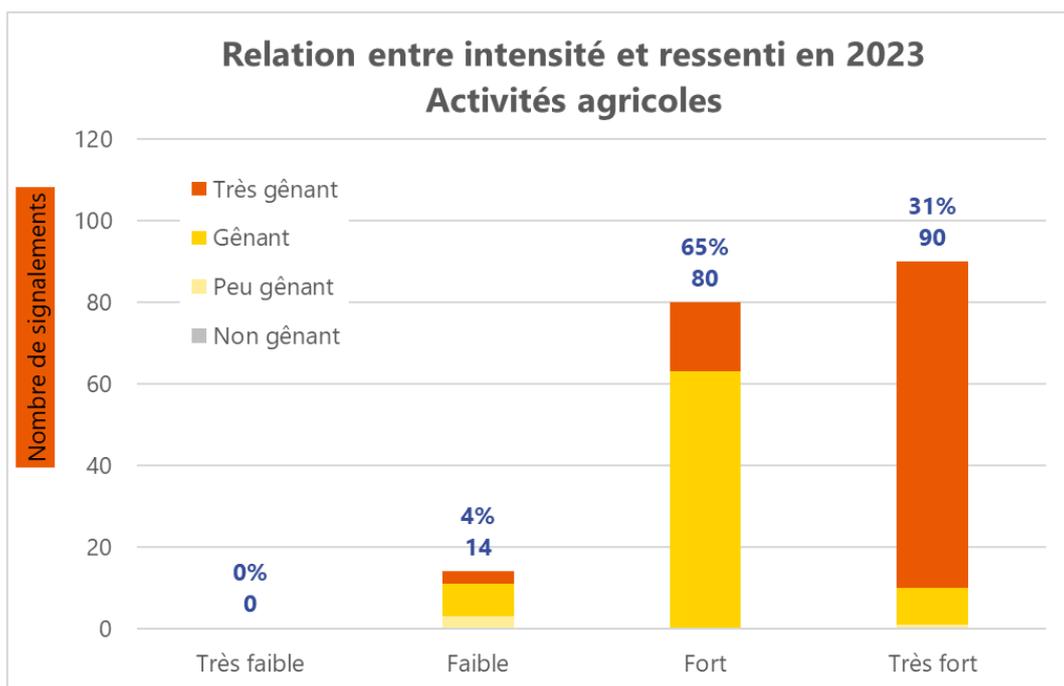


Figure 62 | Relation entre intensité et ressenti de Saint-Rogatien / Périgny – année 2023

Les signalements d'odeurs des évocations de type agricole sont perçus à 92 % d'intensité « forte » à « très forte » et de ressenti « gênant » à « très gênant ».

5.3.7. Profil odorant

Profil odorant global

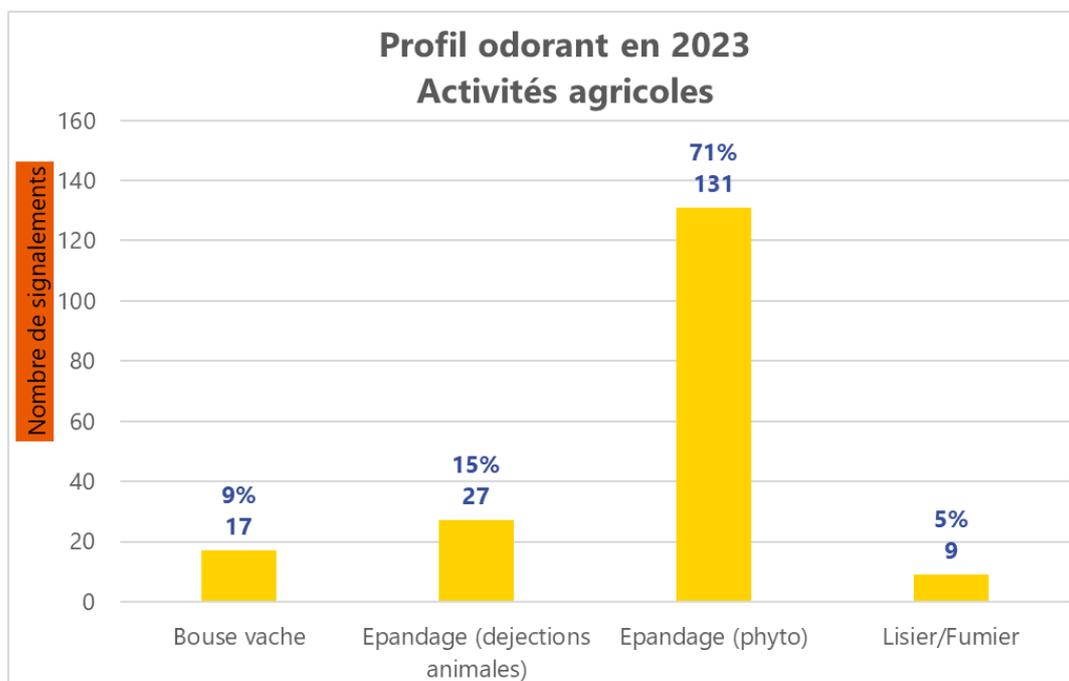


Figure 63 | Profil odorant lié aux activités agricoles – année 2023

Profil odorant par commune

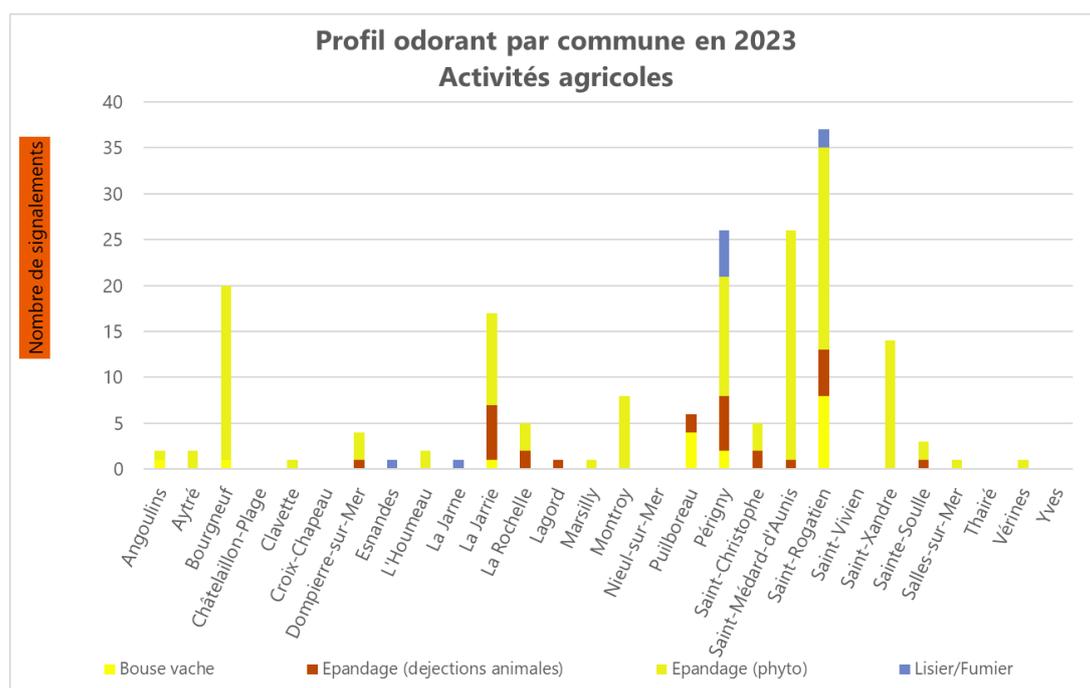


Figure 64 | Profil odorant lié aux activités agricoles, par commune – année 2023

Comme déjà indiqué dans ce rapport, l'utilisation des évocations pour décrire des odeurs repose sur des notions subjectives telles que la sensibilité de l'individu, son histoire personnelle, etc. Aussi, les évocations utilisées pour décrire les activités agricoles peuvent d'une personne à l'autre être différentes alors qu'il s'agit de la même odeur perçue.

Toujours est-il que globalement, la majeure partie des communes où des signalements d'odeurs liés aux activités agricoles ont été effectués indiquent l'évocation « épandage (phyto) ».

5.3.8. Données météorologiques

Communes et directions de vent

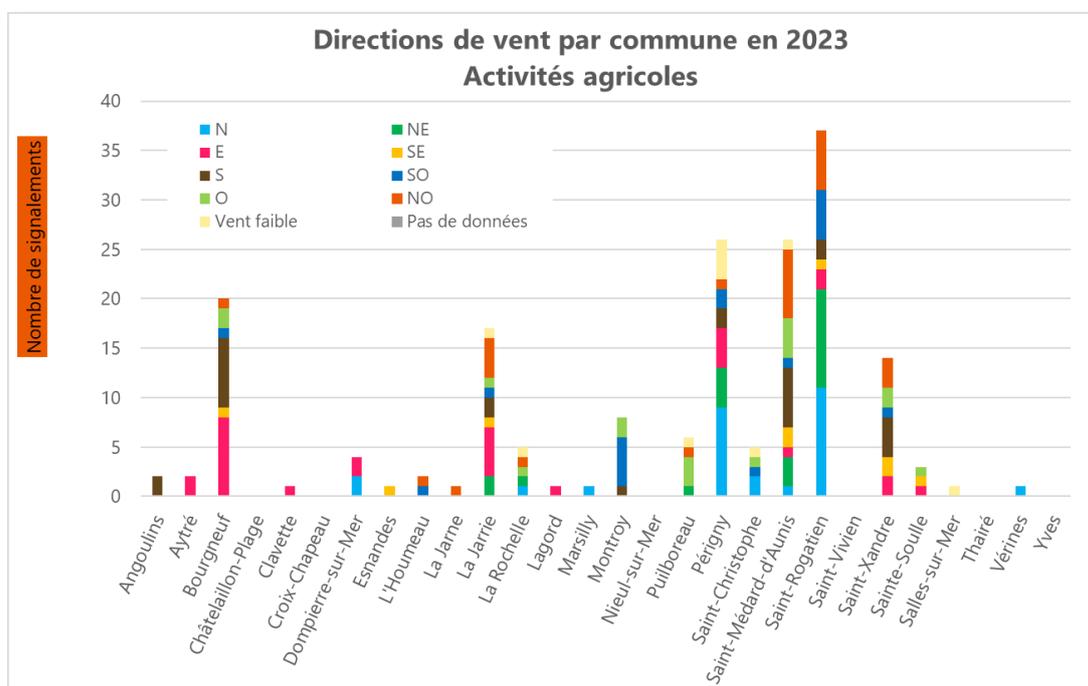


Figure 65 | Directions de vent observées lors des signalements liés aux activités agricoles, par commune – année 2023

En fonction de la position de la commune au regard des activités agricoles à proximité immédiate, les directions de vent observées lors des signalements peuvent être très différentes.

Directions de vent principalement observées lors des signalements	Saint-Rogatien	Périgny	Saint-Médard-d'Aunis	Bourgneuf	La Jarrie
N					
NE					
E					
SE					
S					
SO					
O					
NO					
Vents faibles					

Tableau 15 | Directions de vent observées lors des signalements liés aux activités agricoles, par commune – année 2023

Profil odorant et directions de vent

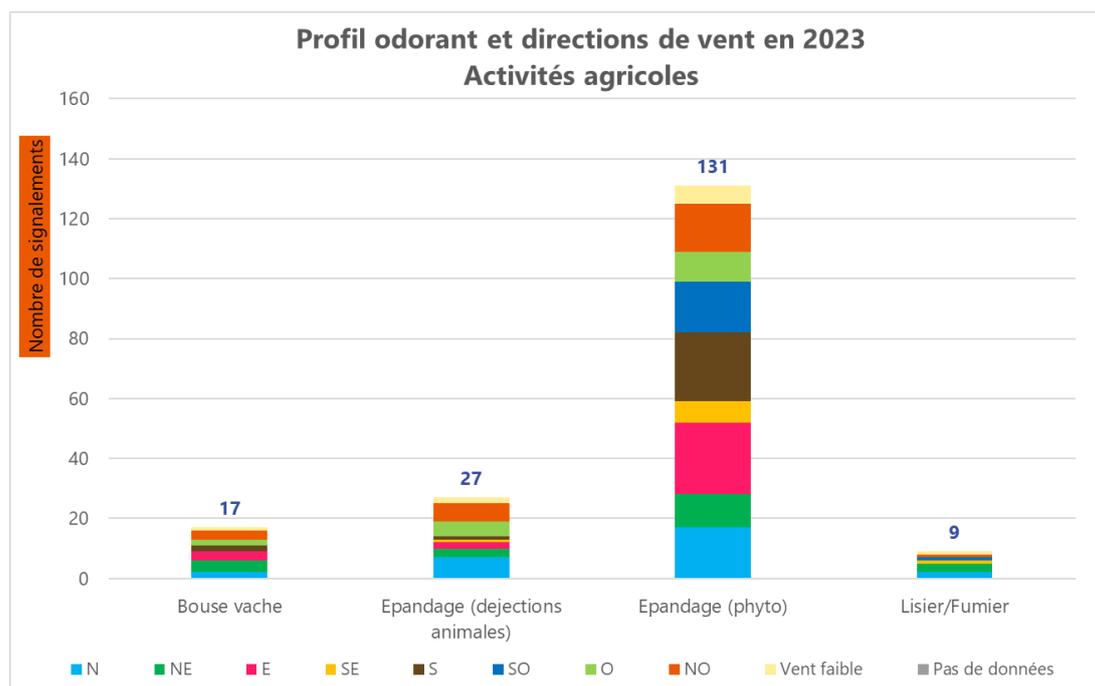


Figure 66 | Directions de vent observées lors des signalements liés aux activités agricoles, par évocation – année 2023

Les signalements d' « épandage (phyto) » ne montrent pas de directions privilégiées, ce qui indique bien que ce type d'odeur est perçue de manière très répandue sur l'Agglo de La Rochelle et peut impacter de nombreuses communes.

5.4. Quartier La Pallice / Laleu à La Rochelle

5.4.1. Situation

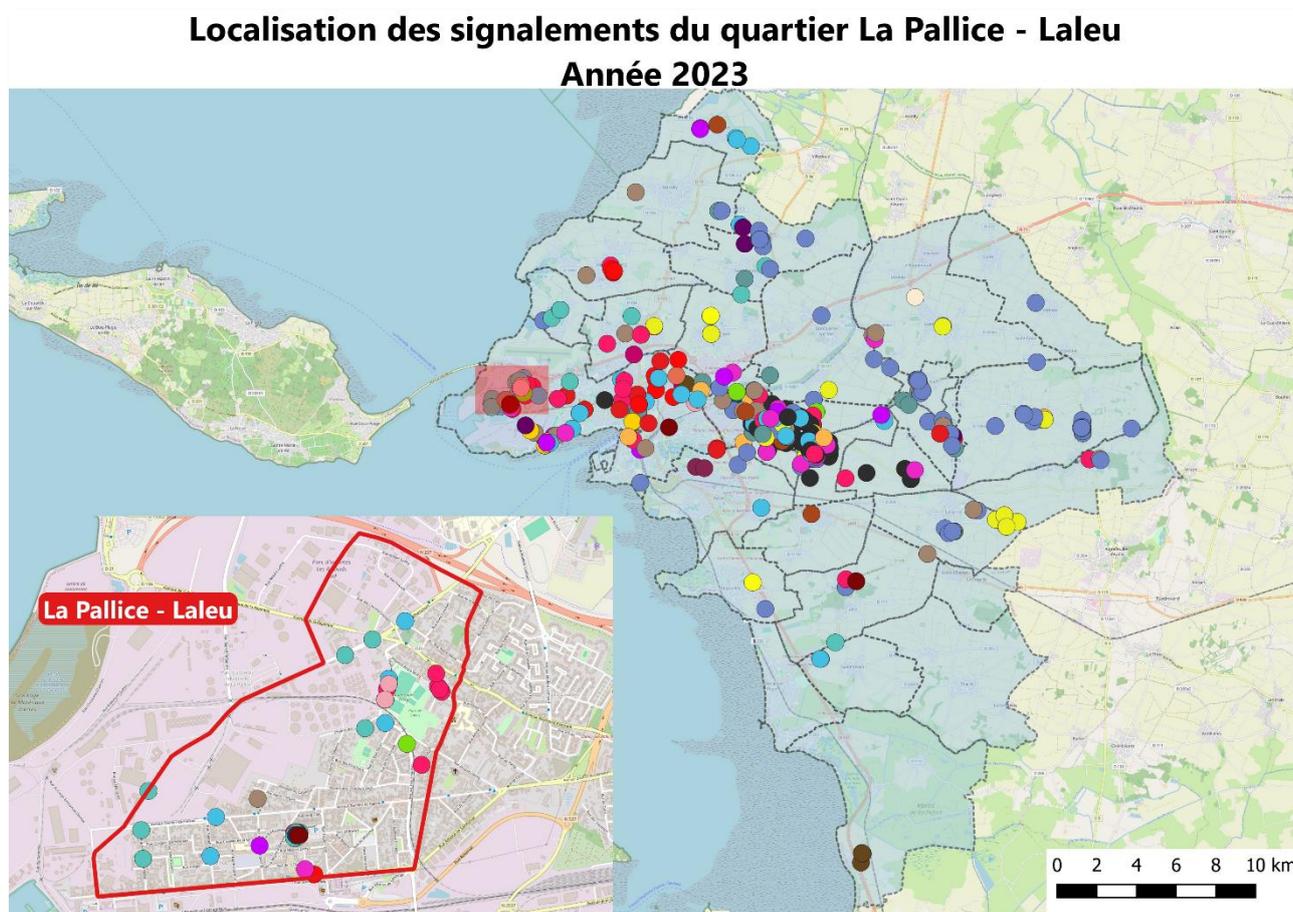


Figure 67 | Carte de localisation des signalements du quartier La Pallice - Laleu à La Rochelle – année 2023

Le quartier La Pallice - Laleu se situe à La Rochelle au niveau de la zone rouge sur la carte. Cette zone a fait l'objet de 121 signalements d'odeurs en 2023 (13 en 2022) soit 15 % des signalements totaux effectués (2 % en 2022) et 49 % des signalements de La Rochelle (4 % en 2022).

Au regard de sa connaissance du terrain, l'Agglo avait tout naturellement ciblé cette zone comme prioritaire par rapport aux nuisances olfactives. Les parties suivantes présentent une analyse détaillée des signalements effectués sur ce territoire.

5.4.2. Évolution hebdomadaire

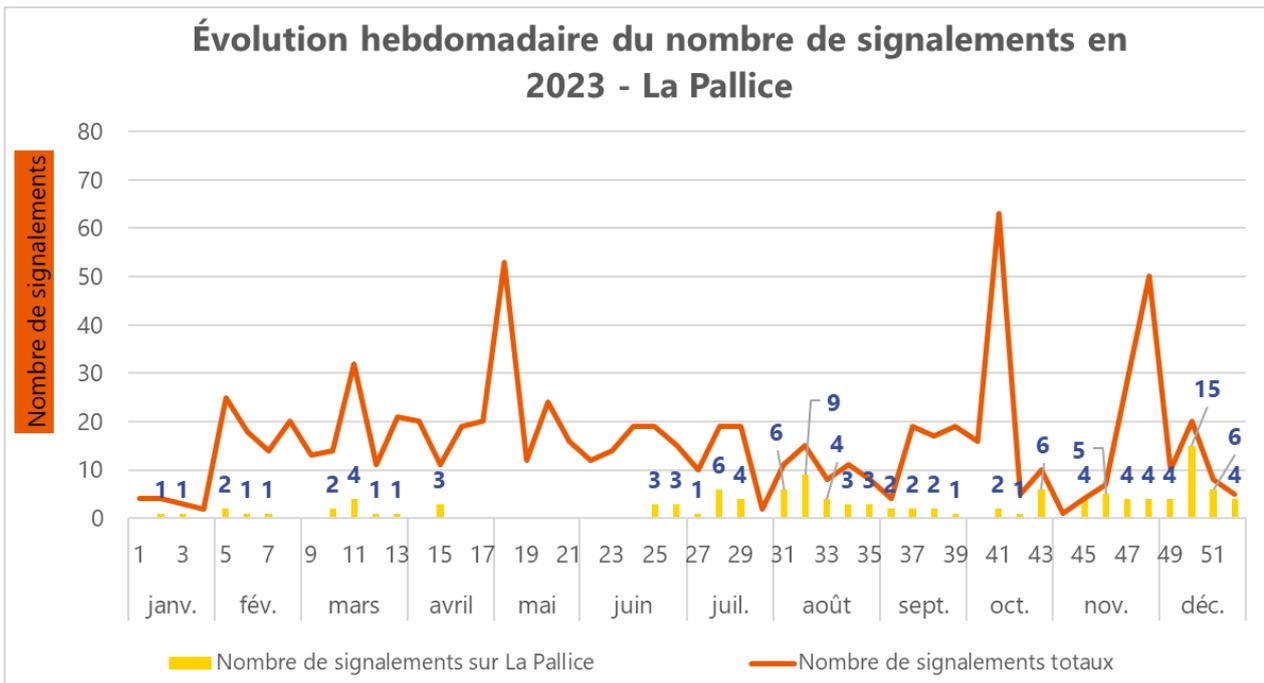


Figure 68 | Évolution hebdomadaire des signalements du quartier La Pallice / Laleu à La Rochelle – année 2023

L'analyse hebdomadaire des signalements d'odeurs effectués sur le quartier La Pallice / Laleu montre les éléments suivants :

- les signalements sont en forte hausse par rapport à l'année 2022
- les signalements sont principalement effectués depuis le mois de juillet
- 2 semaines ressortent principalement :
 - › semaine n°50-2023 : en lien avec des signalements de « gaz d'échappement » et d' « essence »
 - › semaine n°32-2023 : en lien avec de nombreux signalements de « brûlé / fumée » et d' « essence »

5.4.3. Répartition journalière

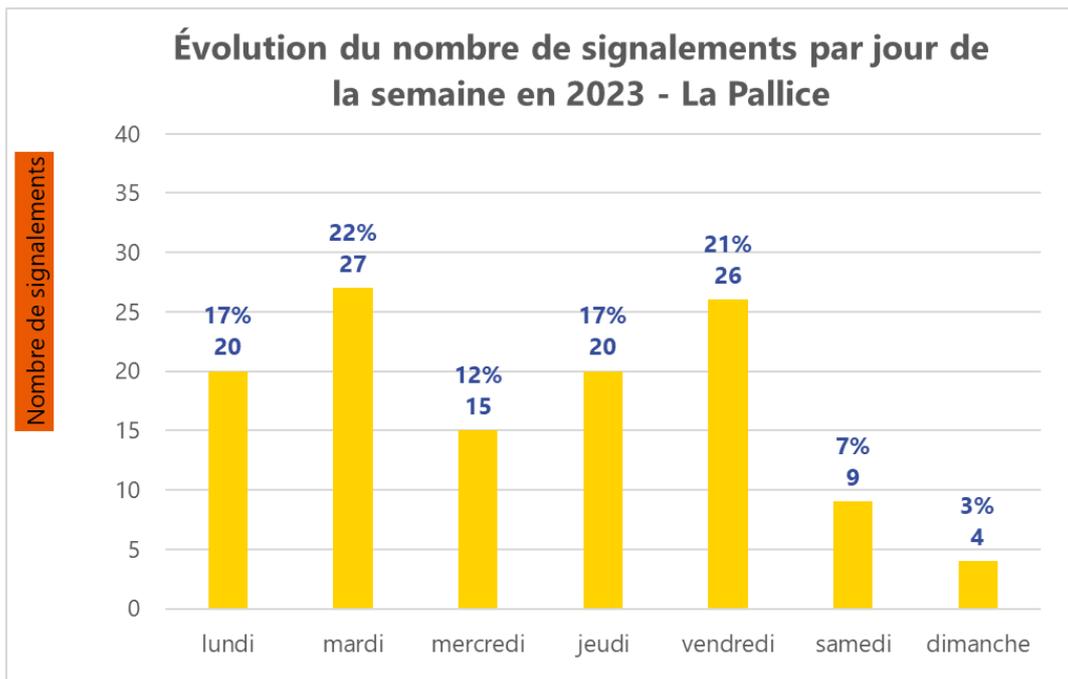


Figure 69 | Évolution des signalements par jour de la semaine du quartier La Pallice / Laleu à La Rochelle – année 2023

5.4.4. Répartition horaire

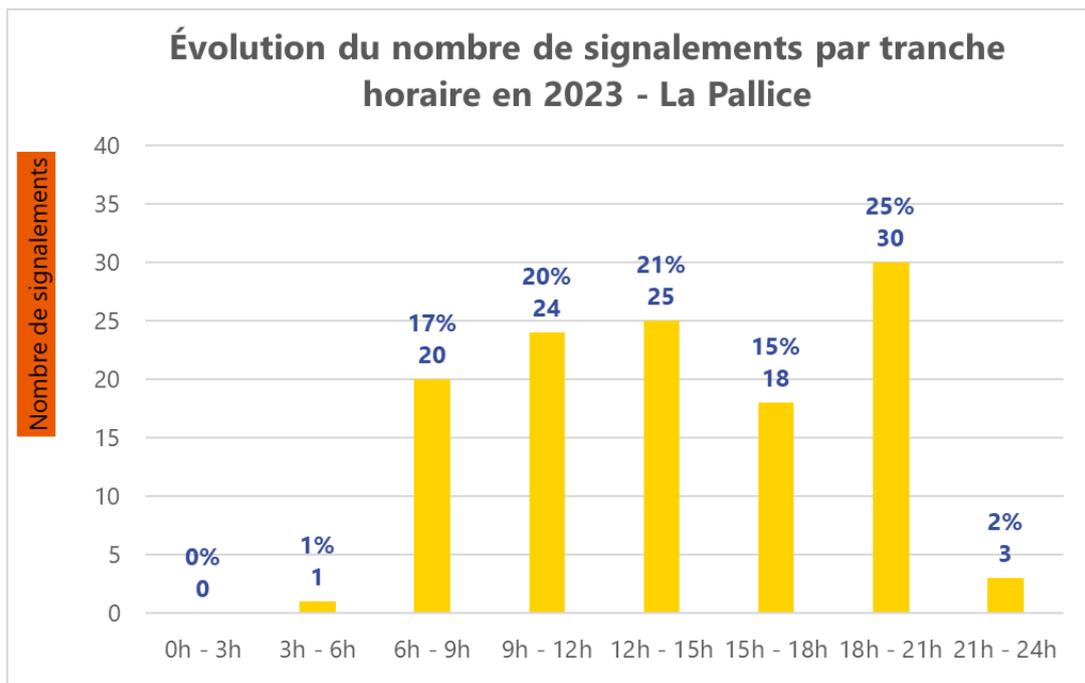


Figure 70 | Évolution des signalements par tranche horaire du quartier La Pallice / Laleu à La Rochelle – année 2023

5.4.5. Profil odorant

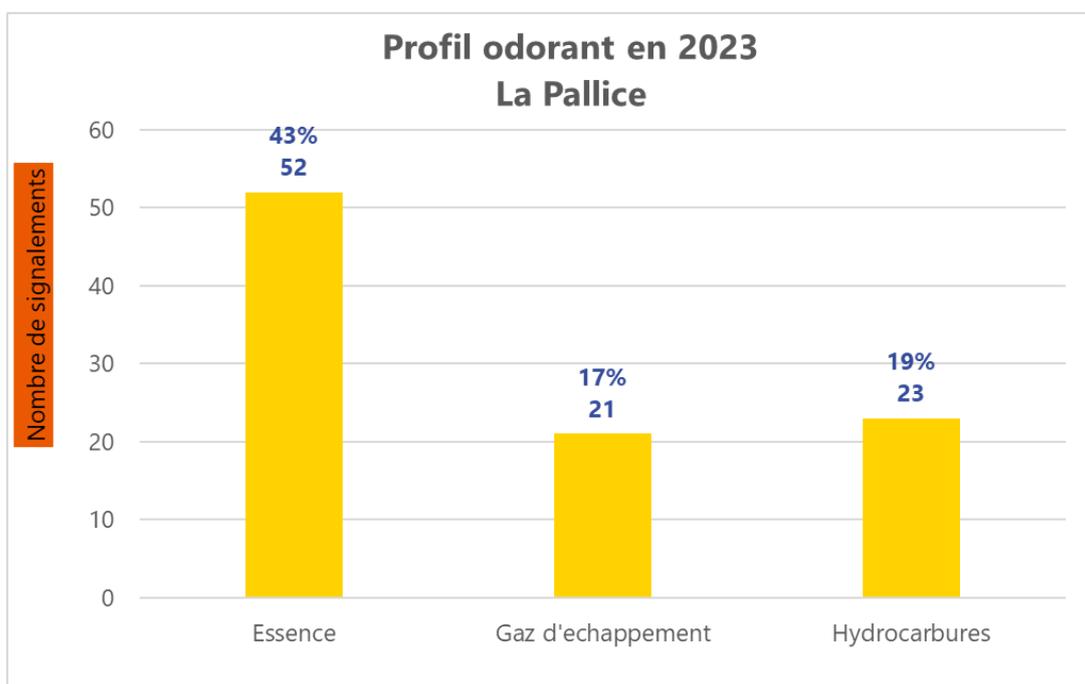


Figure 71 | Profil odorant du quartier La Pallice / Laleu à La Rochelle – année 2023

5.4.6. Relation entre intensité et ressenti

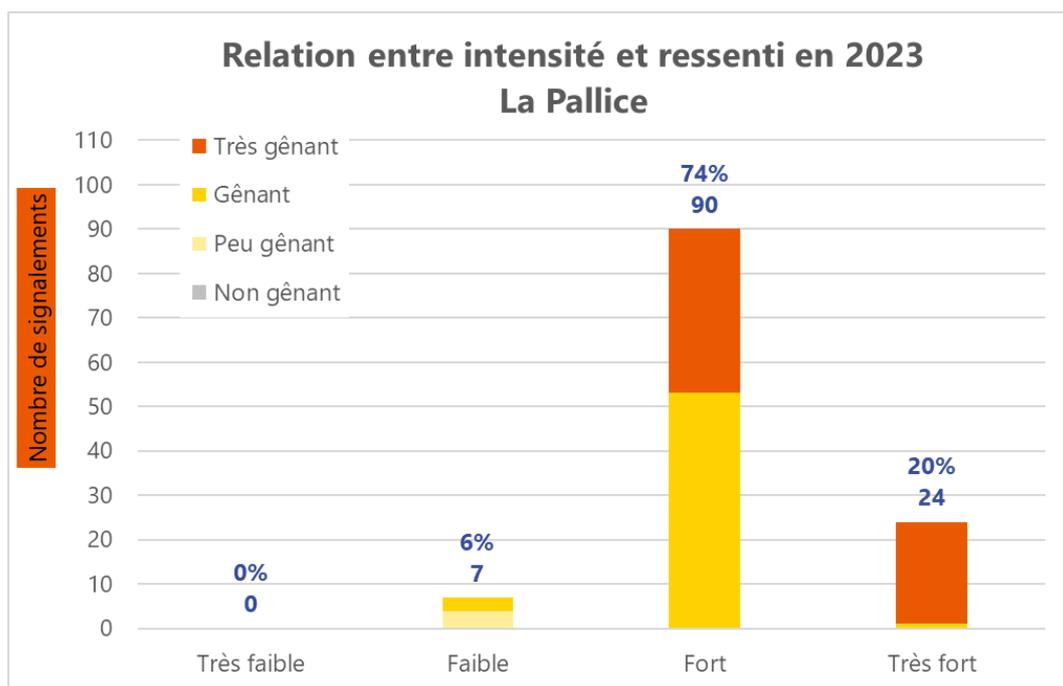


Figure 72 | Relation entre intensité et ressenti du quartier La Pallice / Laleu à La Rochelle – année 2023

Les signalements d'odeurs du quartier La Pallice sont perçus à 94 % d'intensité « forte » à « très forte » et de ressenti « gênant » à « très gênant ».

5.4.7. Données météorologiques

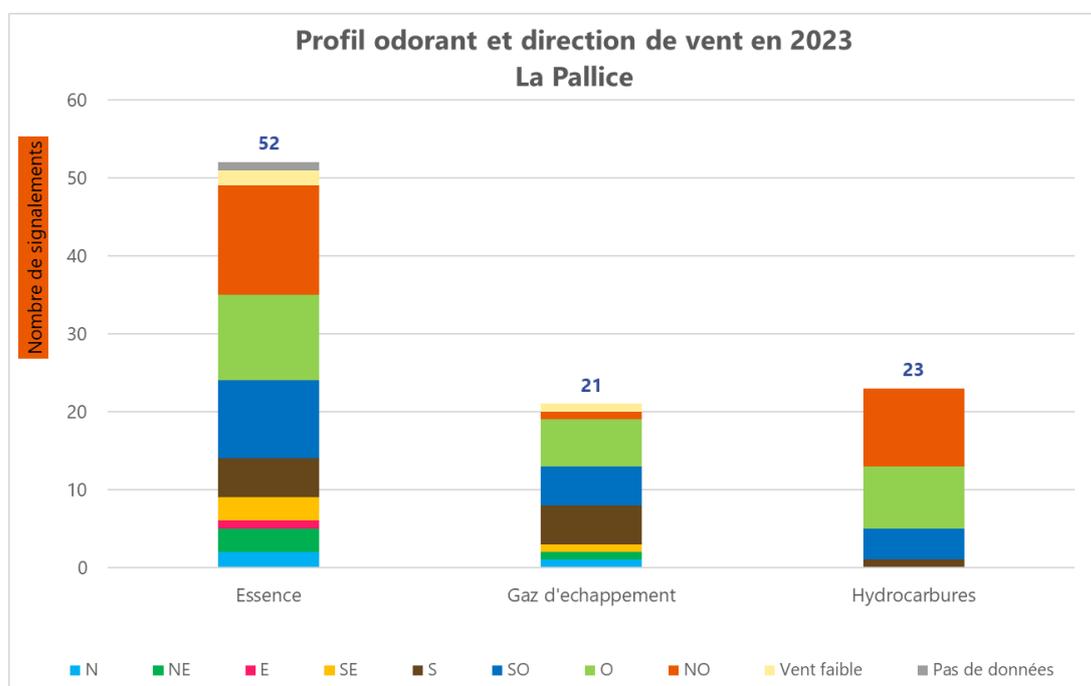


Figure 73 | Directions de vent observées lors des signalements, par évocation – quartier La Pallice / Laleu - année 2023

Les signalements d'odeurs, et notamment les évocations d' « essence », d' « hydrocarbures » et de « gaz d'échappement », des riverains du quartier de La Pallice sont principalement effectués par vents d'ouest et de sud-ouest. Et notamment les vents de nord-ouest pour les deux premières évocations. Il est également important de noter que ces signalements sont effectués par un nombre restreint de personnes.

6. Conclusion

L'Agglo de La Rochelle a fait appel à Atmo Nouvelle-Aquitaine afin de l'accompagner dans sa démarche de surveillance des odeurs sur son territoire. Ses objectifs principaux sont :

- d'objectiver les nuisances olfactives au regard des différentes activités industrielles du territoire
- d'approfondir la connaissance olfactive du territoire par une surveillance exploratoire des odeurs sur l'ensemble de l'Agglo de La Rochelle

Ainsi un observatoire des odeurs a été mis en place à partir du mois de mai 2022 sur les 28 communes de l'Agglo de La Rochelle. L'outil de signalement des odeurs d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, SignalAir, a été mis à disposition des riverains.

Ce dispositif a contribué à mieux connaître et comprendre les nuisances olfactives d'un territoire tel qu'une agglomération. Ainsi, environ 300 personnes identifiées ont pris en main cet outil.

Pour l'année 2023, 825 signalements d'odeurs ont été effectués par les riverains. Ces signalements ont permis de conforter et d'objectiver les nuisances olfactives du territoire. Parmi les évocations principales se retrouvent :

- évocation « bitume / enrobés »
- évocation « épandage (phyto) »
- évocation « hydrocarbures »
- évocation « essence »
- évocation « solvant / chimie »
- évocation « brûlé / fumée »

Par rapport à 2022, il est important de souligner les éléments suivant en matière de typologie d'odeurs perçues :

- l'évocation « bitume / enrobés » continue à tenir le haut du classement
- l'évocation « épandage (phyto) » qui pouvait être plus marginale en 2022, devient une odeur prépondérante du territoire
- les évocations « déchets ménagers » et « égout / œuf pourri / soufré » sortent du classement des odeurs principales recensées sur l'Agglo
- l'évocation « essence » fait son apparition en 2023

Sur les 28 communes du territoire, seules 3 n'ont pas fait l'objet de signalements d'odeurs, signe de la bonne prise en main de SignalAir sur l'Agglo. Les trois communes qui ressortent principalement dans les signalements sont La Rochelle, Périgny et Saint-Rogatien, comme en 2022.

L'analyse détaillée des signalements montre un lien évident entre les signalements des riverains et certaines sources connues de l'Agglo à l'image de l'incinérateur de déchets ménagers, de la centrale d'enrobés, de la plateforme de compostage et des activités agricoles.



Fort de cette expérience, l'Agglo de La Rochelle souhaite poursuivre la collaboration avec Atmo Nouvelle-Aquitaine sur la surveillance des odeurs. La pérennisation de cet observatoire des odeurs permet, au travers des observations des riverains, d'apprécier l'évolution de la situation odorante sur ce territoire.

Table des figures

Figure 1 Carte de localisation de l'Agglo de La Rochelle.....	8
Figure 2 Carte de localisation des signalements – année 2023.....	10
Figure 3 Évolution mensuelle des signalements – année 2023.....	11
Figure 4 Évolution hebdomadaire des signalements – année 2023.....	12
Figure 5 Évolution journalière des signalements – année 2023.....	13
Figure 6 Évolution des signalements par jour de la semaine – année 2023.....	14
Figure 7 Évolution des signalements par tranche horaire – année 2023.....	15
Figure 8 Localisation des signalements – année 2023.....	16
Figure 9 Carte du nombre de signalements par commune – année 2023.....	17
Figure 10 Profil odorant – année 2023.....	18
Figure 11 Profil odorant par commune – année 2023.....	19
Figure 12 Carte des évocations par commune – année 2023.....	20
Figure 13 Profil odorant par mois – année 2023.....	21
Figure 14 Profil odorant par intensité – année 2023.....	23
Figure 15 Profil odorant par ressenti – année 2023.....	24
Figure 16 Relation entre intensité et ressenti – année 2023.....	25
Figure 17 Définitions des positions « hors vent » et « sous le vent » d'une source odorante.....	26
Figure 18 Roses des vents de la station Météo France La Rochelle – Ile de Ré pour l'année 2023.....	28
Figure 19 Directions de vent observées lors des signalements, par commune – année 2023.....	29
Figure 20 Directions de vent observées lors des signalements, par évocation – année 2023.....	31
Figure 21 Liste des journées les plus odorantes – année 2023.....	32
Figure 22 Carte des signalements du mois de mars 2023.....	33
Figure 23 Localisation des signalements en mars 2023.....	34
Figure 24 Évolution des signalements par jour de la semaine et par tranche horaire des signalements en mars 2023.....	34
Figure 25 Profil odorant en mars 2023.....	35
Figure 26 Profil odorant par commune en mars 2023.....	35
Figure 27 Directions de vent observées lors des signalements, par commune en mars 2023.....	36
Figure 28 Directions de vent observées lors des signalements, par évocation en mars 2023.....	37
Figure 29 Carte des signalements du mois de mai 2023.....	38
Figure 30 Localisation des signalements en mai 2023.....	39
Figure 31 Évolution des signalements par jour de la semaine et par tranche horaire des signalements en mai 2023.....	39
Figure 32 Profil odorant en mai 2023.....	40
Figure 33 Profil odorant par commune en mai 2023.....	40
Figure 34 Directions de vent observées lors des signalements, par commune en mai 2023.....	41
Figure 35 Directions de vent observées lors des signalements, par évocation en mai 2023.....	42
Figure 36 Carte des signalements du mois d'octobre 2023.....	43
Figure 37 Localisation des signalements en octobre 2023.....	44
Figure 38 Évolution des signalements par jour de la semaine et par tranche horaire des signalements en octobre 2023.....	44
Figure 39 Profil odorant en octobre 2023.....	45
Figure 40 Profil odorant par commune en octobre 2023.....	45
Figure 41 Directions de vent observées lors des signalements, par commune en octobre 2023.....	46
Figure 42 Directions de vent observées lors des signalements, par évocation en octobre 2023.....	47
Figure 43 Carte de localisation des signalements Saint-Rogatien / Périgny – année 2023.....	49
Figure 44 Évolution hebdomadaire des signalements de Saint-Rogatien / Périgny – année 2023.....	50
Figure 45 Évolution des signalements par jour de la semaine de Saint-Rogatien / Périgny – année 2023.....	51
Figure 46 Évolution des signalements par tranche horaire de Saint-Rogatien / Périgny – année 2023.....	51
Figure 47 Profil odorant de Saint-Rogatien / Périgny – année 2023.....	52

Figure 48 Relation entre intensité et ressenti de Saint-Rogatien / Périgny – année 2023	52
Figure 49 Directions de vent observées lors des signalements, par évocation – Saint-Rogatien / Périgny - Année 2023.....	53
Figure 50 Carte de localisation des signalements de la ZI de Chef de Baie / Port Neuf – année 2023	54
Figure 51 Évolution hebdomadaire des signalements de la ZI de Chef de Baie / Port Neuf – année 2023	55
Figure 52 Évolution des signalements par jour de la semaine de la ZI de Chef de Baie / Port Neuf – année 2023	56
Figure 53 Évolution des signalements par tranche horaire de la ZI de Chef de Baie / Port Neuf – année 2023	56
Figure 54 Profil odorant de la ZI de Chef de Baie / Port Neuf – année 2023	57
Figure 55 Relation entre intensité et ressenti de la ZI de Chef de Baie / Port Neuf – année 2023	57
Figure 56 Directions de vent observées lors des signalements, par évocation – ZI de Chef de Baie / Port Neuf - Année 2023.....	58
Figure 57 Carte de localisation des signalements liés aux activités agricoles – année 2023.....	59
Figure 58 Localisation des signalements liés aux activités agricoles – année 2023	60
Figure 59 Évolution hebdomadaire des signalements liés aux activités agricoles – année 2023	60
Figure 60 Évolution des signalements liés aux activités agricoles par jour de la semaine – année 2023	61
Figure 61 Évolution des signalements liés aux activités agricoles par tranche horaire – année 2023.....	61
Figure 62 Relation entre intensité et ressenti de Saint-Rogatien / Périgny – année 2023	62
Figure 63 Profil odorant lié aux activités agricoles – année 2023	62
Figure 64 Profil odorant lié aux activités agricoles, par commune – année 2023.....	63
Figure 65 Directions de vent observées lors des signalements liés aux activités agricoles, par commune – année 2023.....	64
Figure 66 Directions de vent observées lors des signalements liés aux activités agricoles, par évocation – année 2023.....	65
Figure 67 Carte de localisation des signalements du quartier La Pallice - Laleu à La Rochelle – année 2023.....	66
Figure 68 Évolution hebdomadaire des signalements du quartier La Pallice / Laleu à La Rochelle – année 2023	67
Figure 69 Évolution des signalements par jour de la semaine du quartier La Pallice / Laleu à La Rochelle – année 2023.....	67
Figure 70 Évolution des signalements par tranche horaire du quartier La Pallice / Laleu à La Rochelle – année 2023	68
Figure 71 Profil odorant du quartier La Pallice / Laleu à La Rochelle – année 2023.....	68
Figure 72 Relation entre intensité et ressenti du quartier La Pallice / Laleu à La Rochelle – année 2023.....	69
Figure 73 Directions de vent observées lors des signalements, par évocation – quartier La Pallice / Laleu - année 2023.....	69
Figure 74 Carte des signalements de la journée du 3 février 2023.....	74
Figure 75 liste des signalements de la journée du 3 février 2023	74
Figure 76 Carte des signalements de la journée du 20 février 2023	75
Figure 77 Liste des signalements de la journée du 20 février 2023.....	75
Figure 78 Carte des signalements de la journée du 3 mars 2023	76
Figure 79 Liste des signalements de la journée du 3 mars 2023	76
Figure 80 Carte des signalements de la journée du 6 mars 2023	77
Figure 81 Liste des signalements de la journée du 6 mars 2023	77
Figure 82 Carte des signalements de la journée du 15 mars 2023	78
Figure 83 Liste des signalements de la journée du 15 mars 2023.....	79
Figure 84 Carte des signalements de la journée du 28 mars 2023	79
Figure 85 Liste des signalements de la journée du 28 mars 2023.....	79
Figure 86 Carte des signalements de la journée du 4 mai 2023	80
Figure 87 Liste des signalements de la journée du 4 mai 2023.....	81
Figure 88 Carte des signalements de la journée du 5 mai 2023	82
Figure 89 Liste des signalements de la journée du 5 mai 2023.....	82
Figure 90 Carte des signalements de la journée du 16 mai 2023	83

Figure 91 Liste des signalements de la journée du 16 mai 2023	83
Figure 92 Carte des signalements de la journée du 17 juillet 2023	84
Figure 93 Liste des signalements de la journée du 17 juillet 2023	84
Figure 94 Carte des signalements de la journée du 14 septembre 2023	85
Figure 95 Liste des signalements de la journée du 14 septembre 2023	85
Figure 96 Carte des signalements de la journée du 19 septembre 2023	86
Figure 97 Liste des signalements de la journée du 19 septembre 2023	86
Figure 98 Carte des signalements de la journée du 25 septembre 2023	87
Figure 99 Liste des signalements de la journée du 25 septembre 2023	87
Figure 100 Carte des signalements de la journée du 4 octobre 2023	88
Figure 101 Liste des signalements de la journée du 4 octobre 2023	88
Figure 102 Carte des signalements de la journée du 9 octobre 2023	89
Figure 103 Liste des signalements de la journée du 9 octobre 2023	89
Figure 104 Carte des signalements de la journée du 10 octobre 2023	90
Figure 105 Liste des signalements de la journée du 10 octobre 2023	90
Figure 106 Carte des signalements de la journée du 12 octobre 2023	91
Figure 107 Liste des signalements de la journée du 12 octobre 2023	92
Figure 108 Carte des signalements de la journée du 13 octobre 2023	93
Figure 109 Liste des signalements de la journée du 13 octobre 2023	93
Figure 110 Carte des signalements de la journée du 22 novembre 2023	94
Figure 111 Liste des signalements de la journée du 22 novembre 2023	94
Figure 112 Carte des signalements de la journée du 28 novembre 2023	95
Figure 113 Liste des signalements de la journée du 28 novembre 2023	95
Figure 114 Carte des signalements de la journée du 30 novembre 2023	96
Figure 115 Liste des signalements de la journée du 30 novembre 2023	97
Figure 116 Carte des signalements de la journée du 1 ^{er} décembre 2023	98
Figure 117 Liste des signalements de la journée du 1 ^{er} décembre 2023	98

Tables des tableaux

Tableau 1 Évolution des signalements par jour de la semaine – année 2023	14
Tableau 2 Évolution des signalements par tranche horaire – année 2023	15
Tableau 3 Nombre de signalements par mois et par évocation – année 2023	22
Tableau 4 Nombre de signalements par intensité et par évocation – année 2023	23
Tableau 5 Nombre de signalements par ressenti et par évocation – année 2023	24
Tableau 6 Nombre de signalements par direction de vent – année 2023	28
Tableau 7 Directions de vent observées lors des signalements, par commune – année 2023	30
Tableau 8 Directions de vent observées lors des signalements, par évocation – année 2023	31
Tableau 9 Directions de vent observées lors des signalements, par commune en mars 2023	36
Tableau 10 Directions de vent observées lors des signalements, par évocation en mars 2023	37
Tableau 11 Directions de vent observées lors des signalements, par commune en mai 2023	41
Tableau 12 Directions de vent observées lors des signalements, par évocation en mai 2023	42
Tableau 13 Directions de vent observées lors des signalements, par commune en octobre 2023	46
Tableau 14 Directions de vent observées lors des signalements, par évocation en octobre 2023	47
Tableau 15 Directions de vent observées lors des signalements liés aux activités agricoles, par commune – année 2023	64

Annexes

Annexe 1 : Journées les plus odorantes

Journée du 3 février 2023

Cette journée a été marquée par 8 signalements dont 4 réalisés anonymement et 4 par 4 utilisateurs différents.

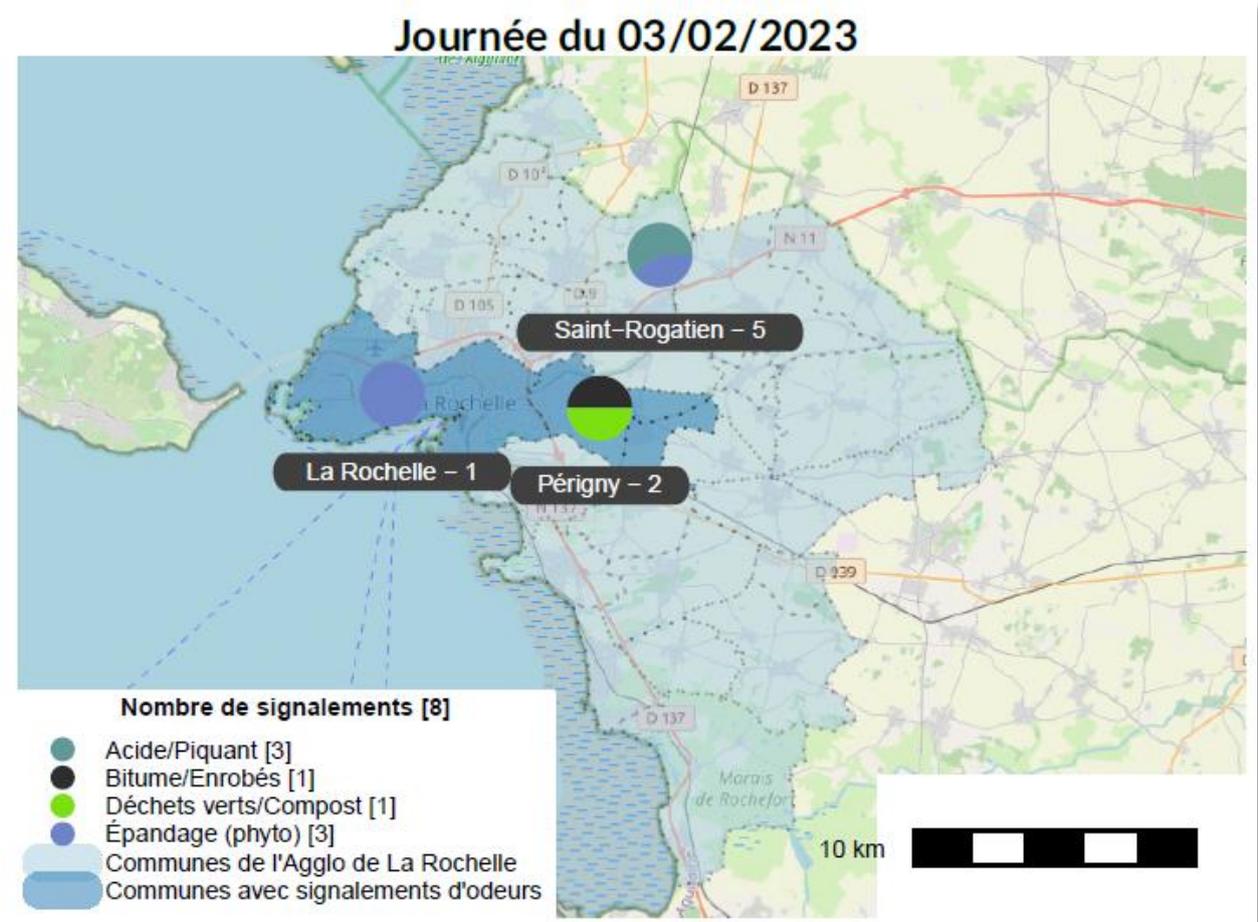


Figure 74 | Carte des signalements de la journée du 3 février 2023

Heure	Évocation	Commune	Direction vent (provenance)
07:40	Bitume/Enrobés	Périgny	NE
07:45	Épandage (phyto)	Saint-Rogatien	NE
08:50	Épandage (phyto)	Saint-Rogatien	N
08:50	Acide/Piquant	Saint-Rogatien	N
09:00	Déchets verts/Compost	Périgny	N
09:08	Épandage (phyto)	La Rochelle	N
10:12	Acide/Piquant	Saint-Rogatien	N
16:02	Acide/Piquant	Saint-Rogatien	NE

Figure 75 | liste des signalements de la journée du 3 février 2023

Journée du 20 février 2023

Cette journée a été marquée par 10 signalements dont 7 réalisés anonymement et 3 par 2 utilisateurs différents.

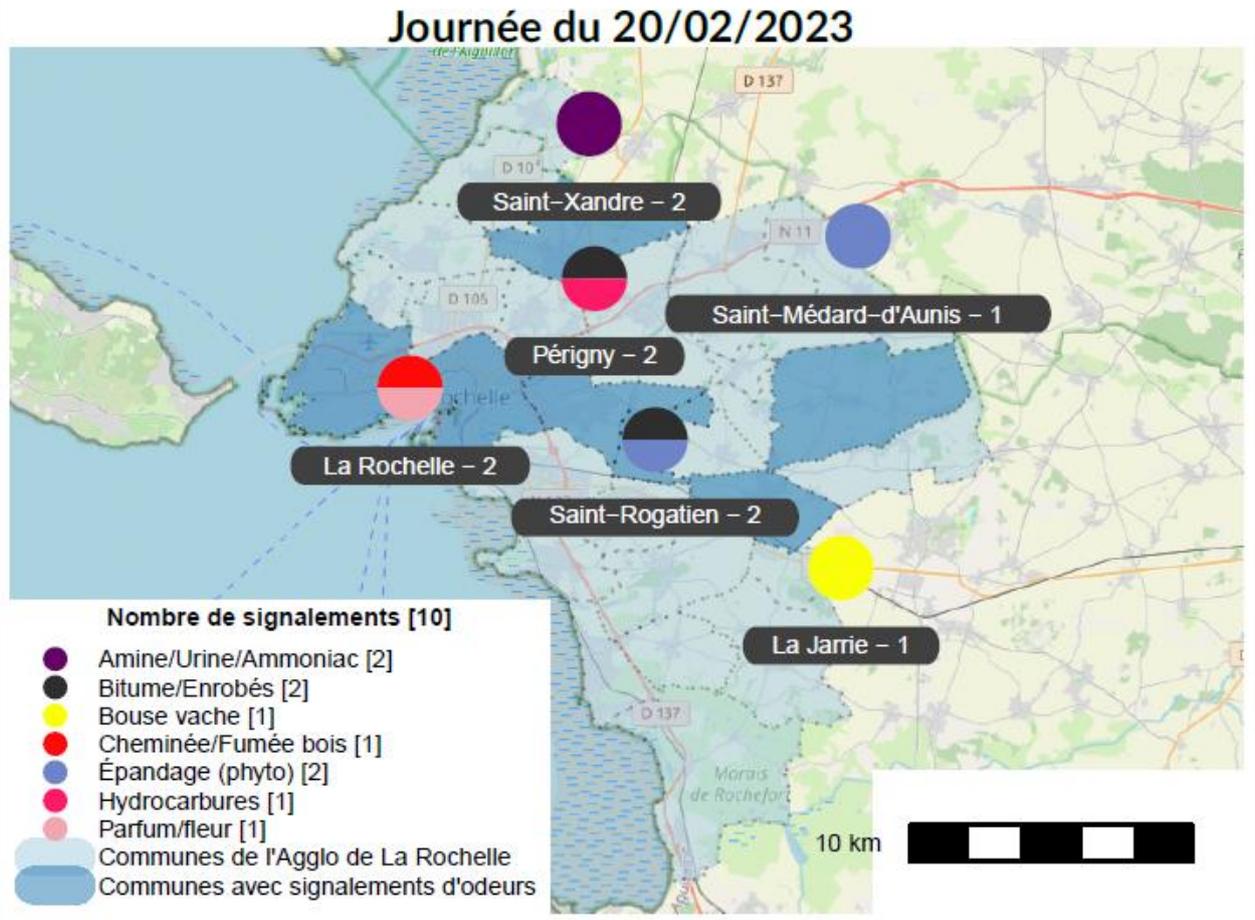


Figure 76 | Carte des signalements de la journée du 20 février 2023

Heure	Évocation	Commune	Direction vent (provenance)
07:40	Bitume/Enrobés	Périgny	NE
08:50	Hydrocarbures	Périgny	NE
10:21	Épandage (phyto)	Saint-Rogatien	E
11:24	Bitume/Enrobés	Saint-Rogatien	E
11:55	Bouse vache	La Jarrie	E
16:32	Épandage (phyto)	Saint-Médard-d'Aunis	Vent faible
19:05	Parfum/fleur	La Rochelle	N
19:10	Cheminée/Fumée bois	La Rochelle	N
19:21	Amine/Urine/Ammoniac	Saint-Xandre	N
19:23	Amine/Urine/Ammoniac	Saint-Xandre	N

Figure 77 | Liste des signalements de la journée du 20 février 2023

Journée du 3 mars 2023

Cette journée a été marquée par 8 signalements dont 7 réalisés anonymement.

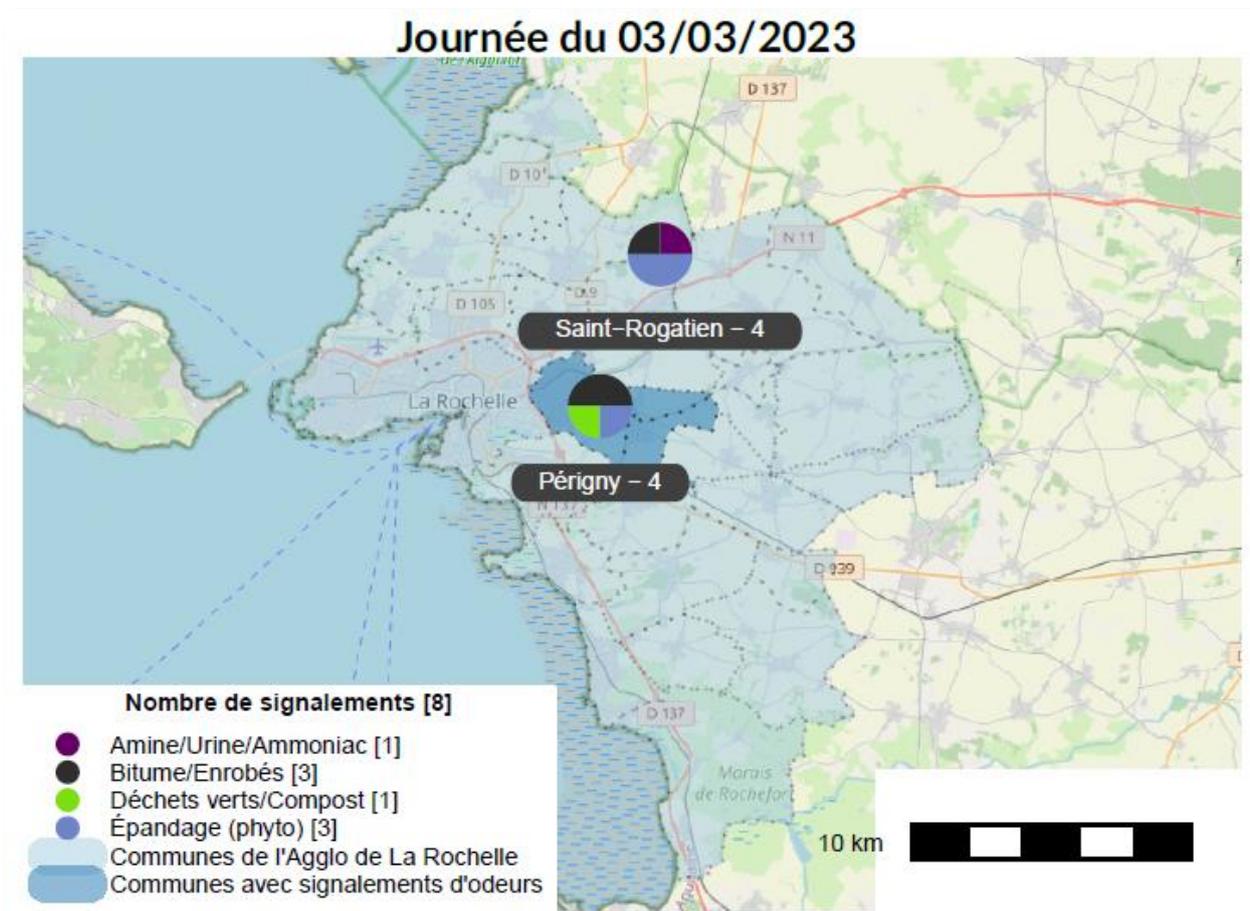


Figure 78 | Carte des signalements de la journée du 3 mars 2023

Heure	Évocation	Commune	Direction vent (provenance)
09:05	Bitume/Enrobés	Périgny	N
09:12	Bitume/Enrobés	Saint-Rogatien	N
09:19	Déchets verts/Compost	Périgny	N
09:41	Bitume/Enrobés	Périgny	NE
18:20	Épandage (phyto)	Périgny	N
19:30	Épandage (phyto)	Saint-Rogatien	NE
20:38	Amine/Urine/Ammoniac	Saint-Rogatien	NE
21:36	Épandage (phyto)	Saint-Rogatien	NE

Figure 79 | Liste des signalements de la journée du 3 mars 2023

Journée du 6 mars 2023

Cette journée a été marquée par 9 signalements dont 8 réalisés anonymement.

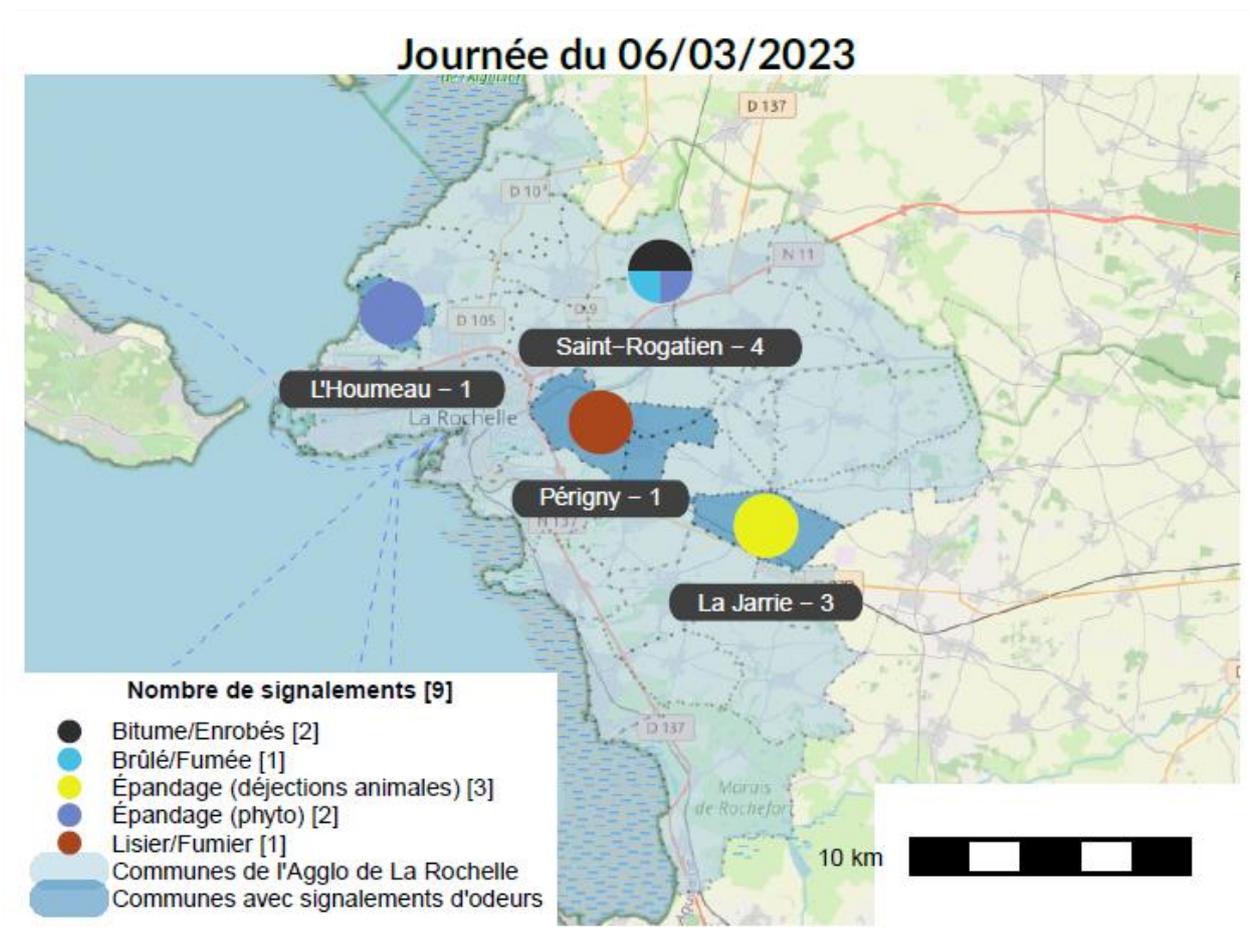


Figure 80 | Carte des signalements de la journée du 6 mars 2023

Heure	Évocation	Commune	Direction vent (provenance)
06:30	Brûlé/Fumée	Saint-Rogatien	N
07:43	Épandage (phyto)	Saint-Rogatien	N
08:30	Bitume/Enrobés	Saint-Rogatien	N
09:09	Bitume/Enrobés	Saint-Rogatien	N
10:09	Lisier/Fumier	Périgny	N
14:00	Épandage (phyto)	L'Houmeau	NO
14:39	Épandage (déjections animales)	La Jarrie	NO
14:41	Épandage (déjections animales)	La Jarrie	NO
14:44	Épandage (déjections animales)	La Jarrie	NO

Figure 81 | Liste des signalements de la journée du 6 mars 2023

Journée du 15 mars 2023

Cette journée a été marquée par 20 signalements dont 13 réalisés anonymement et 7 par 6 utilisateurs différents.

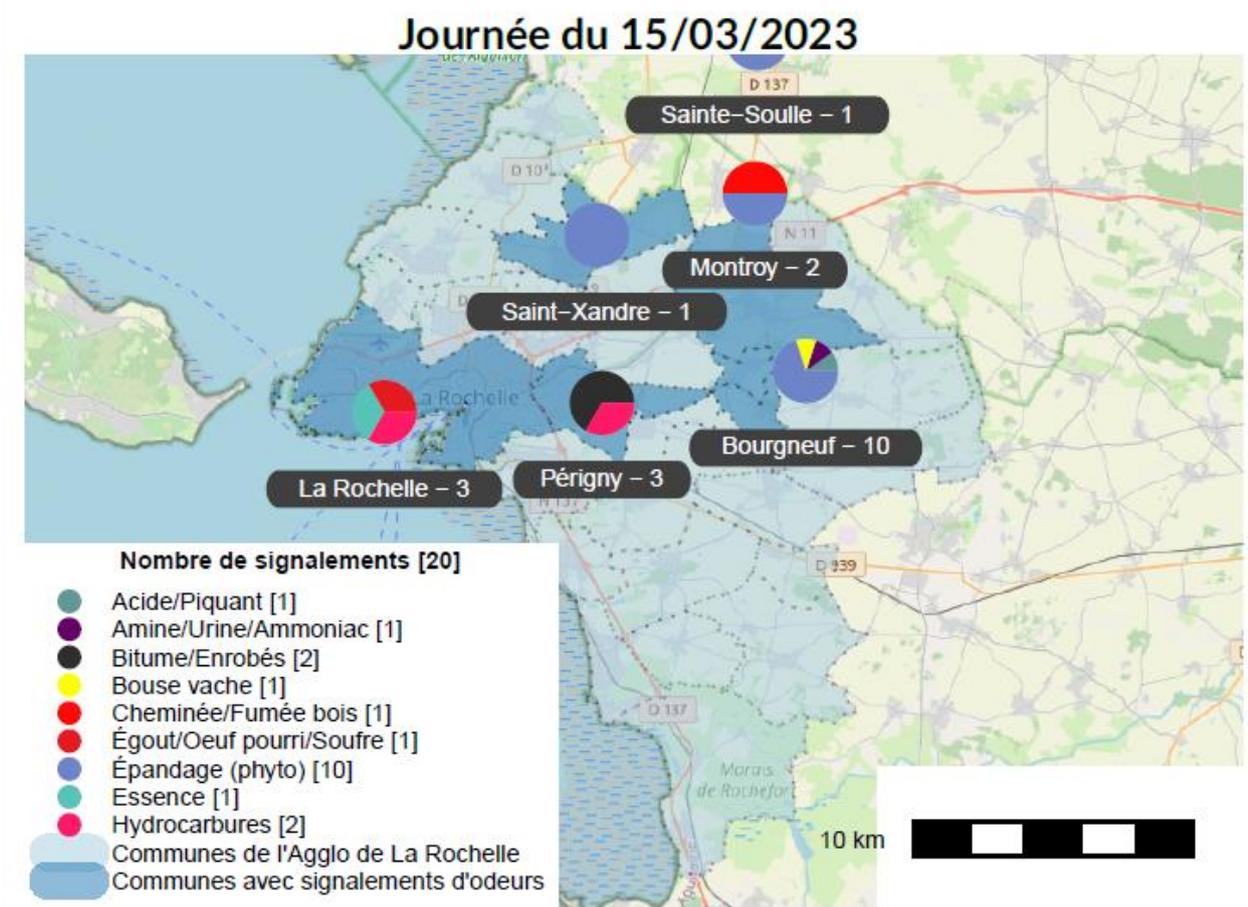


Figure 82 | Carte des signalements de la journée du 15 mars 2023

Heure	Évocation	Commune	Direction vent (provenance)
06:56	Egout/Œuf pourri/Soufré	La Rochelle	Vent faible
08:26	Bitume/Enrobés	Périgny	Vent faible
08:30	Hydrocarbures	Périgny	Vent faible
08:40	Bitume/Enrobés	Périgny	Vent faible
09:01	Essence	La Rochelle	Vent faible
10:43	Hydrocarbures	La Rochelle	S
14:30	Épandage (phyto)	Montroy	S
17:41	Épandage (phyto)	Saint-Xandre	S
18:42	Cheminée/Fumée bois	Montroy	S
19:40	Épandage (phyto)	Bourgneuf	E
20:00	Épandage (phyto)	Bourgneuf	E
20:02	Épandage (phyto)	Bourgneuf	E
20:05	Épandage (phyto)	Bourgneuf	E
20:06	Épandage (phyto)	Bourgneuf	E
20:25	Épandage (phyto)	Bourgneuf	E
20:40	Épandage (phyto)	Sainte-Soulle	E
20:55	Bouse vache	Bourgneuf	E

21:26	Epandage (phyto)	Bourgneuf	E
21:26	Amine/Urine/Ammoniac	Bourgneuf	E

Figure 83 | Liste des signalements de la journée du 15 mars 2023

Journée du 28 mars 2023

Cette journée a été marquée par 11 signalements dont 9 réalisés anonymement et 2 par 2 utilisateurs différents.

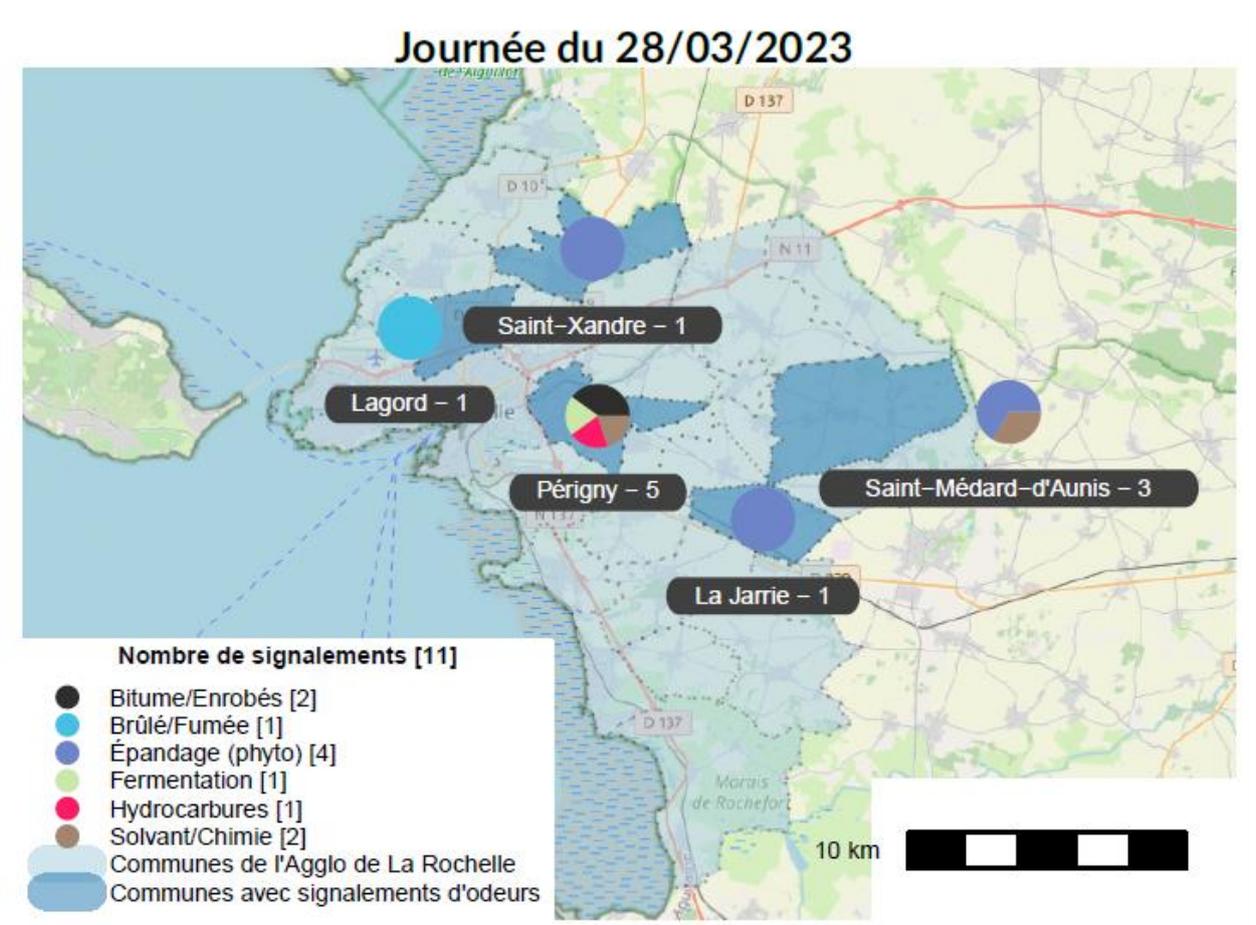


Figure 84 | Carte des signalements de la journée du 28 mars 2023

Heure	Évocation	Commune	Direction vent (provenance)
06:00	Solvant/Chimie	Saint-Médard-d'Aunis	SE
07:25	Hydrocarbures	Périgny	SE
07:31	Bitume/Enrobés	Périgny	SE
07:41	Solvant/Chimie	Périgny	SE
07:45	Bitume/Enrobés	Périgny	SE
08:09	Fermentation	Périgny	SE
16:31	Epandage (phyto)	Saint-Xandre	S
16:36	Brûlé/Fumée	Lagord	S
17:45	Epandage (phyto)	La Jarrie	S
18:43	Epandage (phyto)	Saint-Médard-d'Aunis	S
19:22	Epandage (phyto)	Saint-Médard-d'Aunis	S

Figure 85 | Liste des signalements de la journée du 28 mars 2023

Journée du 4 mai 2023

Cette journée a été marquée par 25 signalements dont 10 réalisés anonymement et 15 par 11 utilisateurs différents.

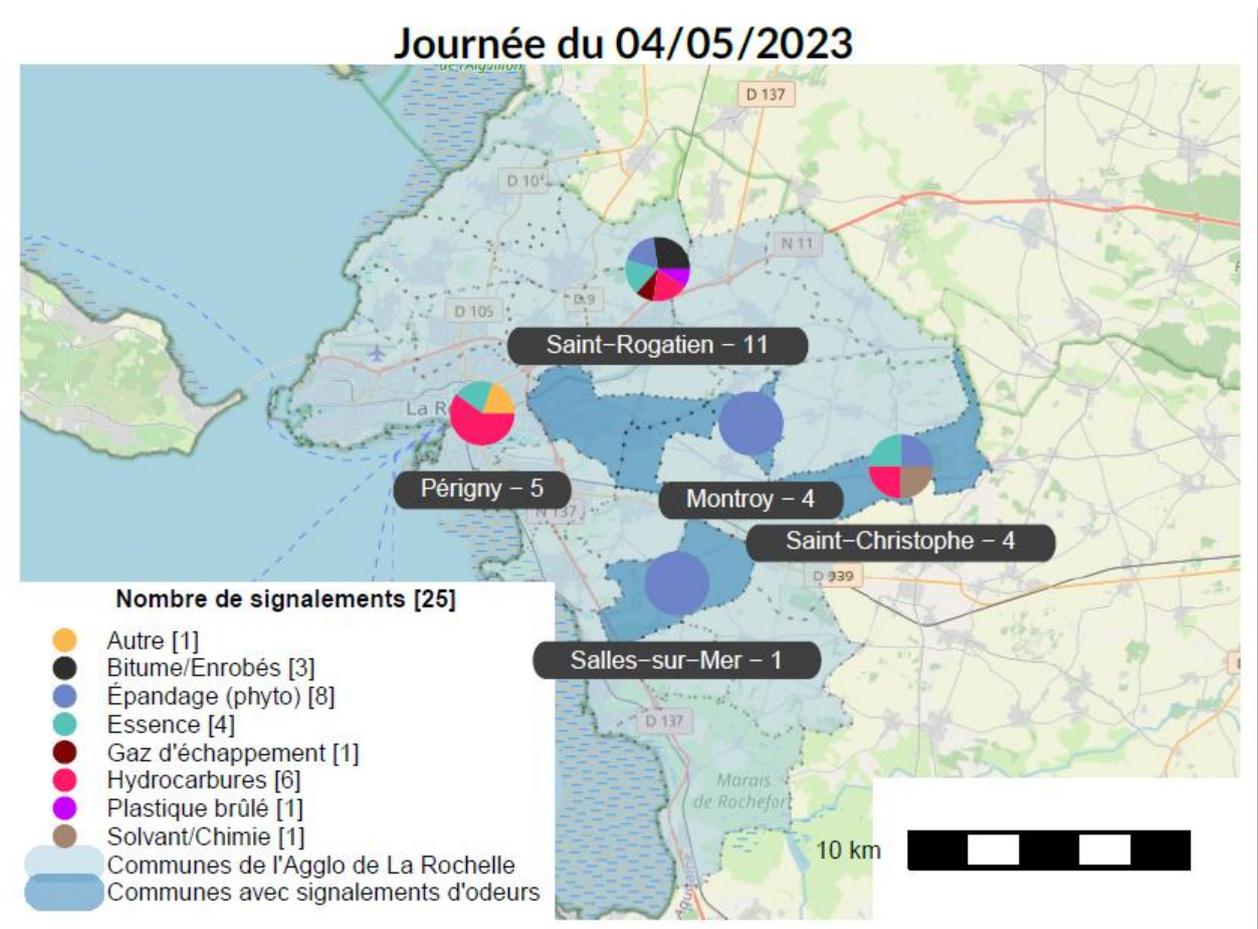


Figure 86 | Carte des signalements de la journée du 4 mai 2023

Heure	Évocation	Commune	Direction vent (provenance)
06:30	Épandage (phyto)	Salles-sur-Mer	Vent faible
07:13	Autre	Périgny	Vent faible
08:17	Essence	Périgny	SO
21:10	Épandage (phyto)	Montroy	SO
21:29	Épandage (phyto)	Montroy	SO
21:41	Épandage (phyto)	Saint-Rogatien	SO
21:42	Hydrocarbures	Saint-Rogatien	SO
21:45	Gaz d'échappement	Saint-Rogatien	SO
21:47	Épandage (phyto)	Montroy	SO
21:52	Plastique brûlé	Saint-Rogatien	SO
21:54	Essence	Saint-Rogatien	SO
21:54	Hydrocarbures	Périgny	SO
21:56	Bitume/Enrobés	Saint-Rogatien	SO
22:00	Hydrocarbures	Saint-Rogatien	SO
22:08	Essence	Saint-Christophe	SO
22:15	Hydrocarbures	Périgny	SO

22:15	Bitume/Enrobés	Saint-Rogatien	SO
22:17	Epandage (phyto)	Montroy	SO
22:30	Epandage (phyto)	Saint-Rogatien	SO
22:38	Essence	Saint-Rogatien	SO
22:39	Hydrocarbures	Périgny	SO
22:40	Hydrocarbures	Saint-Christophe	SO
22:45	Solvant/Chimie	Saint-Christophe	SO
22:51	Bitume/Enrobés	Saint-Rogatien	SO
23:21	Epandage (phyto)	Saint-Christophe	SO

Figure 87 | Liste des signalements de la journée du 4 mai 2023

Journée du 5 mai 2023

Cette journée a été marquée par 10 signalements dont 6 réalisés anonymement et 4 par 4 utilisateurs différents.

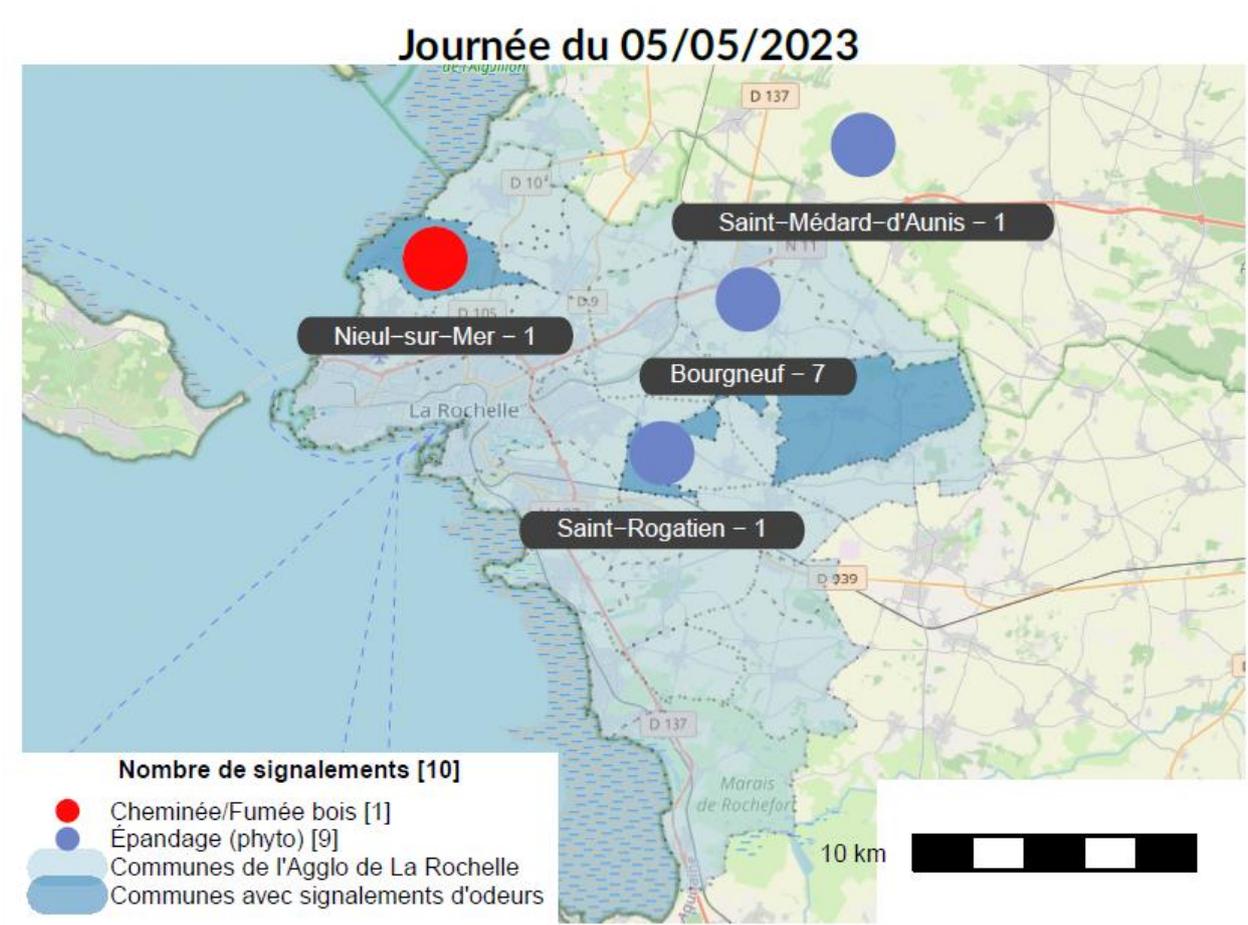


Figure 88 | Carte des signalements de la journée du 5 mai 2023

Heure	Évocation	Commune	Direction vent (provenance)
07:15	Épandage (phyto)	Bourgneuf	S
07:30	Épandage (phyto)	Bourgneuf	S
07:31	Épandage (phyto)	Bourgneuf	S
07:37	Épandage (phyto)	Bourgneuf	S
07:37	Épandage (phyto)	Bourgneuf	S
08:03	Épandage (phyto)	Bourgneuf	S
09:09	Épandage (phyto)	Bourgneuf	S
13:19	Cheminée/Fumée bois	Nieul-sur-Mer	S
15:04	Épandage (phyto)	Saint-Rogatien	S
22:42	Épandage (phyto)	Saint-Médard-d'Aunis	NE

Figure 89 | Liste des signalements de la journée du 5 mai 2023

Journée du 16 mai 2023

Cette journée a été marquée par 8 signalements dont 7 réalisés anonymement.

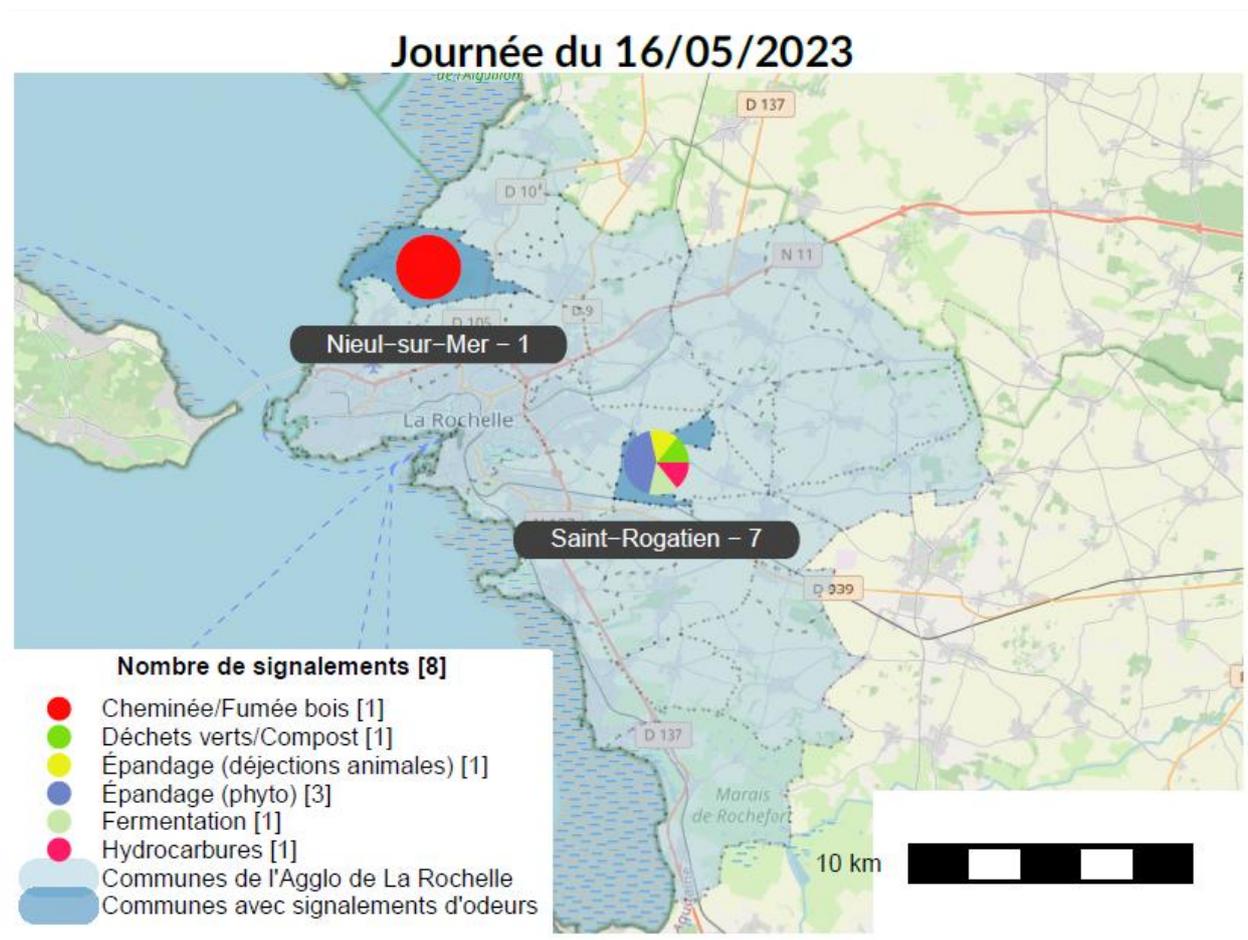


Figure 90 | Carte des signalements de la journée du 16 mai 2023

Heure	Évocation	Commune	Direction vent (provenance)
07:35:00	Hydrocarbures	Saint-Rogatien	N
08:15:00	Cheminée/Fumée bois	Nieul-sur-Mer	N
12:29:00	Épandage (phyto)	Saint-Rogatien	NE
16:30:00	Déchets verts/Compost	Saint-Rogatien	N
17:52:00	Épandage (phyto)	Saint-Rogatien	NE
19:30:00	Fermentation	Saint-Rogatien	NE
21:45:00	Épandage (phyto)	Saint-Rogatien	N
23:30:00	Épandage (déjections animales)	Saint-Rogatien	N

Figure 91 | Liste des signalements de la journée du 16 mai 2023

Journée du 17 juillet 2023

Cette journée a été marquée par 10 signalements dont 7 réalisés anonymement et 3 par 3 utilisateurs différents.

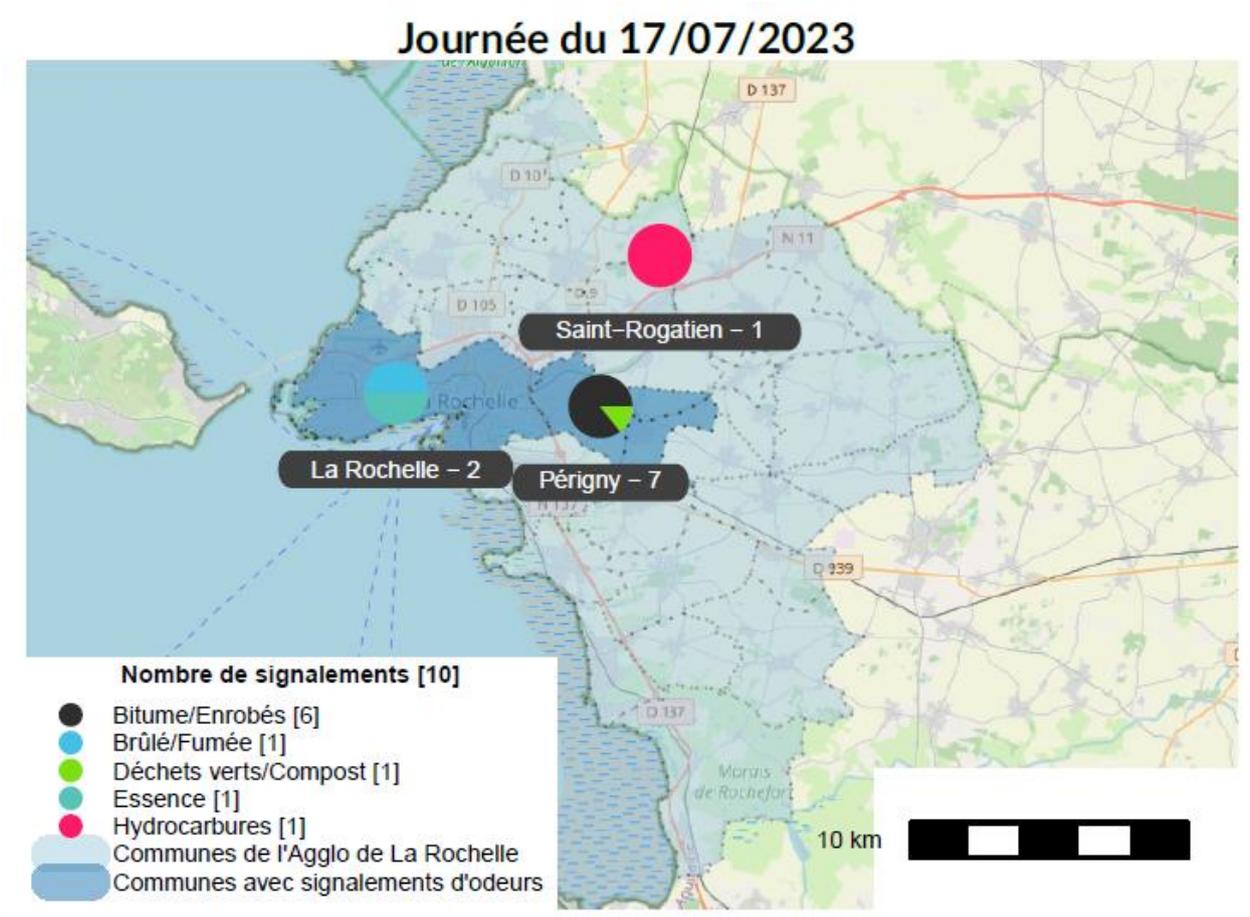


Figure 92 | Carte des signalements de la journée du 17 juillet 2023

Heure	Évocation	Commune	Direction vent (provenance)
07:30	Déchets verts/Compost	Périgny	O
08:00	Bitume/Enrobés	Périgny	O
08:10	Bitume/Enrobés	Périgny	O
08:10	Bitume/Enrobés	Périgny	O
08:15	Hydrocarbures	Saint-Rogatien	O
08:20	Bitume/Enrobés	Périgny	O
08:27	Bitume/Enrobés	Périgny	O
08:27	Bitume/Enrobés	Périgny	O
15:24	Essence	La Rochelle	NO
20:10	Brûlé/Fumée	La Rochelle	NO

Figure 93 | Liste des signalements de la journée du 17 juillet 2023

Journée du 14 septembre 2023

Cette journée a été marquée par 8 signalements dont 5 réalisés anonymement et 3 par 3 utilisateurs différents.

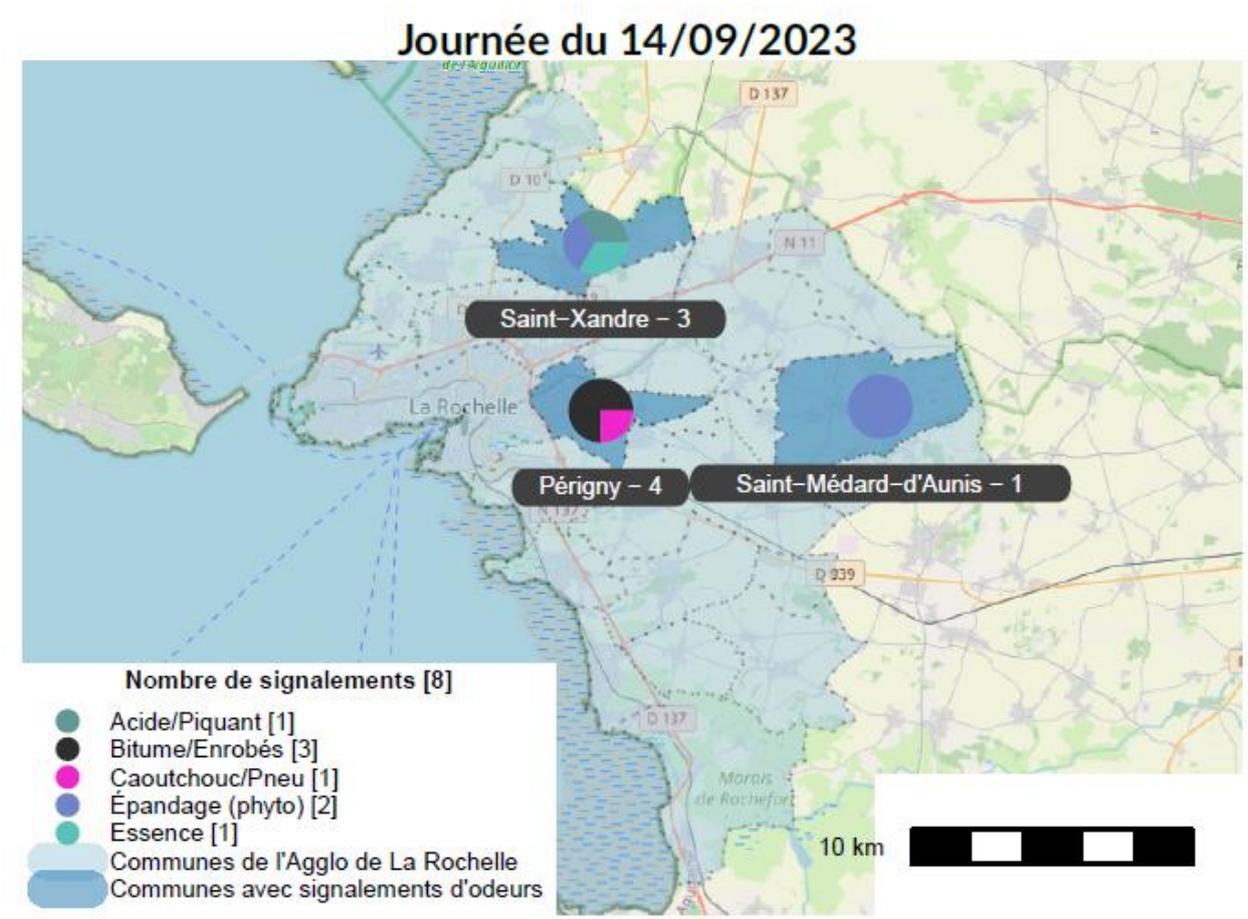


Figure 94 | Carte des signalements de la journée du 14 septembre 2023

Heure	Évocation	Commune	Direction vent (provenance)
08:16	Caoutchouc/Pneu	Périgny	E
08:26	Bitume/Enrobés	Périgny	E
08:30	Bitume/Enrobés	Périgny	E
08:41	Bitume/Enrobés	Périgny	E
20:30	Épandage (phyto)	Saint-Médard-d'Aunis	NO
21:00	Acide/Piquant	Saint-Xandre	NO
21:05	Essence	Saint-Xandre	NO
21:25	Épandage (phyto)	Saint-Xandre	NO

Figure 95 | Liste des signalements de la journée du 14 septembre 2023

Journée du 19 septembre 2023

Cette journée a été marquée par 11 signalements dont 5 réalisés anonymement et 6 par 6 utilisateurs différents.

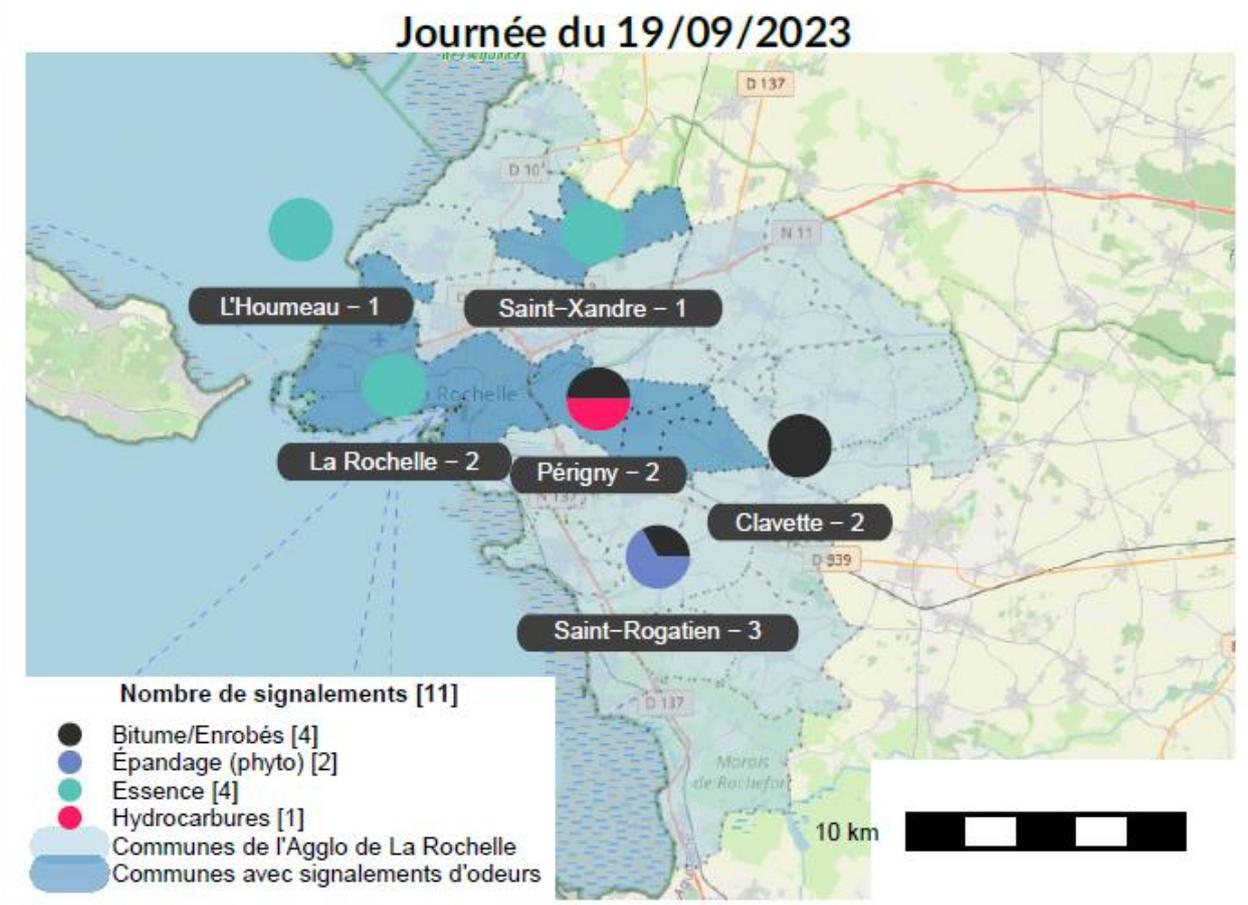


Figure 96 | Carte des signalements de la journée du 19 septembre 2023

Heure	Évocation	Commune	Direction vent (provenance)
07:35	Essence	Saint-Xandre	Vent faible
08:21	Bitume/Enrobés	Périgny	Vent faible
08:30	Essence	L'Houmeau	O
08:44	Bitume/Enrobés	Saint-Rogatien	O
09:20	Essence	La Rochelle	O
16:12	Hydrocarbures	Périgny	O
19:30	Épandage (phyto)	Saint-Rogatien	SO
19:30	Épandage (phyto)	Saint-Rogatien	SO
20:56	Essence	La Rochelle	SO
21:12	Bitume/Enrobés	Clavette	SO
21:27	Bitume/Enrobés	Clavette	SO

Figure 97 | Liste des signalements de la journée du 19 septembre 2023

Journée du 25 septembre 2023

Cette journée a été marquée par 13 signalements dont 8 réalisés anonymement et 5 par 5 utilisateurs différents.

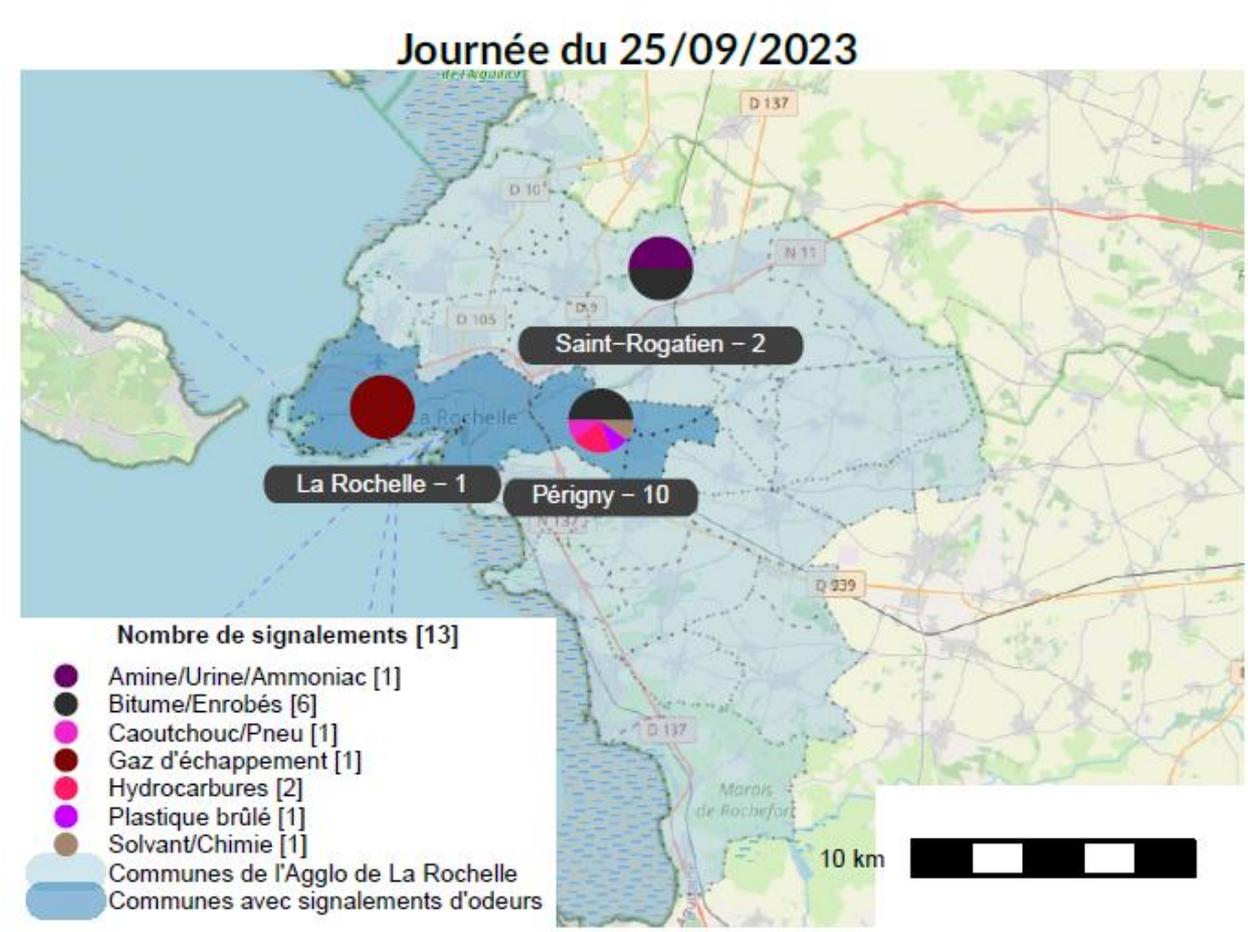


Figure 98 | Carte des signalements de la journée du 25 septembre 2023

Heure	Évocation	Commune	Direction vent (provenance)
03:15	Bitume/Enrobés	Saint-Rogatien	S
08:01	Caoutchouc/Pneu	Périgny	Vent faible
08:13	Hydrocarbures	Périgny	Vent faible
08:14	Bitume/Enrobés	Périgny	Vent faible
08:20	Hydrocarbures	Périgny	Vent faible
08:27	Solvant/Chimie	Périgny	Vent faible
08:45	Bitume/Enrobés	Périgny	E
08:45	Gaz d'échappement	La Rochelle	E
08:50	Bitume/Enrobés	Périgny	E
08:55	Bitume/Enrobés	Périgny	E
09:04	Plastique brûlé	Périgny	E
10:40	Bitume/Enrobés	Périgny	NE
14:33	Amine/Urine/Ammoniac	Saint-Rogatien	N

Figure 99 | Liste des signalements de la journée du 25 septembre 2023

Journée du 4 octobre 2023

Cette journée a été marquée par 8 signalements dont 5 réalisés anonymement et 3 par 3 utilisateurs différents.

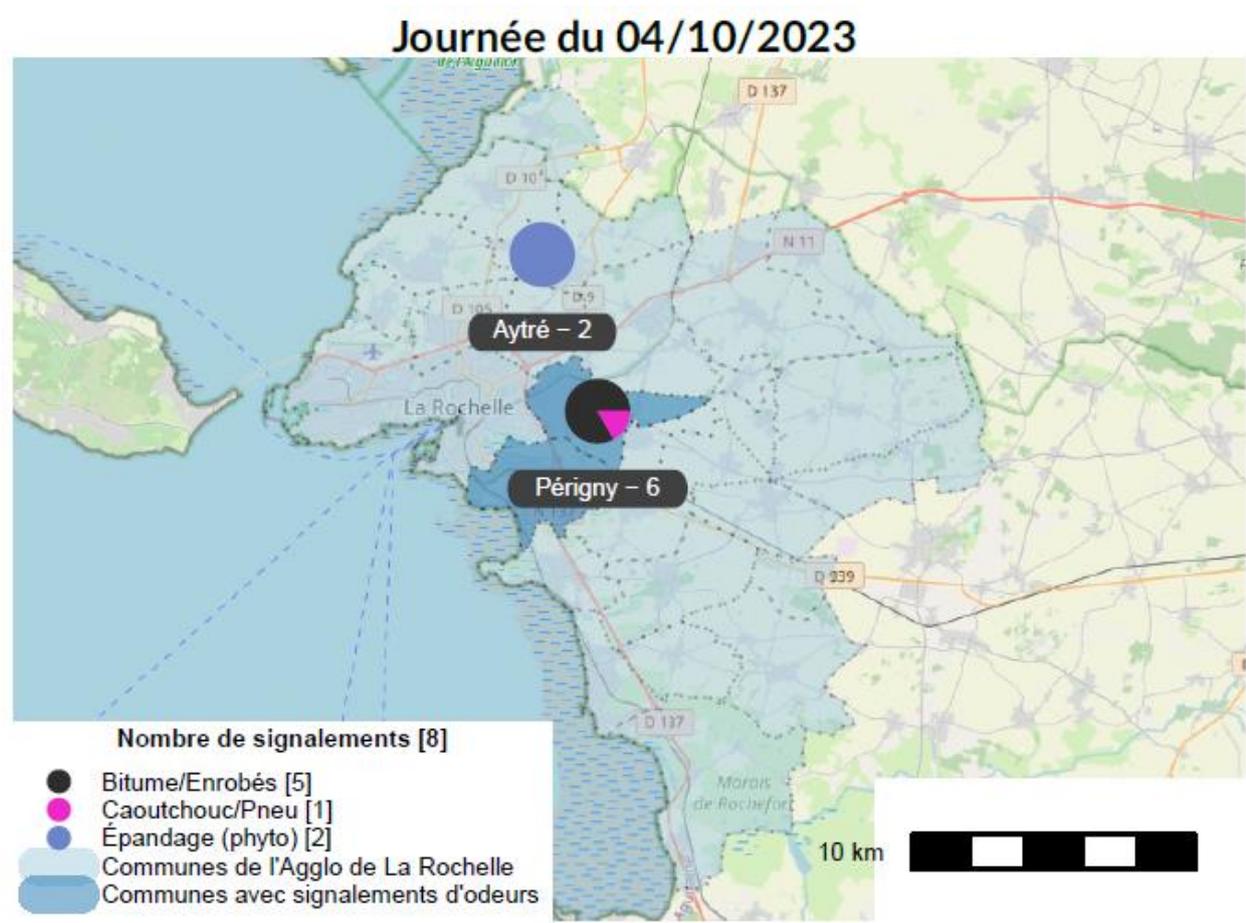


Figure 100 | Carte des signalements de la journée du 4 octobre 2023

Heure	Évocation	Commune	Direction vent (provenance)
07:27	Bitume/Enrobés	Périgny	E
07:29	Bitume/Enrobés	Périgny	E
07:30	Épandage (phyto)	Aytré	E
07:30	Épandage (phyto)	Aytré	E
07:41	Bitume/Enrobés	Périgny	E
07:49	Bitume/Enrobés	Périgny	E
08:14	Caoutchouc/Pneu	Périgny	E
09:00	Bitume/Enrobés	Périgny	E

Figure 101 | Liste des signalements de la journée du 4 octobre 2023

Journée du 9 octobre 2023

Cette journée a été marquée par 9 signalements dont 5 réalisés anonymement et 4 par 4 utilisateurs différents.

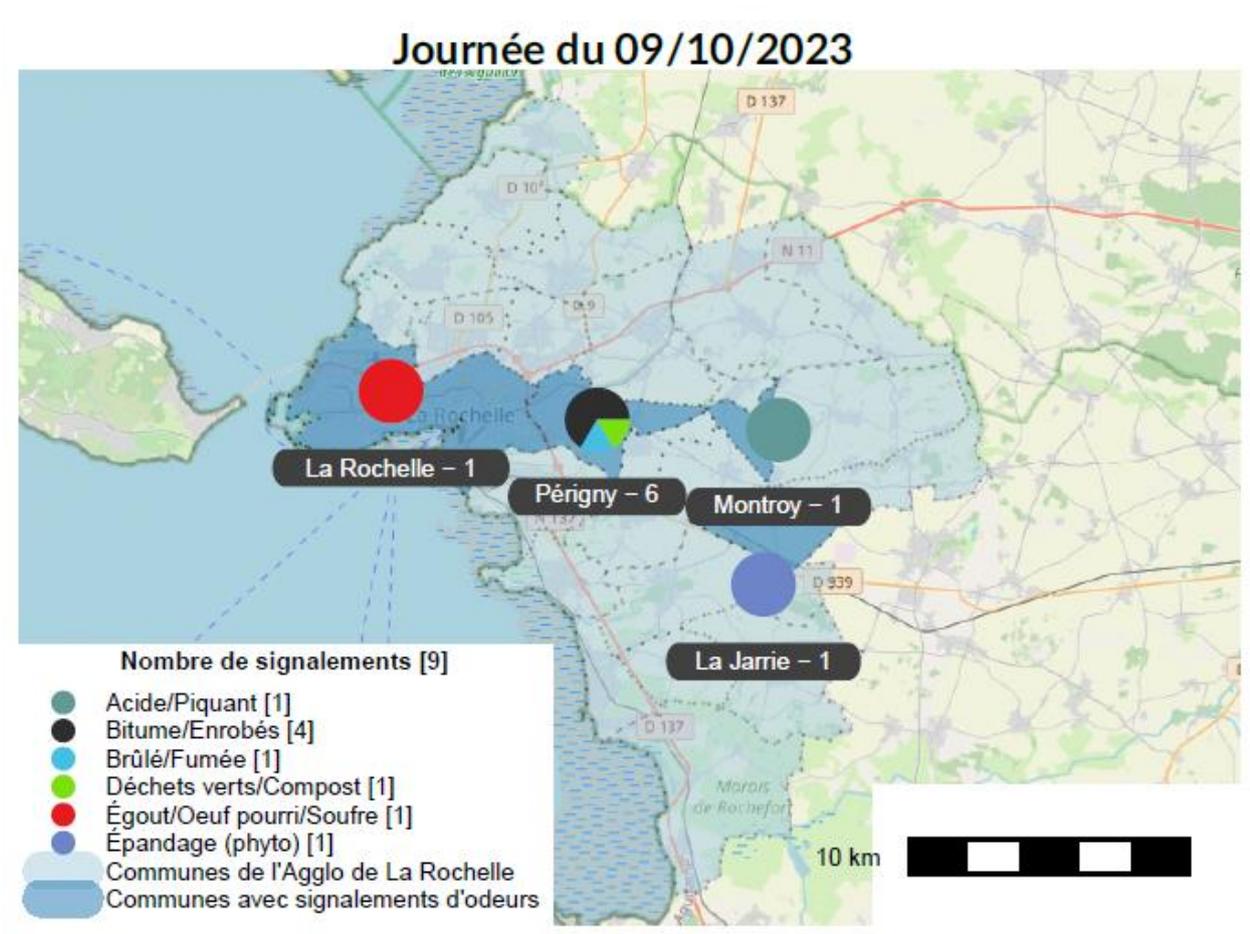


Figure 102 | Carte des signalements de la journée du 9 octobre 2023

Heure	Évocation	Commune	Direction vent (provenance)
08:02	Déchets verts/Compost	Périgny	SE
08:23	Bitume/Enrobés	Périgny	SE
08:23	Bitume/Enrobés	Périgny	SE
08:54	Brûlé/Fumée	Périgny	SE
09:01	Bitume/Enrobés	Périgny	SE
09:33	Bitume/Enrobés	Périgny	Vent faible
12:00	Épandage (phyto)	La Jarrie	S
19:00	Acide/Piquant	Montroy	SO
19:47	Égout/Œuf pourri/Soufre	La Rochelle	NO

Figure 103 | Liste des signalements de la journée du 9 octobre 2023

Journée du 10 octobre 2023

Cette journée a été marquée par 14 signalements dont 6 réalisés anonymement et 8 par 8 utilisateurs différents.

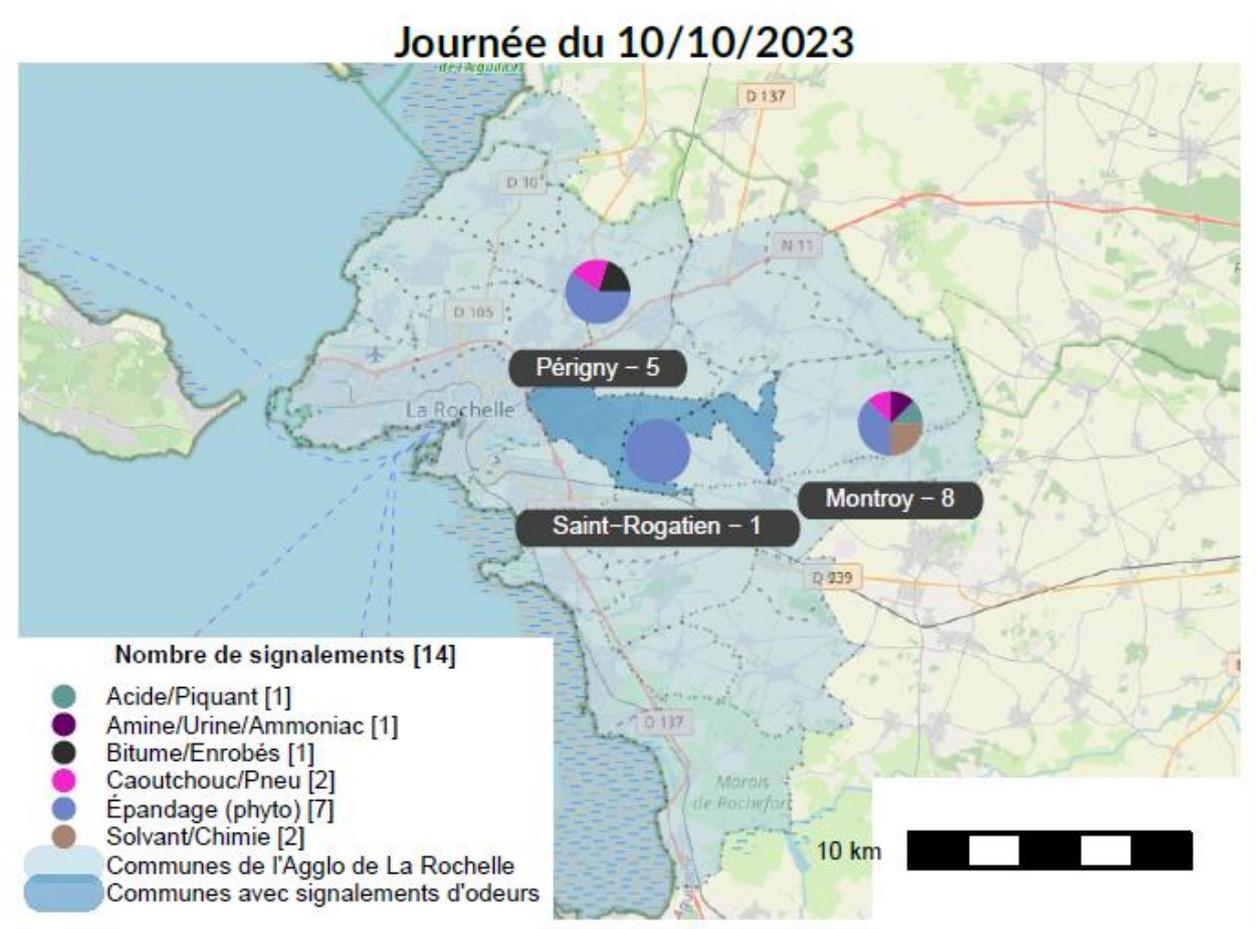


Figure 104 | Carte des signalements de la journée du 10 octobre 2023

Heure	Évocation	Commune	Direction vent (provenance)
03:30	Épandage (phyto)	Périgny	Vent faible
08:11	Épandage (phyto)	Périgny	Vent faible
09:05	Caoutchouc/Pneu	Périgny	SE
09:16	Bitume/Enrobés	Périgny	SE
09:30	Épandage (phyto)	Périgny	S
19:30	Caoutchouc/Pneu	Montroy	SO
19:35	Épandage (phyto)	Saint-Rogatien	SO
19:55	Solvant/Chimie	Montroy	SO
20:01	Épandage (phyto)	Montroy	SO
20:12	Amine/Urine/Ammoniac	Montroy	SO
20:15	Solvant/Chimie	Montroy	SO
20:52	Épandage (phyto)	Montroy	O
20:56	Épandage (phyto)	Montroy	O
22:11	Acide/Piquant	Montroy	O

Figure 105 | Liste des signalements de la journée du 10 octobre 2023

Journée du 12 octobre 2023

Cette journée a été marquée par 31 signalements dont 18 réalisés anonymement et 13 par 13 utilisateurs différents.

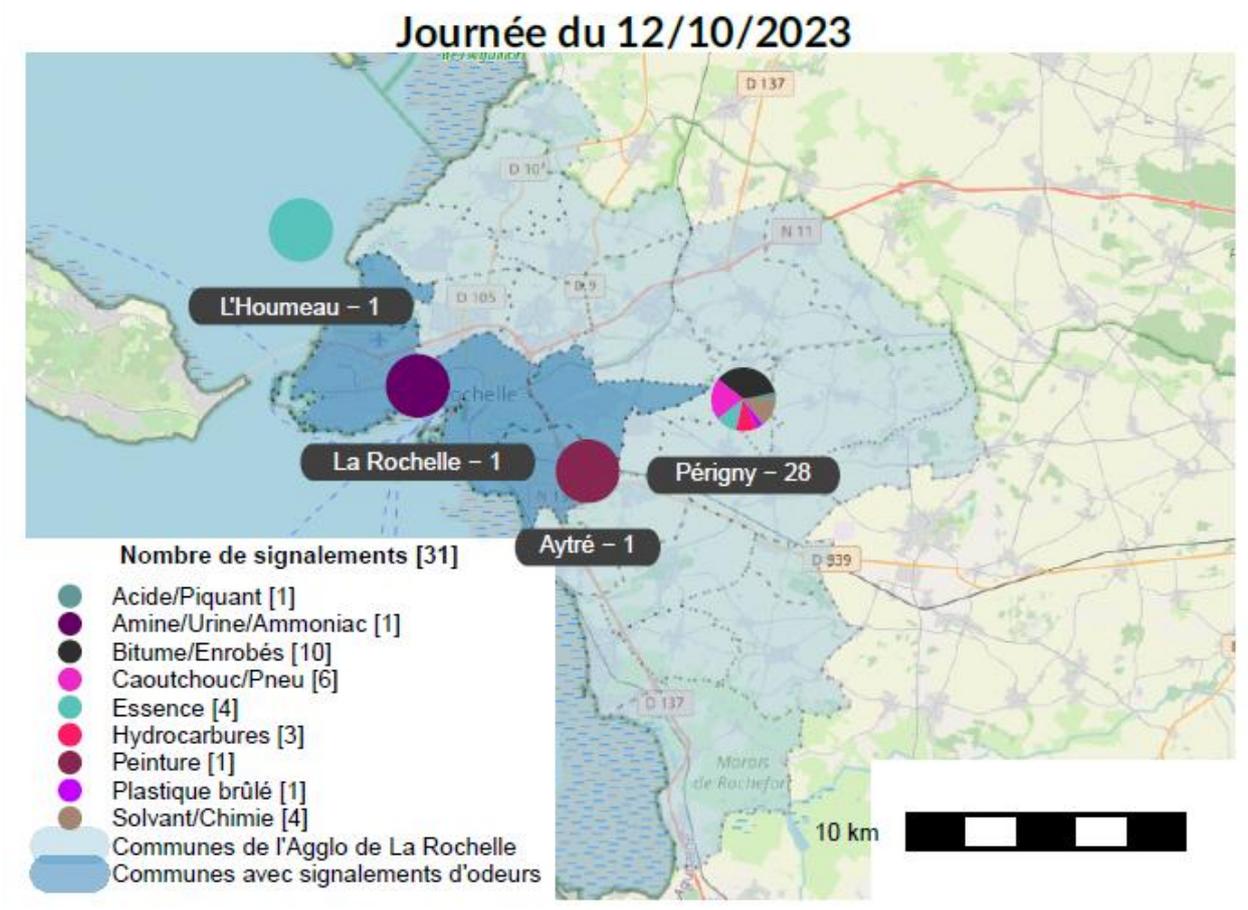


Figure 106 | Carte des signalements de la journée du 12 octobre 2023

Heure	Évocation	Commune	Direction vent (provenance)
07:12	Essence	L'Houmeau	S
07:15	Caoutchouc/Pneu	Périgny	S
08:02	Bitume/Enrobés	Périgny	S
08:09	Caoutchouc/Pneu	Périgny	S
08:10	Bitume/Enrobés	Périgny	S
08:14	Solvant/Chimie	Périgny	S
08:15	Bitume/Enrobés	Périgny	S
08:30	Bitume/Enrobés	Périgny	S
08:30	Bitume/Enrobés	Périgny	S
08:30	Caoutchouc/Pneu	Périgny	S
08:30	Acide/Piquant	Périgny	S
08:30	Bitume/Enrobés	Périgny	S
08:35	Plastique brûlé	Périgny	S
08:35	Solvant/Chimie	Périgny	S
08:36	Caoutchouc/Pneu	Périgny	S
08:37	Essence	Périgny	S
08:40	Caoutchouc/Pneu	Périgny	S

08:43	Essence	Périgny	S
08:44	Caoutchouc/Pneu	Périgny	S
08:47	Peinture	Aytré	S
08:47	Bitume/Enrobés	Périgny	S
08:48	Bitume/Enrobés	Périgny	S
08:48	Bitume/Enrobés	Périgny	S
09:05	Hydrocarbures	Périgny	S
09:08	Essence	Périgny	S
09:24	Solvant/Chimie	Périgny	S
09:28	Hydrocarbures	Périgny	S
10:11	Solvant/Chimie	Périgny	S
17:25	Amine/Urine/Ammoniac	La Rochelle	SO
22:01	Bitume/Enrobés	Périgny	SE
22:45	Hydrocarbures	Périgny	SE

Figure 107 | Liste des signalements de la journée du 12 octobre 2023

Journée du 13 octobre 2023

Cette journée a été marquée par 8 signalements dont 5 réalisés anonymement et 3 par 3 utilisateurs différents.

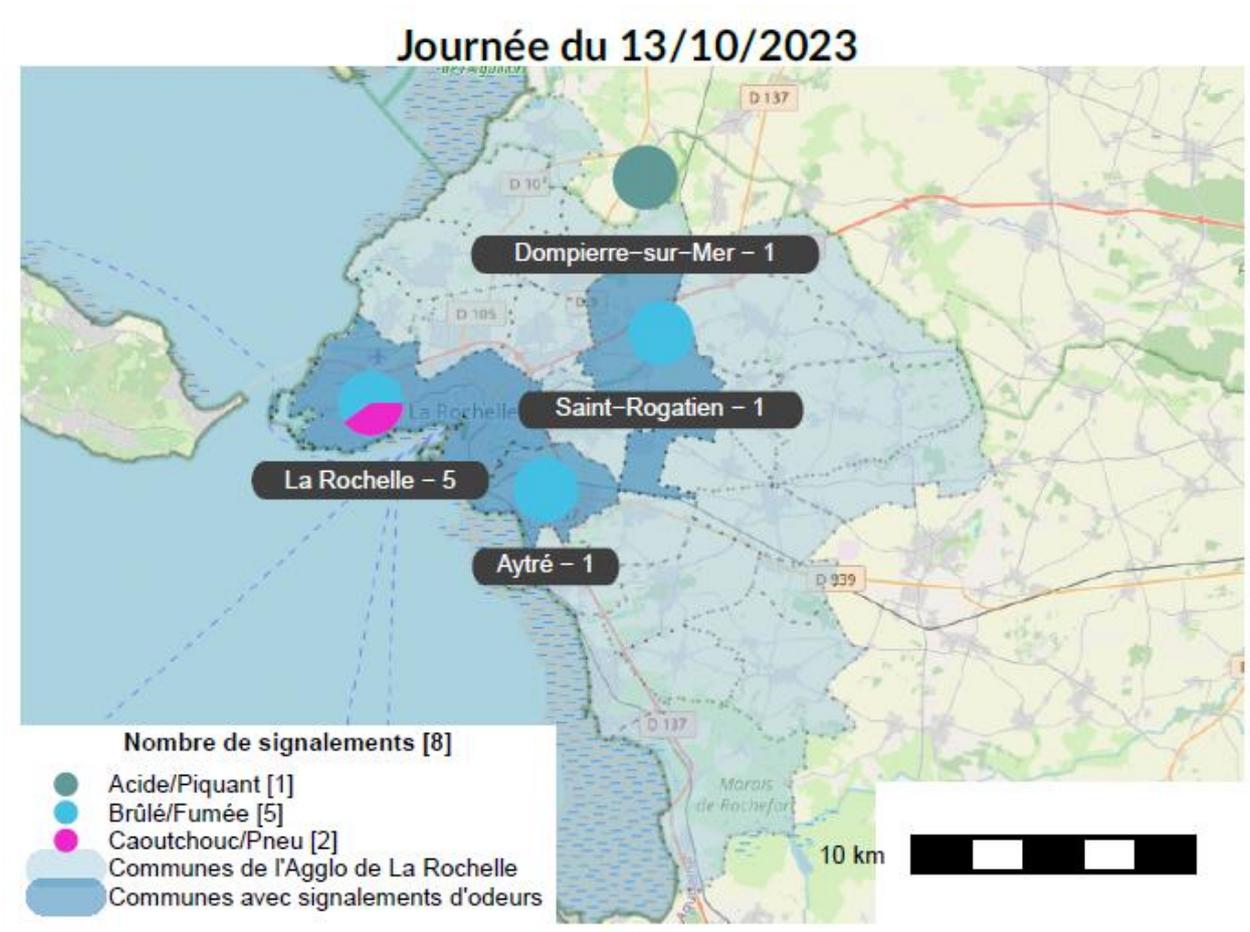


Figure 108 | Carte des signalements de la journée du 13 octobre 2023

Heure	Évocation	Commune	Direction vent (provenance)
12:05:00	Brûlé/Fumée	La Rochelle	S
14:59:00	Caoutchouc/Pneu	La Rochelle	SO
15:00:00	Brûlé/Fumée	La Rochelle	SO
16:13:00	Caoutchouc/Pneu	La Rochelle	SO
17:10:00	Brûlé/Fumée	Aytré	O
17:37:00	Acide/Piquant	Dompierre-sur-Mer	SO
17:38:00	Brûlé/Fumée	La Rochelle	SO
17:39:00	Brûlé/Fumée	Saint-Rogatien	SO

Figure 109 | Liste des signalements de la journée du 13 octobre 2023

Journée du 22 novembre 2023

Cette journée a été marquée par 13 signalements dont 12 réalisés anonymement.

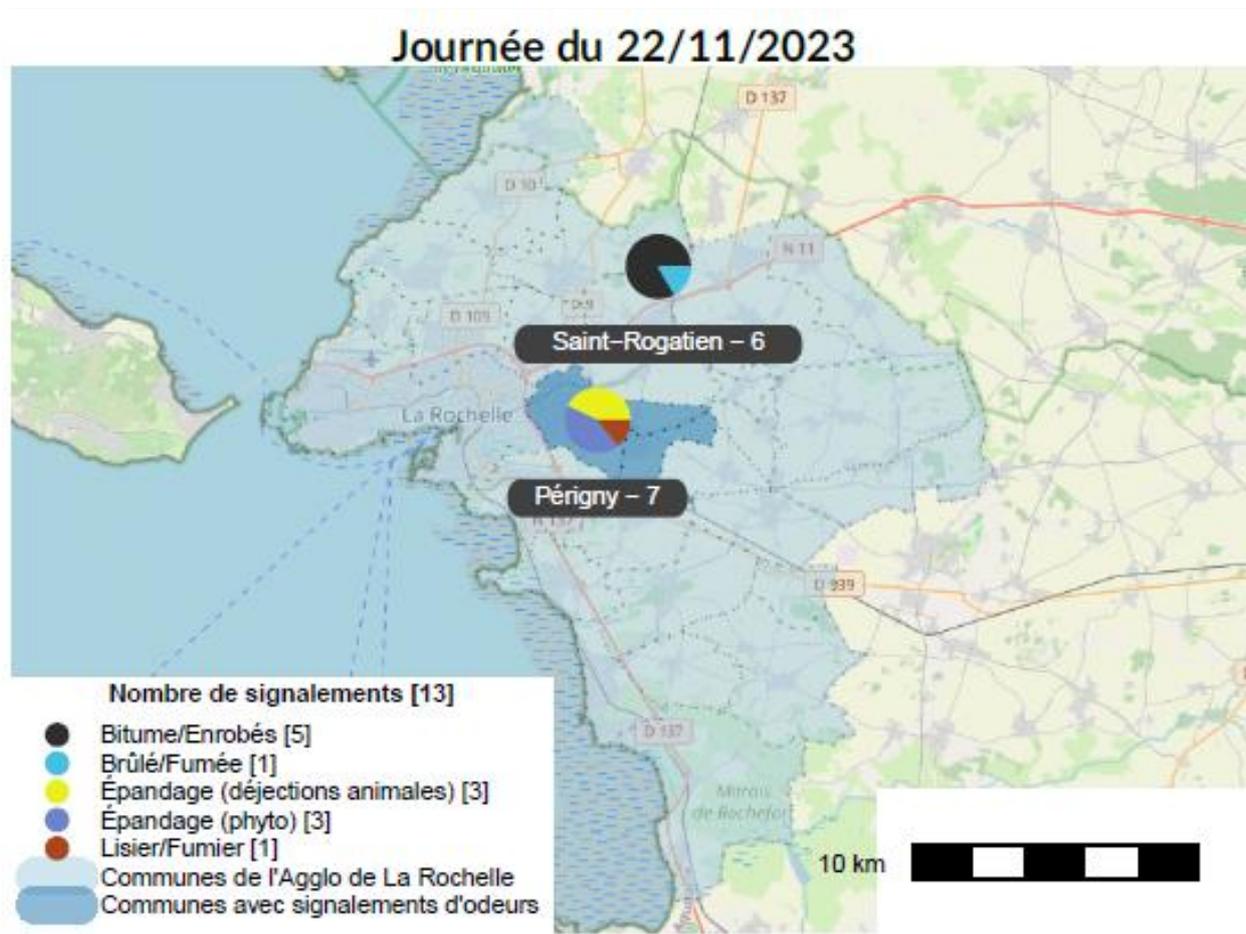


Figure 110 | Carte des signalements de la journée du 22 novembre 2023

Heure	Évocation	Commune	Direction vent (provenance)
07:19	Bitume/Enrobés	Saint-Rogatien	N
09:20	Épandage (phyto)	Périgny	N
10:15	Bitume/Enrobés	Saint-Rogatien	N
10:45	Bitume/Enrobés	Saint-Rogatien	N
11:08	Bitume/Enrobés	Saint-Rogatien	N
12:00	Épandage (déjections animales)	Périgny	N
12:30	Brûlé/Fumée	Saint-Rogatien	N
12:55	Lisier/Fumier	Périgny	N
13:10	Épandage (phyto)	Périgny	N
13:24	Épandage (déjections animales)	Périgny	N
14:36	Bitume/Enrobés	Saint-Rogatien	N
15:30	Épandage (phyto)	Périgny	N
16:15	Épandage (déjections animales)	Périgny	N

Figure 111 | Liste des signalements de la journée du 22 novembre 2023

Journée du 28 novembre 2023

Cette journée a été marquée par 8 signalements dont 4 réalisés anonymement et 4 par 4 utilisateurs différents.

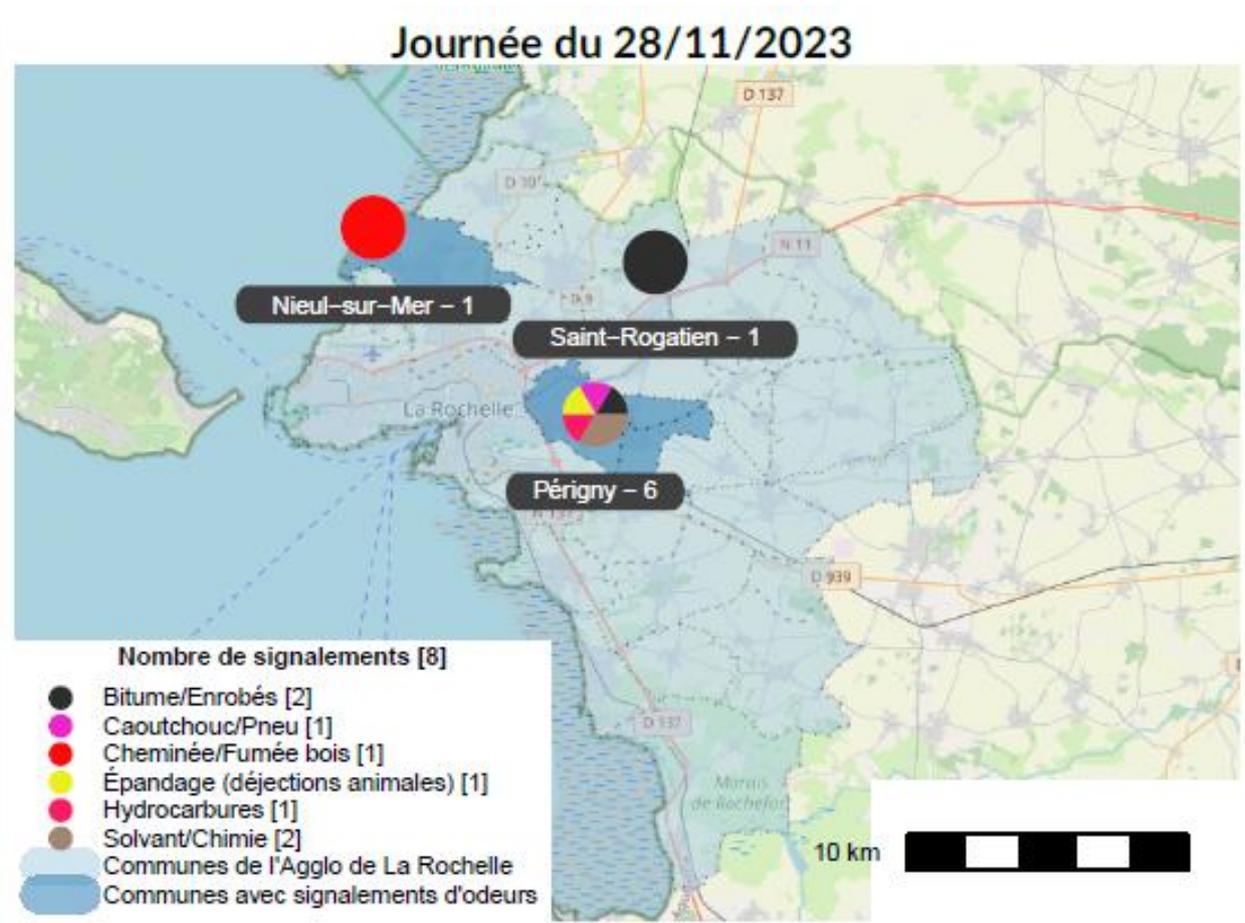


Figure 112 | Carte des signalements de la journée du 28 novembre 2023

Heure	Évocation	Commune	Direction vent (provenance)
10:00:00	Bitume/Enrobés	Saint-Rogatien	N
18:30:00	Caoutchouc/Pneu	Périgny	Vent faible
19:02:00	Cheminée/Fumée bois	Nieul-sur-Mer	Vent faible
19:08:00	Épandage (déjections animales)	Périgny	Vent faible
19:09:00	Bitume/Enrobés	Périgny	Vent faible
20:08:00	Solvant/Chimie	Périgny	Vent faible
22:27:00	Solvant/Chimie	Périgny	NE
23:32:00	Hydrocarbures	Périgny	SE

Figure 113 | Liste des signalements de la journée du 28 novembre 2023

Journée du 30 novembre 2023

Cette journée a été marquée par 22 signalements dont 15 réalisés anonymement et 7 par 7 utilisateurs différents.

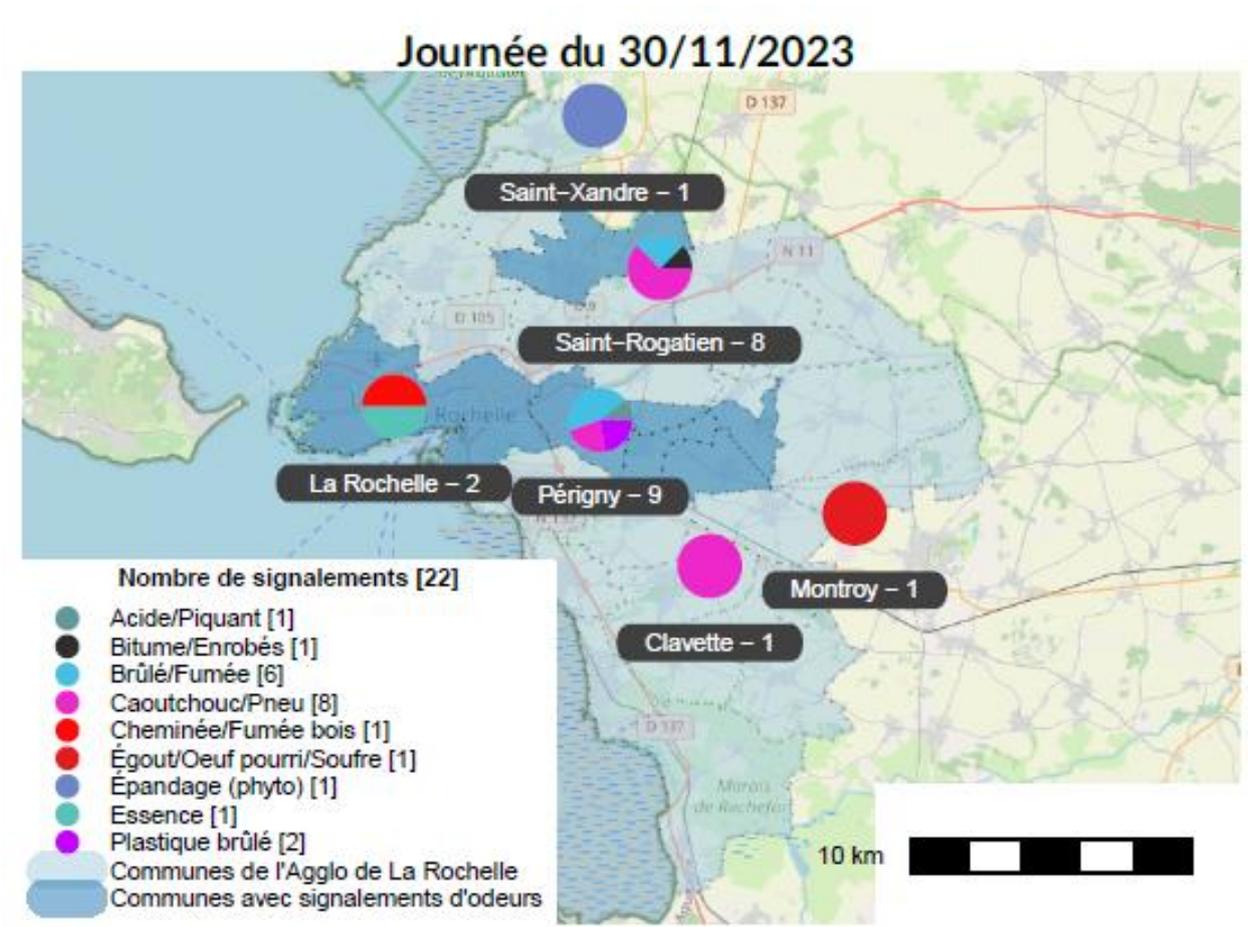


Figure 114 | Carte des signalements de la journée du 30 novembre 2023

Heure	Évocation	Commune	Direction vent (provenance)
08:00	Brûlé/Fumée	Saint-Rogatien	E
08:30	Caoutchouc/Pneu	Saint-Rogatien	SE
15:46	Essence	La Rochelle	O
16:42	Épandage (phyto)	Saint-Xandre	O
17:00	Égout/Œuf pourri/Soufre	Montroy	O
19:00	Caoutchouc/Pneu	Clavette	Vent faible
19:30	Brûlé/Fumée	Périgny	S
20:00	Brûlé/Fumée	Saint-Rogatien	S
20:10	Bitume/Enrobés	Saint-Rogatien	S
20:13	Caoutchouc/Pneu	Saint-Rogatien	S
20:19	Caoutchouc/Pneu	Saint-Rogatien	S
20:30	Caoutchouc/Pneu	Saint-Rogatien	SE
20:40	Caoutchouc/Pneu	Saint-Rogatien	SE
20:45	Plastique brûlé	Périgny	SE
21:00	Cheminée/Fumée bois	La Rochelle	SE
22:10	Brûlé/Fumée	Périgny	E
22:20	Caoutchouc/Pneu	Périgny	E

22:21	Caoutchouc/Pneu	Périgny	E
22:27	Plastique brûlé	Périgny	E
22:31	Brûlé/Fumée	Périgny	E
23:00	Acide/Piquant	Périgny	E
23:05	Brûlé/Fumée	Périgny	E

Figure 115 | Liste des signalements de la journée du 30 novembre 2023

Journée du 1^{er} décembre 2023

Cette journée a été marquée par 15 signalements dont 12 réalisés anonymement et 3 par 3 utilisateurs différents.

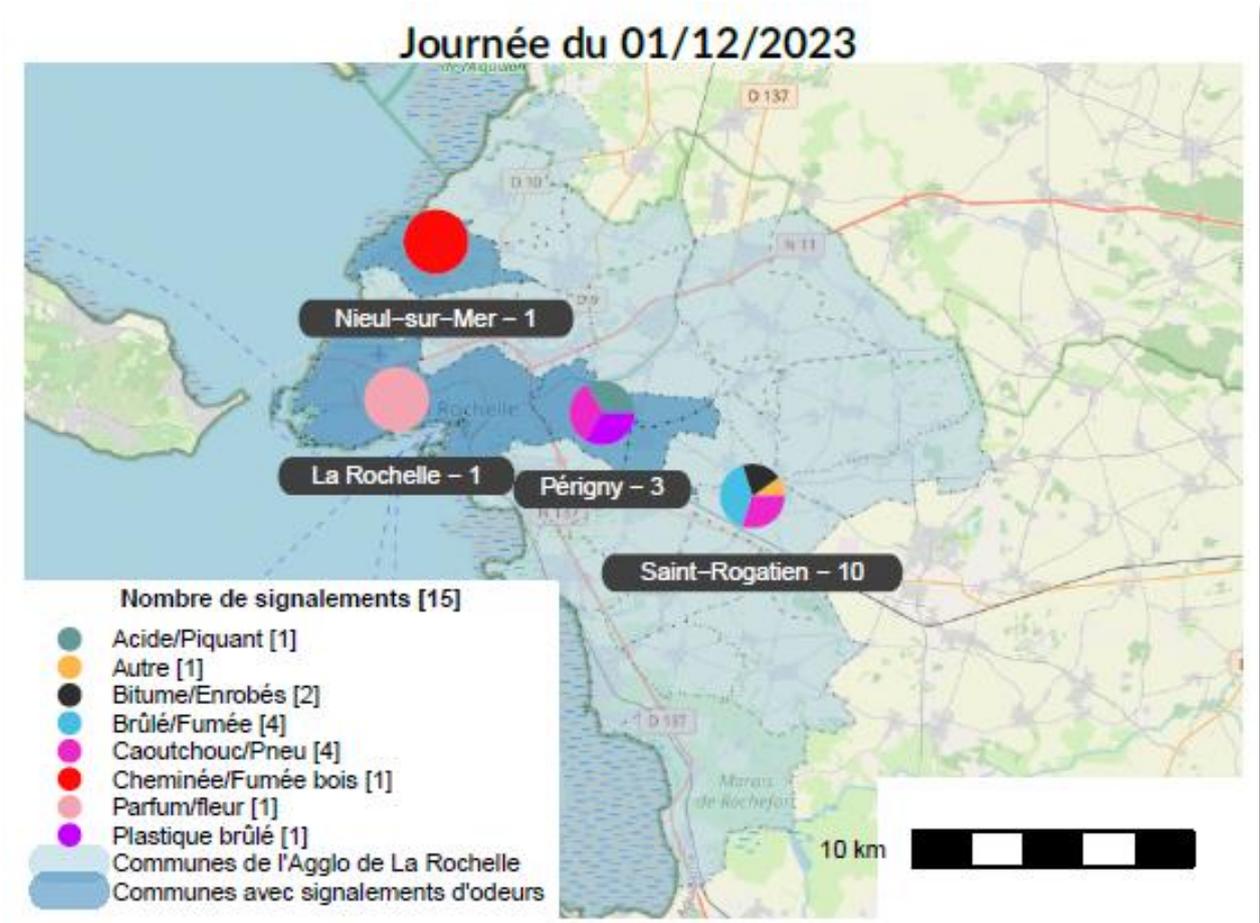
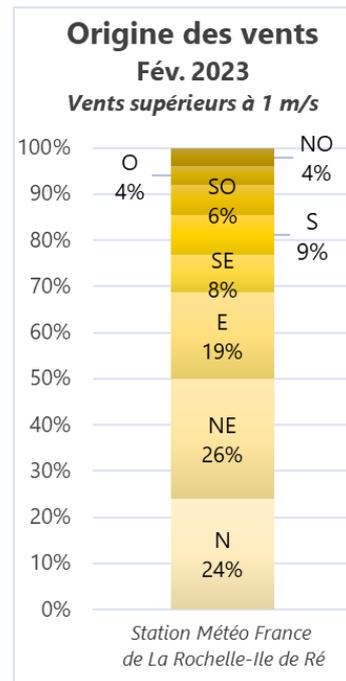
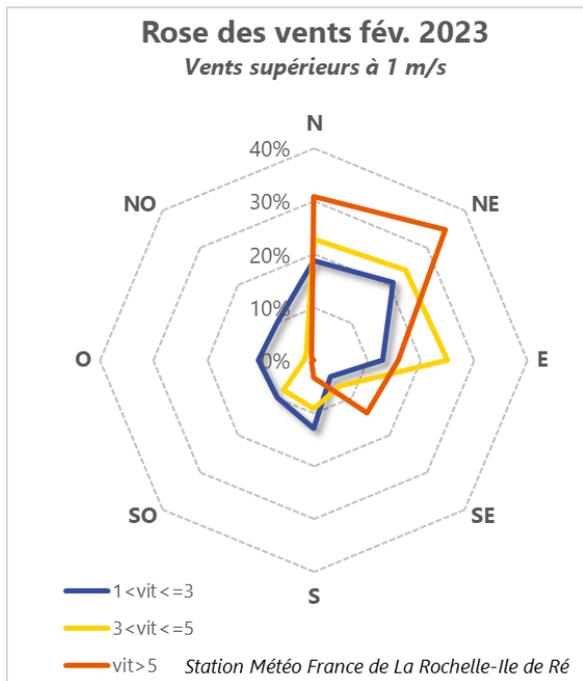
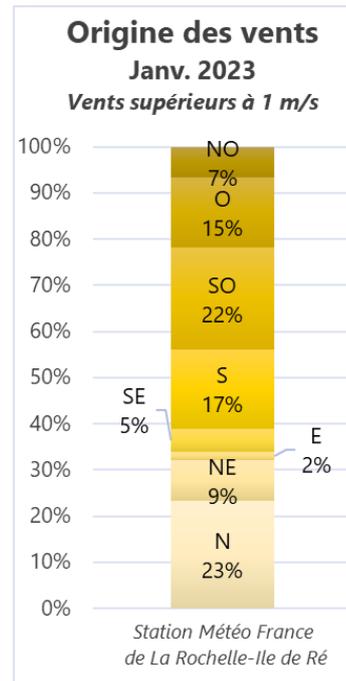
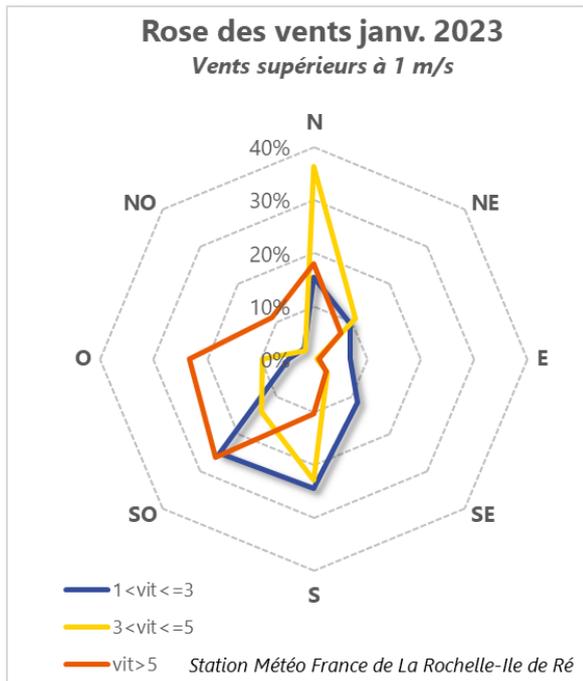


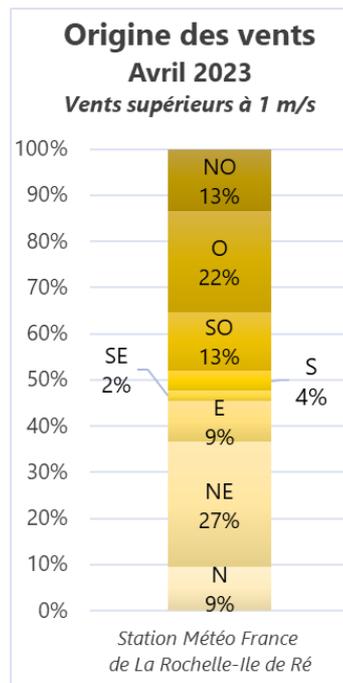
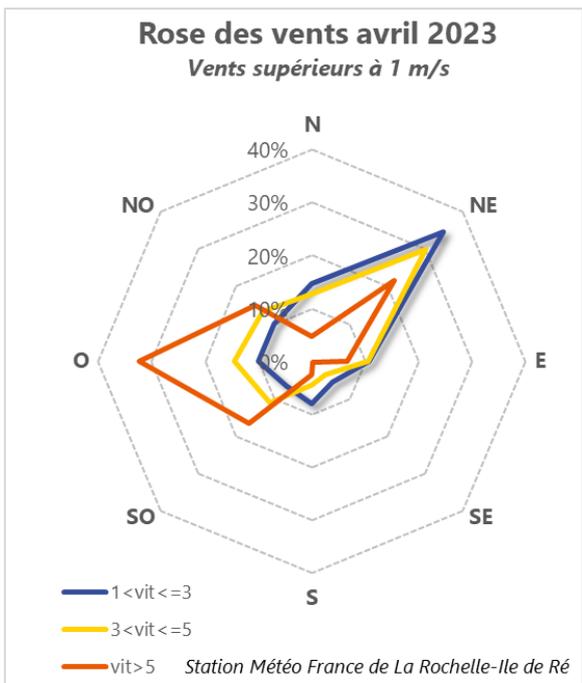
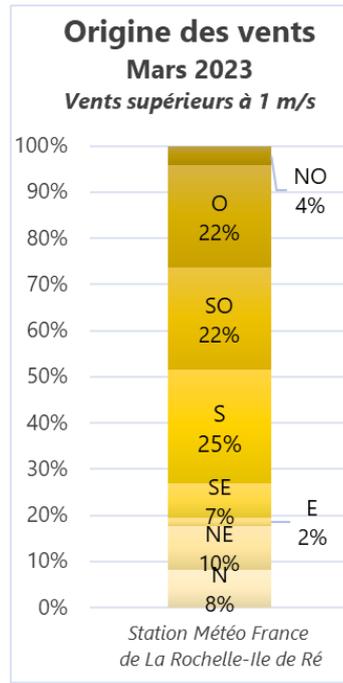
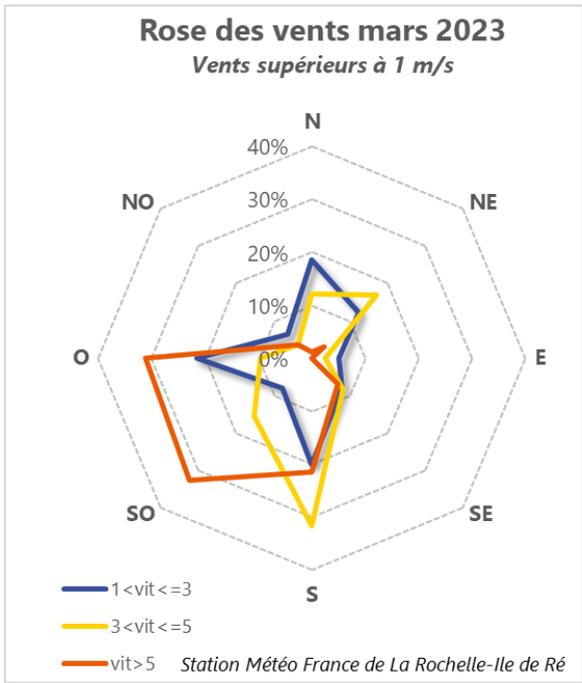
Figure 116 | Carte des signalements de la journée du 1^{er} décembre 2023

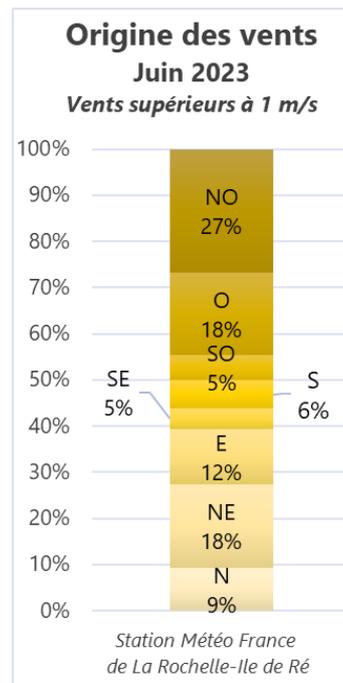
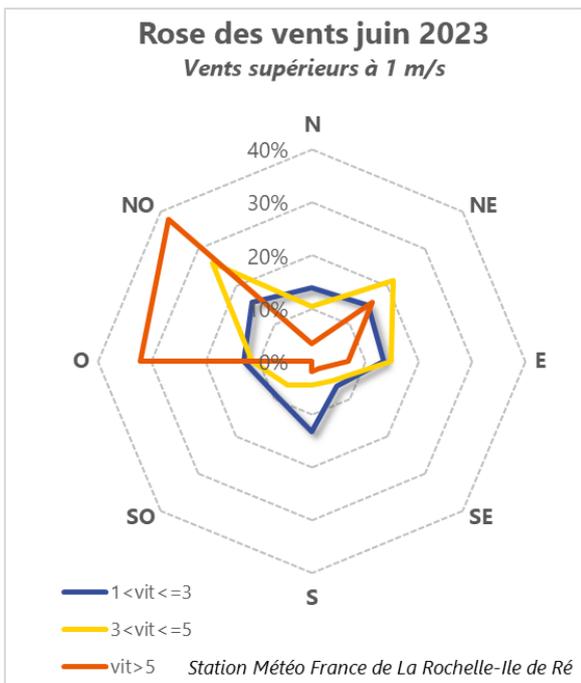
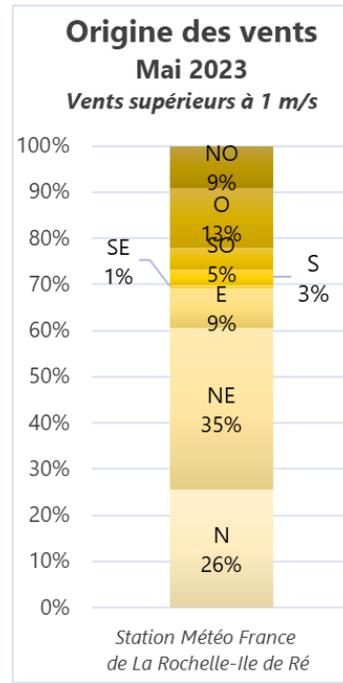
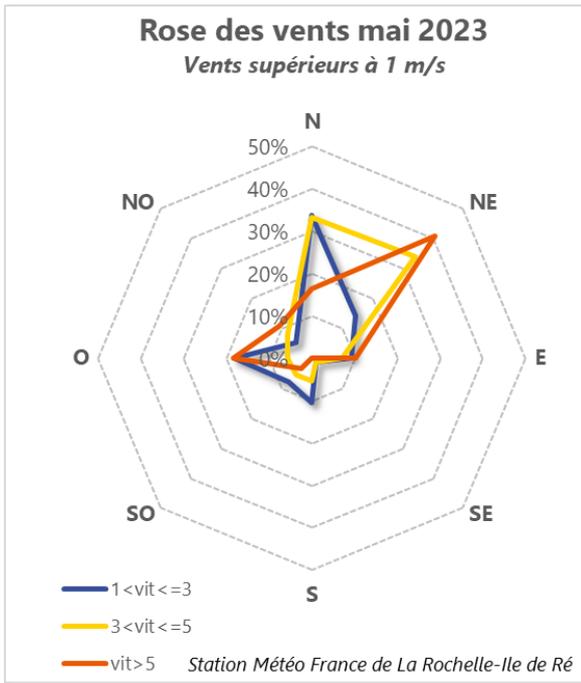
Heure	Évocation	Commune	Direction vent (provenance)
00:06	Bitume/Enrobés	Saint-Rogatien	E
03:30	Plastique brûlé	Périgny	E
07:18	Brûlé/Fumée	Saint-Rogatien	E
07:28	Brûlé/Fumée	Saint-Rogatien	E
07:36	Bitume/Enrobés	Saint-Rogatien	NE
07:46	Caoutchouc/Pneu	Saint-Rogatien	NE
07:47	Autre	Saint-Rogatien	NE
08:09	Brûlé/Fumée	Saint-Rogatien	NE
08:11	Caoutchouc/Pneu	Saint-Rogatien	NE
08:12	Brûlé/Fumée	Saint-Rogatien	NE
11:30	Caoutchouc/Pneu	Saint-Rogatien	E
11:55	Acide/Piquant	Périgny	E
13:51	Parfum/fleur	La Rochelle	NE
19:38	Cheminée/Fumée bois	Nieul-sur-Mer	NE
20:30	Caoutchouc/Pneu	Périgny	NE

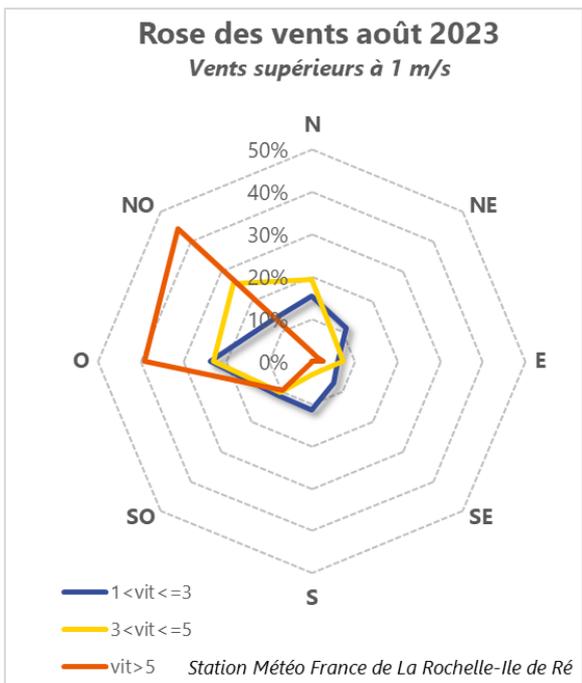
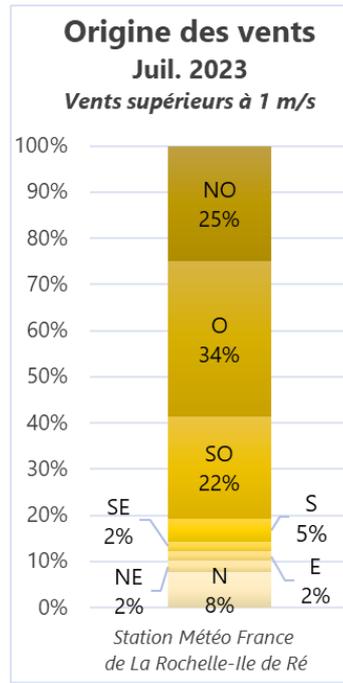
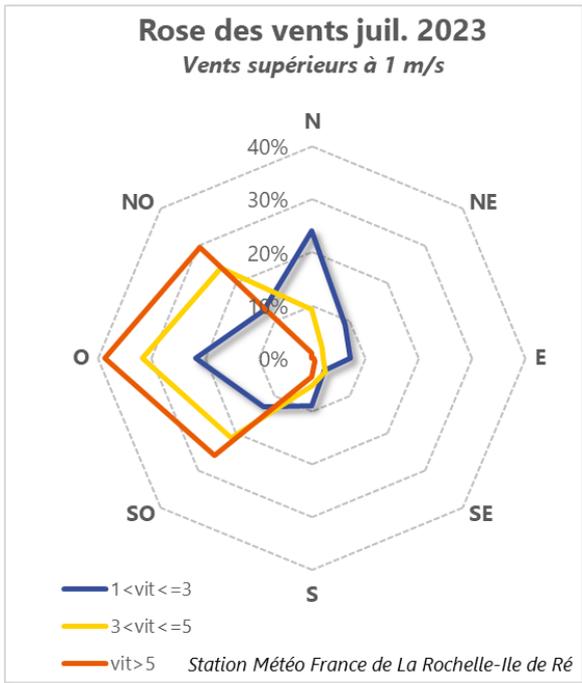
Figure 117 | Liste des signalements de la journée du 1^{er} décembre 2023

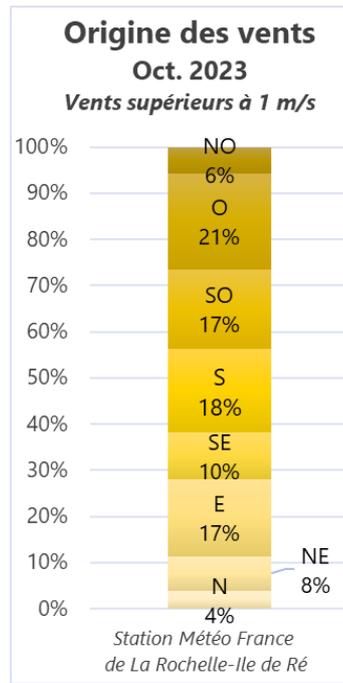
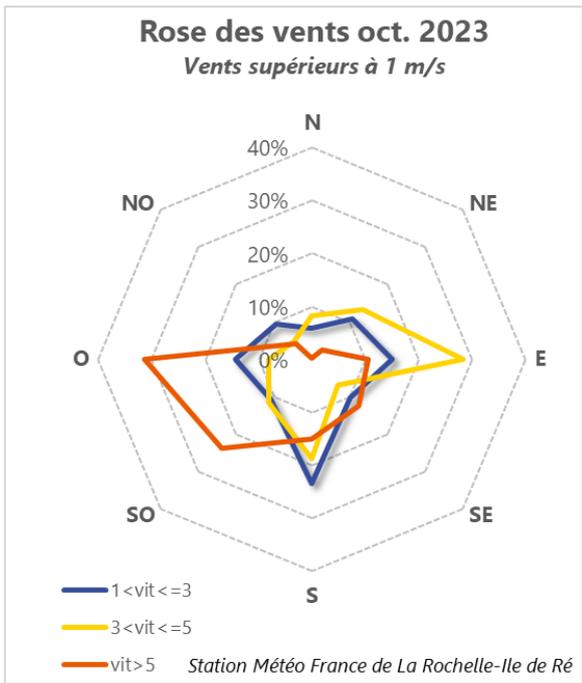
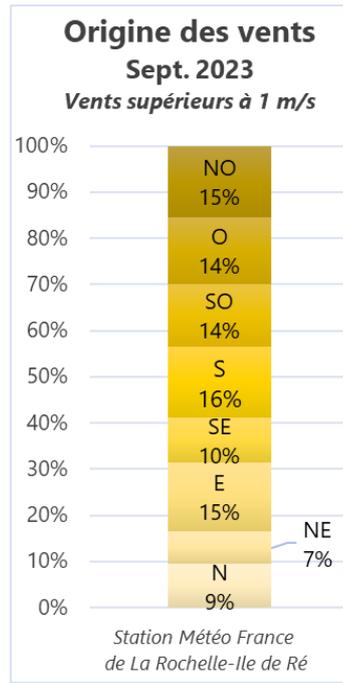
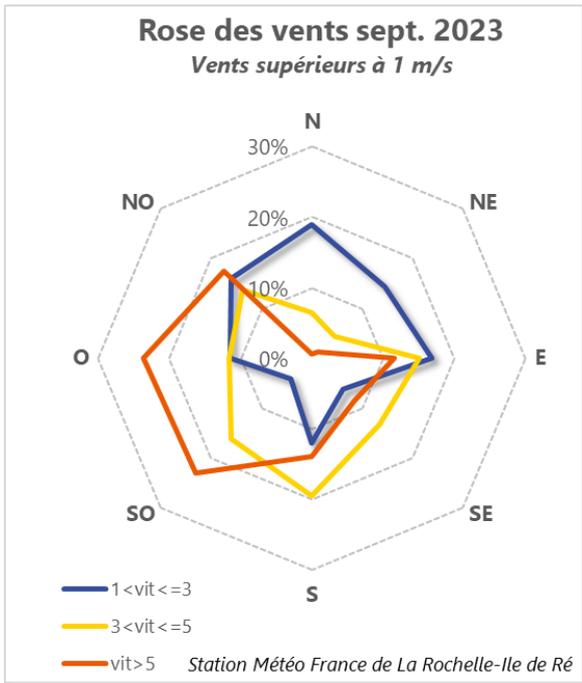
Annexe 2 : Conditions météorologiques mensuelles

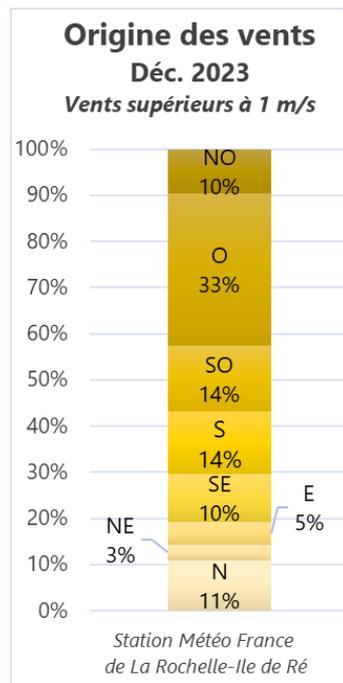
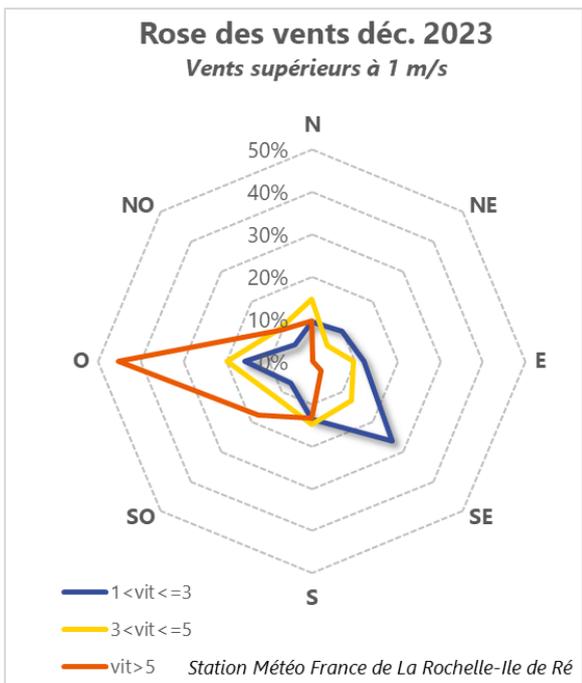
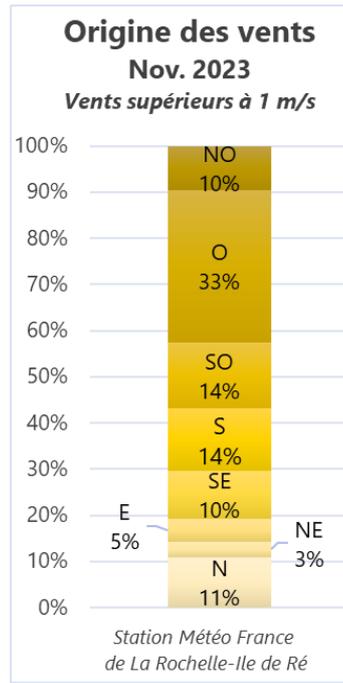
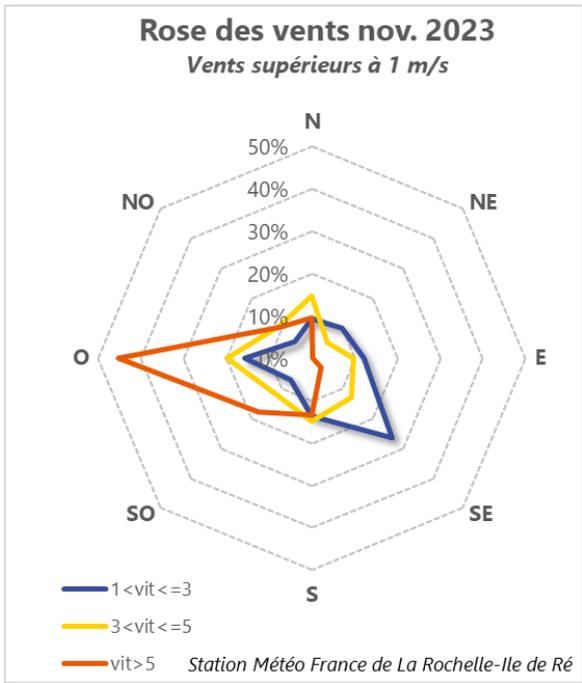












RETROUVEZ TOUTES
NOS **PUBLICATIONS** SUR :
www.atmo-nouvelleaquitaine.org

Contacts

contact@atmo-na.org
Tél. : 09 84 200 100

Pôle Bordeaux (siège social)
ZA Chemin Long – 13 allée James Watt
33 692 Mérignac Cedex

Pôle La Rochelle (adresse postale-facturation)
ZI Périgny/La Rochelle - 12 rue Augustin Fresnel
17 180 Périgny

Pôle Limoges
Parc Ester Technopole - 35 rue Soyouz
87 068 Limoges Cedex

